



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, November 3, 2009
Wednesday, November 4, 2009
Thursday, November 5, 2009

Issue No. 16

Twenty-first and twenty-second meetings on:

The 2009-2010 Estimates
and

First (final) meeting on:

Bill C-50, An Act to amend the Employment
Insurance Act and to increase benefits

INCLUDING:
THE TENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-50)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 3 novembre 2009
Le mercredi 4 novembre 2009
Le jeudi 5 novembre 2009

Fascicule n° 16

Vingt et unième et vingt-deuxième réunions concernant :

Le Budget des dépenses de 2009-2010
et

Première (dernière) réunion concernant :

Le projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur
l'assurance-emploi et augmentant les prestations

Y COMPRIS :
LE DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(projet de loi C-50)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Dickson
Carignan	Eggleton, P.C.
Chaput	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Comeau)
(or Tardif)	Mitchell
De Bané, P.C.	Neufeld
Di Nino	Ringuette

* Ex officio members
(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Dickson
Carignan	Eggleton, C.P.
Chaput	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Comeau)
(ou Tardif)	Mitchell
De Bané, C.P.	Neufeld
Di Nino	Ringuette

* Membres d'office
(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, November 4, 2009:

Second reading of Bill C-50, An Act to amend the Employment Insurance Act and to increase benefits.

The Honourable Senator Neufeld moved, seconded by the Honourable Senator Lang, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Neufeld moved, seconded by the Honourable Senator Martin, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 4 novembre 2009 :

Deuxième lecture du projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations.

L'honorable sénateur Neufeld propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Neufeld propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 3, 2009
(36)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Di Nino, Eggleton, P.C., Gerstein, Mitchell, Neufeld and Ringuette (8).

Other senator present: The Honourable Senator Murray, P.C. (1).

In attendance: Jean-François Nadeau and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 3, 2009, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2010. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:*Infrastructure Canada:*

John Forster, Associate Deputy Minister;

Taki Sarantakis, Associate Assistant Deputy Minister, Policy and Priorities Directorate;

Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations Branch.

Library of Parliament:

Kevin Page, Parliamentary Budget Officer;

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Economic and Fiscal Analysis;

Sahir Khan, Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis;

Chris Matier, Senior Adviser, Economic and Fiscal Analysis.

The chair made a statement.

Mr. Forster made a statement and, together with Mr. Sarantakis and Mr. Conrad, answered questions.

At 10:41 a.m., the committee suspended.

At 10:43 a.m., the committee resumed.

Mr. Page made a statement and, together with Messrs. Askari, Khan and Matier, answered questions.

At 11:47 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 3 novembre 2009
(36)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Di Nino, Eggleton, C.P., Gerstein, Mitchell, Neufeld et Ringuette (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Murray, C.P. (1).

Aussi présents : Jean-François Nadeau et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 3 mars 2009, le comité poursuit son examen du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Infrastructure Canada :*

John Forster, sous-ministre délégué;

Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint délégué, Direction des politiques et priorités;

Bryce Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale des opérations des programmes.

Bibliothèque du Parlement :

Kevin Page, directeur parlementaire du budget;

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse économique et financière;

Sahir Khan, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse des dépenses et des revenus;

Chris Matier, conseiller principal, Analyse économique et financière.

Le président prend la parole.

M. Forster fait une déclaration puis, aidé de MM. Sarantakis et Conrad, répond aux questions.

À 10 h 41, la séance est interrompue.

À 10 h 43, la séance reprend.

M. Page fait une déclaration puis, aidé de MM. Askari, Khan et Matier, répond aux questions.

À 11 h 47, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, November 4, 2009
(37)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 7:08 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Carignan, Day, Di Nino, Dickson, Eggleton, P.C., Gerstein, Mitchell, Neufeld and Ringuette (10).

In attendance: Jean-François Nadeau and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 3, 2009, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2010. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESS:

Organisation for Economic Co-operation and Development:

Edward Whitehouse, Head of Pension Policy Analysis, Social Policy Division.

The chair made a statement.

Mr. Whitehouse made a statement and answered questions.

At 8:49 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, November 5, 2009
(38)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Carignan, Day, Di Nino, Dickson, Eggleton, P.C., Gerstein, Neufeld and Ringuette (9).

In attendance: Jean-François Nadeau and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 3, 2009, the committee began its examination of Bill C-50, An Act to amend the Employment Insurance Act and to increase benefits.

OTTAWA, le mercredi 4 novembre 2009
(37)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 19 h 8, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Carignan, Day, Di Nino, Dickson, Eggleton, C.P., Gerstein, Mitchell, Neufeld et Ringuette (10).

Aussi présents : Jean-François Nadeau et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 3 mars 2009, le comité poursuit son examen du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Organisation de coopération et de développement économiques :

Edward Whitehouse, chef de l'analyse des politiques de pension, Division des politiques sociales.

Le président prend la parole.

M. Whitehouse fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 20 h 49, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 5 novembre 2009
(38)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Carignan, Day, Di Nino, Dickson, Eggleton, C.P., Gerstein, Neufeld et Ringuette (9).

Également présents : Jean-François Nadeau et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 novembre 2009, le comité entreprend son examen du projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations.

*WITNESSES:**Human Resources and Skills Development Canada:*

Louis Beauséjour, Director General, Employment Insurance Policy, Skills and Employment Branch;

Carol McLean, Senior Counsel and Group Head, Legal Services, Skills and Employment and Learning Branch.

Service Canada:

Philip Clarke, Director General, Benefits Processing.

The chair made a statement.

Mr. Beauséjour made a statement and, together with Ms. McLean and Mr. Clarke, answered questions.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-50, An Act to amend the Employment Insurance Act and to increase benefits.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed, on division, that the bill carry.

It was agreed, on division, that the chair report the bill without amendment or observation to the Senate.

At 9:36 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Ressources humaines et Développement des compétences Canada :*

Louis Beauséjour, directeur général, Politique de l'assurance-emploi, Direction générale des compétences et de l'emploi;

Carol McLean, avocate principale et chef de groupe, Services juridiques, Direction générale des compétences et de l'apprentissage.

Service Canada :

Philip Clarke, directeur général, Traitement des demandes de prestations.

Le président prend la parole.

M. Beauséjour fait une déclaration puis, aidé de Mme McLean et de M. Clarke, répond aux questions.

Il est convenu que le comité procède à l'examen article par article du projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations.

Il est convenu de réserver le titre.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Il est convenu d'adopter l'article 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter l'article 7.

Il est convenu d'adopter l'article 8.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu, avec dissidence, d'adopter le projet de loi.

Il est convenu, avec dissidence, que le président fasse rapport du projet de loi non modifié ou sans observation au Sénat.

À 9 h 36, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, November 5, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

TENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-50, An Act to amend the Employment Insurance Act and to increase benefits, has, in obedience to its order of reference of November 4, 2009, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 5 novembre 2009

Le Comité, sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations, a, conformément à son ordre de renvoi du 4 novembre 2009, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 3, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2010 (topic: economic update).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, last week, officials from the Department of Finance met with us to discuss the present state of the economy and forecasting. We will continue that discussion this morning.

Soon we will have before us two budget implementation bills, Bill C-50 and Bill C-51, and a number of other pieces of legislation, as well as the Supplementary Estimates (B). With these sessions, we are hoping to gain a better understanding of the background in relation to the state of the economy.

[*Translation*]

For our first round table, we welcome officials from Infrastructure Canada.

[*English*]

We are pleased to have with us Mr. John Forster, Associate Deputy Minister; Taki Sarantakis, Associate Assistant Deputy Minister, Policy and Priorities Directorate; and Mr. Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations Branch. Gentlemen, welcome, and thank you for being here this morning.

We normally begin with some introductory remarks. Your remarks have not been circulated. Do you have copies?

Taki Sarantakis, Associate Assistant Deputy Minister, Policy and Priorities Directorate, Infrastructure Canada: No, but we can provide those to you later.

The Chair: Mr. Forster, you have the floor.

[*Translation*]

John Forster, Associate Deputy Minister, Infrastructure Canada: Thank you, Mr. Chair. I am pleased to be back before this committee to provide testimony about infrastructure programs.

[*English*]

When the global economy took a downturn in the fall of 2008, the Minister of Transport, Infrastructure and Communities met with provinces, territories, municipalities and industry. During these discussions, we talked to them about how infrastructure

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 3 novembre 2009

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars à 2010 (sujet : Mise à jour économique).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, nous avons reçu la semaine dernière des représentants du ministère des Finances pour discuter de l'état actuel de l'économie et des prévisions la concernant. Ce matin, nous allons poursuivre les discussions sur ce sujet.

Nous allons bientôt devoir étudier deux projets de loi portant exécution de certaines dispositions du budget, les projets de loi C-50 et C-51, ainsi qu'un certain nombre d'autres textes législatifs, sans oublier le Budget supplémentaire des dépenses (B). Nous espérons, grâce à toutes ces séances, parvenir à mieux comprendre la situation dans laquelle se trouve notre économie.

[*Français*]

Pour notre première table ronde, nous souhaitons la bienvenue aux fonctionnaires d'Infrastructure Canada.

[*Traduction*]

Nous sommes ravis d'avoir parmi nous M. John Forster, sous-ministre délégué, M. Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint délégué à la Direction des politiques et priorités, et M. Bryce Conrad, sous-ministre adjoint à la Direction générale des opérations des programmes. Messieurs, nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions d'être ici ce matin.

En règle générale, les témoins commencent par nous faire part de leurs commentaires préliminaires. Nous n'avons pas reçu de copies des vôtres. En avez-vous?

Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint délégué, Direction des politiques et priorités, Infrastructure Canada : Non, mais nous pourrions vous remettre celles-ci plus tard.

Le président : M. Forster, la parole est à vous.

[*Français*]

John Forster, sous-ministre délégué, Infrastructure Canada : Merci, monsieur le président. C'est un grand plaisir de revenir témoigner à ce comité pour discuter des programmes d'infrastructure.

[*Traduction*]

Lorsque l'économie mondiale s'est dégradée à l'automne 2008, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités a tenu des réunions avec les provinces, les territoires, les municipalités et l'industrie. Ce fut pour nous l'occasion de

could assist in getting Canada through the recession, as well as what we could do to improve our infrastructure programs to make them run better.

During these consultations we all heard, coast to coast, about the need for more infrastructure funding, not just to help improve Canadians' quality of life, but also to help stimulate the economy. We also heard about the need to streamline and improve how we managed our programs so that the provinces, territories and municipalities could start their projects sooner.

As you know, on January 27, the government announced its Economic Action Plan. In this plan, the Government of Canada put infrastructure on two important tracks. The first track was that we were asked to accelerate our existing \$33 billion Building Canada Plan. This plan was launched in the 2007 budget. At that time, it was designed to provide predictable, stable, long-term funding over a seven-year period for infrastructure projects. In particular, we were asked to accelerate the \$8.8 billion Building Canada Fund, which is allocated to provinces and territories for both large, strategic infrastructure projects as well as for projects in small communities with under 100,000 residents.

Therefore, the first challenge for our department was to try to accelerate what was a seven-year program to assist in providing more immediate stimulus into the economy.

The second track was that the budget announced \$12 billion in new infrastructure initiatives that were to be temporary, targeted and timely, again, to help provide stimulus to the economy. Many of these initiatives announced were to be delivered over this year and next.

I did want to note that Infrastructure Canada is not the only federal department delivering infrastructure funding under the Economic Action Plan. We are managing several funds, such as the \$4 billion Infrastructure Stimulus Fund; \$500 million top-up to Building Canada Fund for small communities; a \$25 million national recreational trails initiative; and a \$1 billion Green Infrastructure Fund which, unlike all the other programs in the budget, is a five-year fund. The rest are two-year funds.

There are many other programs operated by other departments, such as RInC, the Recreational Infrastructure Canada Program, managed by regional development agencies; the Knowledge Infrastructure Program, managed for universities by Industry Canada; as well as funds for housing and federal buildings.

As you all know, infrastructure is not the only measure announced in the Economic Action Plan to help fight the recession. It also includes other measures such as tax credits,

discuter avec leurs représentants de la façon dont les projets d'infrastructures pourraient aider le Canada à passer à travers la récession, et de leur dire comment nous pourrions améliorer nos programmes en la matière pour qu'ils soient plus efficaces.

Durant ces consultations, on nous a parlé, d'un océan à l'autre, de la nécessité d'accroître le financement des infrastructures, non seulement pour améliorer la qualité de vie des Canadiens, mais aussi pour aider à stimuler l'économie. Nous avons aussi entendu parler du besoin de simplifier et d'améliorer la gestion de nos programmes pour permettre aux provinces, aux territoires et aux municipalités de mettre leurs projets en œuvre plus rapidement.

Ainsi que vous le savez, le gouvernement a rendu public son Plan d'action économique le 27 janvier. Il y mettait de l'avant deux grandes séries de mesures en matière d'infrastructures. La première visait à accélérer la mise en œuvre du Plan Chantiers Canada existant, d'une valeur de 33 milliards de dollars. Ce plan a été lancé dans le budget fédéral de 2007. Il était alors conçu pour assurer un financement prévisible, stable et à long terme des projets d'infrastructure sur une période de sept ans. Nous devons, en particulier, mettre en œuvre plus rapidement le Fonds Chantiers Canada, d'une valeur de 8,8 milliards de dollars, qui est destiné aux provinces et aux territoires pour réaliser aussi bien des projets stratégiques de grande envergure que des projets plus modestes dans des collectivités de moins de 100 000 habitants.

La première difficulté pour notre ministère était donc d'accélérer la mise en œuvre d'un programme, conçu au départ sur sept ans, afin de parvenir à stimuler plus rapidement l'économie.

La seconde série de mesures prenait la forme de nouvelles initiatives d'infrastructures temporaires, ciblées et opportunes de 12 milliards de dollars annoncées dans le budget qui étaient destinées, elles aussi, à stimuler l'économie. Nombre de ces initiatives devaient être mises en œuvre cette année et la suivante.

Je tiens aussi à vous rappeler qu'Infrastructure Canada n'est pas le seul ministère fédéral versant des fonds à des projets d'infrastructures dans le cadre du Plan d'action économique. Nous gérons plusieurs fonds, dont les quatre milliards de dollars du Fonds de stimulation de l'infrastructure, le complément de 500 millions de dollars au Fonds Chantiers Canada pour les petites collectivités, les 25 millions de dollars de l'Initiative nationale sur les sentiers récréatifs et le milliard de dollars du Fonds pour l'infrastructure verte, qui est le seul des programmes annoncés dans le budget à être étalé sur cinq ans. Les autres le sont sur deux ans.

Il existe toutefois de nombreux autres programmes d'infrastructures, comme le programme d'Infrastructures de loisirs Canada, gérés par les organismes régionaux de développement, le programme d'Infrastructures du savoir, géré par Industrie Canada et destiné aux universités, ainsi que des fonds destinés aux habitations et aux édifices fédéraux.

Comme vous le savez tous, les mesures visant les infrastructures ne sont pas les seules annoncées dans le Plan d'action économique pour lutter contre la récession. Il prévoit

support for key industries such as forestry and automobiles, and support for training.

Again, it is a pleasure to be here. The last time we were here in the spring, we provided you with an update on where we were. I am happy to come back and give you a further update on what has happened in the last several months and over the summer and fall.

Since the budget at the end of January, in just over nine months, we have designed, approved and launched five new infrastructure programs in the budget. We made legislative, regulatory and administrative changes to our programs to accelerate approval of infrastructure projects under our funds. We accelerated funding a transfer payment that we provide to provinces and territories, originally planned at \$25 million per year. We have agreement with nine jurisdictions to accelerate that funding; instead of getting it over seven years, they are willing to accelerate that over the next several years. To date, we have transferred over \$500 million for that.

For the small community's component of Building Canada Fund for projects for small communities, which was originally planned to be rolled out over seven years, we have fully accelerated and approved all of that funding in 9 of 10 provinces, in addition to the \$500 million the budget gave us to top that program up. We took a seven-year program, we have approved it all, projects are under way and we have added the \$500 million to it. That has all been approved and done in 9 of 10 provinces.

Since January, we have announced funding for 78 large, strategic infrastructure projects under Building Canada, with \$2.5 billion of federal funding. These are important, long-term projects such as the Sheppard LRT and Union Station improvements in Toronto; new drinking water facilities, like in Lévis, Quebec; and improving transit systems in Calgary and Edmonton. These are the bigger, longer-term projects.

For the Infrastructure Stimulus Fund, since January, we have signed agreements with all 13 jurisdictions who have agreed to provide new money to match ours. Also, we have committed more than \$3.3 billion of the \$4 billion fund and approved over 3,000 projects across the country.

Combined, in the nine months since January, we have committed more than \$7.6 billion federally to over 4,700 projects across all our programs. When you combine that with the investments of provinces, municipalities and others, we have collectively committed \$21 billion to infrastructure projects in Canada.

également d'autres mesures, comme des crédits d'impôt, de l'aide à des secteurs importants de notre économie, comme ceux de la forêt et de l'automobile, et de l'aide à la formation.

Une fois encore, c'est un plaisir d'être parmi vous. La dernière fois que nous sommes venus vous rencontrer, au printemps, nous vous avons fait le point de la situation au moment. Je suis ravi d'être à nouveau parmi vous pour vous indiquer comment la situation a évolué au cours des derniers mois, soit au cours de l'été et de l'automne.

Depuis la présentation du budget à la fin janvier, en un peu plus de neuf mois, nous avons conçu, approuvé et lancé cinq nouveaux programmes d'infrastructures dont le budget faisait état. Nous avons apporté des changements législatifs, réglementaires et administratifs à nos programmes afin d'accélérer l'approbation des projets d'infrastructures financés à même notre budget. Nous avons accéléré le financement d'un paiement de transfert à l'intention des provinces et des territoires, dont le montant prévu au départ était de 25 millions de dollars par année. Alors que nous avions prévu d'étaler des versements sur plus de sept ans, nous avons conclu des ententes avec neuf administrations désireuses d'engager ces fonds plus rapidement. À ce jour, nous leur avons transféré plus de 500 millions de dollars à cette fin.

Quant aux projets destinés aux petites collectivités, dans le cadre du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada qui devait au départ être mis en œuvre sur plus de sept ans, nous avons accéléré toutes les approbations de ce financement dans neuf des 10 provinces, en plus des 500 millions de dollars qui nous ont été octroyés dans le Budget pour compléter le financement de ce programme. Nous avons donc pris un programme qui devait s'étaler sur sept ans, nous avons approuvé tous les éléments, les projets sont en cours de réalisation et nous y avons ajouté 500 millions de dollars. Tout a été approuvé et réalisé dans neuf provinces sur 10.

Depuis janvier, nous avons annoncé le financement de 78 grands projets d'infrastructures stratégiques dans le cadre de Chantiers Canada, qui recevront 2,5 milliards de dollars du gouvernement fédéral. Il s'agit de projets importants et à long terme parmi lesquels on compte les travaux à la gare Union de Toronto, l'amélioration des installations d'eau potable à Lévis, au Québec, et l'amélioration du transport en commun à Calgary et à Edmonton. Ce sont là les projets à long terme les plus importants.

Dans le cas du Fonds de simulation de l'infrastructure, depuis janvier, nous avons signé des ententes avec les 13 administrations qui ont convenu d'injecter de nouveaux fonds équivalents aux nôtres. Nous avons aussi engagé plus de 3,3 milliards des quatre milliards de dollars disponibles et nous avons approuvé plus de 3 000 projets dans tout le pays.

Donc, depuis janvier, en neuf mois, nous avons engagé plus de 7,6 milliards de fonds fédéraux dans plus de 4 700 projets relevant de tous nos programmes. Lorsque vous ajoutez ce montant aux investissements des provinces, des municipalités et d'autres, vous obtenez un engagement collectif de 21 milliards de dollars consacrés à des projets d'infrastructures au Canada.

These infrastructure projects are not just important in putting people to work; they are good projects for Canada and for communities. For example, we are making improvements to the Port of Belledune in northern New Brunswick; we are fixing the central reference library in downtown Toronto; we are putting in new sewers and water pipes in communities throughout Quebec; we are supporting the TELUS World Centre of Science in Calgary, Alberta; we are twinning highway 11 in northern Saskatchewan to give people safer and better transportation; and we are constructing a new wind farm in Summerside, Prince Edward Island. These are examples of some of the projects that are being funded under our programs.

We work closely in cooperation with other orders of government, particularly provinces, territories and municipalities. It is truly a national partnership. We do not build or manage the projects; our partners do that. Our role is to review and approve the projects and give them a green light as quickly as possible.

For example, under the Infrastructure Stimulus Fund, we designed an accelerated online application process. Project managers can start building their projects and incurring costs the day their project is announced. Work is already under way on many of these projects.

In the September report tabled by the government, based on the first information provided to us by the provinces and territories, we estimated work is under way on close to 1,800 projects, worth about \$6 billion in combined contributions. This includes preconstruction work, tendering, ordering supplies, contracts, design, as well as work shovels in the ground.

The economic impact of these projects begins as soon as our partners get their approval. The work does not wait until a federal cheque arrives; they have the authority to proceed. Once we do get a claim from the provinces, we review it and pay it within 30 days.

I conclude by saying that since the budget in January and since we were last here in the spring, we have come a very long way. It has been a busy year. We have an unprecedented number of infrastructure projects approved and under way, and in various stages of planning and construction. We have every confidence in our municipal, provincial and private sector partners that they will accelerate their construction as quickly as possible.

My colleagues and I will be pleased to answer any questions that you may have for us this morning.

Si ces projets s'avèrent efficaces pour mettre les gens au travail, ils se révèlent aussi avantageux pour le Canada et pour les collectivités. C'est ainsi que nous procédons à des améliorations dans le port de Belledune, dans le nord du Nouveau-Brunswick, que nous rénovons la bibliothèque centrale de référence du centre-ville de Toronto, que nous installons de nouveaux égouts et de nouveaux aqueducs dans les collectivités de toutes les régions du Québec, que nous assumons une partie des coûts de construction du TELUS World Centre of Science à Calgary, en Alberta, que nous élargissons la route 11 dans le Nord de la Saskatchewan pour améliorer la sécurité et l'efficacité des déplacements, et que nous construisons un parc éolien à Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce sont là des exemples de projets financés par nos programmes.

Nous coopérons étroitement avec les autres paliers de gouvernement, en particulier les provinces, les territoires et les municipalités. C'est un partenariat de dimension vraiment nationale. Nous ne nous occupons pas de construire ou de gérer des projets; ce sont nos partenaires qui le font. Notre rôle consiste à examiner et à approuver les projets, et à leur donner le feu vert aussi rapidement que possible.

C'est ainsi que, dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, nous avons conçu un processus accéléré de dépôt de demandes en ligne. Les gestionnaires de projet peuvent amorcer les travaux de construction et engager des coûts dès que les projets sont annoncés. Les travaux ont déjà démarré pour nombre de ces projets.

Dans le rapport que le gouvernement a déposé en septembre, en nous fiant à l'information transmise par les provinces et les territoires, nous avons estimé que près de 1 800 projets étaient en cours de réalisation, représentant des contributions totales d'environ 6 milliards de dollars. Cela englobe les travaux préalables à la construction, les appels d'offres, les commandes de fournitures et de matériaux, la passation des contrats, les travaux de conception ainsi que de terrassement.

Ces projets ont des retombées économiques dès que nos partenaires obtiennent leurs approbations. Les travaux commencent avant que le gouvernement fédéral n'émette un chèque car ces partenaires sont alors autorisés à aller de l'avant. Lorsque nous recevons une demande d'une province, nous l'étudions et procédons au paiement dans les 30 jours.

Je vais terminer en vous disant que, depuis la présentation du budget en janvier et depuis notre dernière présence parmi vous, nous avons réalisé beaucoup de progrès. Ce fut une année très chargée. Le nombre de projets d'infrastructures qui ont été approuvés et qui, ayant démarré, en sont à diverses étapes de leur mise en œuvre est sans précédent. Nous sommes tout à fait convaincus que nos partenaires des secteurs municipal, provincial et privé vont accélérer leurs travaux de construction aussi rapidement que possible.

Mes collègues et moi nous tenons à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez avoir.

The Chair: You talked about the Building Canada Fund, it being seven years duration, and you accelerated it and added a further \$500 million. Could you give us more detail?

Mr. Forster: In Budget 2007, one of the funds announced was called the Building Canada Fund. It was over \$8 billion, allocated per capita to provinces and territories.

The fund has two components. In each province, we divide it in half — not necessarily 50/50, but into two pieces — and the amount in each piece varies by province. Part of the fund goes to large, long-term, strategic projects — some of them I mentioned, like the subway in Toronto, drinking water plants and twinning highways. Part of the fund, about \$1.1 billion across the country, is set aside for small communities with a population of under 100,000. They apply to the fund, to a secretariat with the province.

Originally, the intent was to manage that over two or three rounds of applications over seven years. The budget said: “We will provide an additional \$500 million for projects in any province where they commit and approve all of that money now, this year.” Even though it was originally going to be a seven-year program, we have accelerated it. By this summer, we had approved all of that money — the \$1.1 billion originally for seven years — and we have approved this top-up money in nine of the ten provinces.

Senator Di Nino: Are these matching grants? Are they purely Infrastructure Canada money or are they matched with municipalities and provinces?

Mr. Forster: Under our programs, everything is matched with the exception of the Gas Tax Fund, which is 100 per cent federal funding. For all of our other federal programs, the federal funding must be matched. For example, if it is a provincial highway, it is a 50/50 agreement between ourselves and the province. For municipal community projects, it is one third federal, one third provincial and one third municipal.

The Chair: You said nine out of the ten provinces; you did not mention the territories, so, presumably, there are three territories and one province that have not signed on. They will not be getting any of the \$1.1 billion because that it already gone and has been committed. Is that the way I understand your testimony?

Mr. Forster: No, not quite. In the territories, the Building Canada Fund works a bit differently. Because it was allocated per capita, they get a very small amount in the North because they

Le président : Vous avez parlé du Fonds Chantiers Canada en indiquant que son financement devait s'étaler sur sept ans, mais que vous l'avez accéléré et que vous y avez ajouté un autre montant de 500 millions de dollars. Pouvez-vous nous donner de plus amples détails?

M. Forster : L'un des fonds annoncés dans le budget de 2007 a pour nom Fonds Chantiers Canada. Il était doté de plus de 8 milliards de dollars à répartir entre les provinces et les territoires en fonction de leur nombre d'habitants.

Ce fonds a deux volets. Dans chaque province, nous divisons les fonds en deux, pas nécessairement à parts égales mais en deux, et le montant de chaque volet varie selon la province. Une partie du fonds est consacrée à d'importants projets stratégiques à long terme. J'en ai évoqué quelques-uns comme le métro de Toronto, les usines de traitement des eaux de consommation et les élargissements de route. Une autre partie du fonds, soit environ 1,1 milliard de dollars pour l'ensemble du pays, est réservée à l'intention des petites collectivités dont la population n'atteint pas les 100 000 personnes. Celles-ci adressent leurs demandes de fonds à un secrétariat mis en place dans leur province.

Nous avons au départ l'intention de gérer ce fonds sur deux ou trois cycles de demandes étalés sur sept ans. Le budget précisait que nous allions offrir un montant additionnel de 500 millions de dollars pour des projets à réaliser dans n'importe quelle province qui s'engagerait et approuverait toutes ces dépenses maintenant, au cours de cette année-ci. Ce programme devait au départ s'étaler sur sept ans, mais nous l'avons accéléré. Cet été, nous avons approuvé l'engagement de l'ensemble de ses fonds, soit le 1,1 milliard de dollars prévus au départ pour sept ans, et nous avons également approuvé les montants additionnels dans neuf des 10 provinces.

Le sénateur Di Nino : S'agit-il de subventions de contrepartie? S'agit-il uniquement d'argent d'Infrastructure Canada ou les municipalités et les provinces doivent-elles verser le même montant?

M. Forster : Dans le cadre de nos programmes, il faut toujours fournir un montant équivalent, si ce n'est pour le Fonds de la taxe sur l'essence, qui est financé intégralement par le gouvernement fédéral. Pour tous nos autres programmes fédéraux, un montant identique à celui fourni par le gouvernement fédéral doit être versé. C'est ainsi que, s'il s'agit d'une route provinciale, l'entente prévoit un financement à parts égales de la province et de nous-mêmes. Dans le cas des projets communautaires des municipalités, le fédéral, la province et la municipalité assument chacun un tiers des coûts.

Le président : Vous avez parlé de neuf provinces sur 10, sans faire état des territoires, et j'en conclus donc qu'il y a trois territoires et une province qui n'ont pas signé d'entente. Elles ne recevront donc rien du 1,1 milliard de dollars parce que cet argent est déjà parti et a été engagé. Est-ce bien ce que vous avez dit?

M. Forster : Non, pas vraiment. Dans les territoires, le Fonds Chantiers Canada fonctionne de façon légèrement différente. Comme l'argent est réparti en fonction du nombre d'habitants, les

have few people. In 2007, the government provided what I call this base funding for provinces and territories of \$25 million a year.

For the territories, that is a huge amount. They are getting \$175 million in base funding. We just rolled the money into that program. Rather than giving them \$3 million out of one, we put it all together. We do both kinds of projects in the North — obviously, small community projects and larger projects — so they benefit from it.

The Chair: What about the province that has not signed?

Mr. Forster: We still have not committed all of the funding under the communities' component in Quebec but we are very close, and then we will move on to the top-up money.

The Chair: You have not committed all of the \$1.1 billion, then?

Mr. Forster: No. We are close on Quebec and then we have their share of the \$500 million.

Senator Eggleton: Thank you for your work on infrastructure over the years. As you point out, it has many different programs within it, but I want to focus on the stimulus.

According to the third report of the Minister of Finance with respect to the Economic Action Plan at the end of September, 90 per cent of the funds have been committed. I would like to understand, in terms of the Infrastructure Stimulus Funding, what the word "committed" means. Also, how much has actually gone out to this point in cash outlay?

According to the critic for the opposition in the House of Commons, at the end of August, only 12 per cent had gone out the door. There is a big gap between 90 and 12 per cent. After all, we are in a period when we need the money being used and jobs being created, and cash outlay becomes an important part of that.

What is your role after the commitment? You will explain how you consider the word "committed," and beyond that, would you explain your ongoing role and also the provincial ongoing role in administering what happens at the local level?

Mr. Forster: I will take those questions one at a time.

In the report tabled by the government in September, it talked about 90 per cent of the action plan being committed. That includes everything in the action plan — for example, tax measures, housing, training measures, money for the automobile sector — not just infrastructure.

régions du Nord n'obtiennent qu'un très faible montant parce que leur population est faible. En 2007, le gouvernement a versé ce que j'appelle un financement de base pour les provinces et les territoires de 25 millions de dollars par année.

Pour les territoires, c'est un montant énorme. Ils obtiennent 175 millions de dollars en financement de base. Nous avons tout simplement versé ces fonds dans le programme. Au lieu de leur donner trois millions de dollars au titre d'un programme, nous mettons tout ensemble. Nous réalisons les deux types de projet dans le Nord, aussi bien de petits projets communautaires que des projets plus importants, pour qu'ils profitent de ces possibilités.

Le président : Qu'en est-il de la province qui n'a pas signé?

M. Forster : Nous n'avons pas encore engagé la totalité des fonds dans le cadre de l'élément destiné aux collectivités au Québec, mais nous sommes très proches d'une entente et nous irons alors de l'avant avec les fonds complémentaires.

Le président : Vous n'avez donc pas engagé la totalité du montant de 1,1 milliard de dollars?

M. Forster : Non. Nous sommes très proches d'une entente avec le Québec et, ensuite, nous avons sa part des 500 millions de dollars.

Le sénateur Eggleton : Je vous remercie du travail que vous faites sur les infrastructures année après année. Comme vous l'avez indiqué, cela implique un grand nombre de programmes différents, mais je veux mettre l'accent sur les mesures de stimulation.

Si je me fie au troisième rapport du ministère des Finances faisant le point sur le Plan d'action économique à la fin septembre, 90 p. 100 des fonds avaient été engagés. J'aimerais comprendre ce que signifie le terme « engagé » dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure. J'aimerais également que vous me disiez quel montant a réellement été versé jusqu'à maintenant?

Le critique de l'opposition à la Chambre des communes prétend que, à la fin août, seuls 12 p. 100 des fonds avaient été versés. L'écart entre 90 et 12 p. 100 est important, surtout que nous avons bien besoin en ce moment que cet argent soit injecté dans l'économie et crée des emplois. Les décaissements jouent un rôle important dans ce contexte.

Quel rôle jouez-vous une fois l'engagement pris? J'aimerais donc que vous nous expliquiez ce que vous entendez par « engagé » et que vous nous précisiez quel rôle vous jouez en permanence, ainsi que celui assumé par les provinces, dans l'administration des projets au niveau local.

M. Forster : Je vais répondre à ces questions une par une.

Le rapport déposé par le gouvernement en septembre précisait qu'environ 90 p. 100 des fonds du Plan d'action avaient été engagés. Cela comprend tout ce que le plan d'action englobe, par exemple les mesures fiscales, celles touchant le logement et la formation, l'argent versé au secteur de l'automobile, et pas uniquement pour les infrastructures.

The Infrastructure Stimulus Fund, as I mentioned in my opening remarks, is a \$4 billion fund. It is over two years. We have committed over \$3.3 billion of the \$4 billion fund. We have some left to go.

In terms of cash spent, I would respond in a couple of ways. First, funds are flowing this year to provinces, territories and municipalities at an unprecedented rate — not just from our program, but from all of our programs and from other departments.

The timing of the funding is actually not the critical issue. Our federal infrastructure programs work such that we reimburse cost incurred as construction proceeds. If you have a \$100-million project, I do not give you \$100 million up front and say, “Thank you very much. Let us know how it turns out.” The proponent proceeds with construction, and as they incur costs, they submit claims to the province who then, under the program, will submit the claim to us.

I may not see a claim for work that is under way this summer until February or March, depending on when it comes through. What is key under the stimulus program is when they are authorized to begin work. That is when they can go ahead and get their tenders done, put out contracts, order equipment and supplies and put everybody to work.

As I mentioned in our first reports that we had in September, we estimated about 1,800 projects are under way, worth about \$6 billion. We are now going through the first set of claims that we received from provinces and territories. They give it to us on a quarterly basis. Until we have reviewed the claims, I cannot give you an answer as to how much of our money has been spent by them.

On the third question on our ongoing role, our key role was to get projects green-lighted and approved, which we have done. The provinces also have a role. They have to build the projects that they have for their assets, whether it is highways or some other thing. They also, in turn, are responsible to stream the money to the municipal governments through the program. They sign their short contribution agreements with the cities, monitor and report progress to us. As I mentioned, we are just going through the first quarterly ones that were submitted. We will review and monitor those and work with the province to see that, for example, this project does not seem to be starting on schedule or this one is ahead of schedule. We have some projects coming in under tender costs, so we will review with them what to do with that money.

Le Fonds de stimulation de l'infrastructure, comme je l'ai indiqué dans mes remarques préliminaires, est doté de quatre milliards de dollars. Il a une durée de vie de deux ans. Sur ce montant, nous avons engagé au-delà de 3,3 milliards de dollars. Il nous en reste donc à affecter.

En ce qui concerne les déboursés, je vais vous donner plusieurs réponses. Tout d'abord, les fonds sont transférés cette année aux provinces, aux territoires et aux municipalités à un taux sans précédent, pas uniquement à partir de notre programme, mais de tous nos programmes et de tous les autres ministères.

En réalité, le calendrier des versements n'est pas la question essentielle. Nos programmes fédéraux d'infrastructures nous amènent à rembourser les coûts absorbés lorsque les travaux de construction progressent. Si vous réalisez un projet de 100 millions de dollars, je ne vous donne pas 100 millions de dollars au début en vous disant : « C'est très bien ainsi. Tenez-nous informés de la façon dont les choses vont se dérouler. » Le promoteur procède à la construction et, lorsqu'il assume des coûts, il fait parvenir ses demandes de remboursement à la province qui, dans le cadre du programme, nous les retransmet.

Il se peut fort bien que je ne reçoive pas de demandes de remboursement pour des travaux exécutés cet été avant les mois de février ou de mars, selon la façon dont les choses vont se dérouler. Ce qui est essentiel avec le programme de stimulation est le moment auquel les promoteurs sont autorisés à entamer les travaux. C'est alors qu'ils peuvent aller de l'avant et préparer leurs appels d'offres, accorder des contrats, commander de l'équipement et des fournitures et mettre tous les gens au travail.

Comme je l'ai indiqué dans nos premiers rapports de septembre, nous estimons qu'environ 1 800 projets sont en cours de réalisation, d'une valeur approximative de six milliards de dollars. Nous étudions actuellement la première série de demandes de remboursement que nous avons reçues des provinces et des territoires. Elles nous les font parvenir une fois par trimestre. Tant que nous n'avons pas fini cet examen, je ne suis pas en mesure de vous indiquer combien d'argent de nos divers fonds elles ont réellement dépensé.

Quant à votre troisième question sur le rôle que nous assumons de façon continue, il consiste à donner le feu vert aux projets et à les approuver, ce que nous avons fait. Les provinces ont aussi un rôle à jouer. Elles doivent réaliser leurs projets d'immobilisations, qu'il s'agisse de routes ou d'autre chose. Il leur incombe également d'acheminer l'argent aux administrations municipales dans le cadre du programme. Elles signent leurs brèves ententes de contribution avec les villes, contrôlent le déroulement des opérations et nous font rapport sur l'état d'avancement des travaux. Comme je l'ai indiqué, nous procédons tout juste à l'analyse des premiers rapports trimestriels qu'elles nous ont transmis. Nous allons les examiner et les contrôler et collaborer avec les provinces pour voir si, par exemple, tel projet semble démarrer en retard ou tel autre avancer plus vite que prévu. Nous avons constaté que certains projets coûtent moins chers qu'indiqué dans les appels d'offres et nous allons étudier avec elles ce qu'il convient de faire de l'argent ainsi dégagé.

We have an ongoing monitoring role. The province, in our legal agreement with them, is also responsible to monitor the progress of the projects, stream the money to the municipalities and others, and oversee the construction.

The cities, the third leg in the partnership, obviously have the responsibility to manage the projects, issue the tenders, oversee construction on a day-to-day basis, pay the bills, and then they submit claims through the province to us for our share.

Senator Eggleton: You say that timing is not an issue, but there is a fine deadline here in terms of when these projects must be completed. Are you convinced that all of this \$4 billion will be out the door and will have been used — perhaps not paid; you say there is a delay — by the deadline?

Mr. Forster: When people apply to the program they sign an attestation that they feel the project can be finished by March 31, 2011. We are confident in our municipal partners that they will build the projects by that time. We have put in place this quarterly reporting and monitoring. If we see, with the province, that a project that was supposed to start on October 15 has not started and it is November 30, we can ask what is going on there. The question then becomes, “Do we need to move that money into something else, into some other project that can use it, rather than watch that project sit there and the money go unspent?” We will be continuing that monitoring and doing everything we can to ensure that all the funds are spent.

Senator Eggleton: One of the big controversies in all of this is the distribution of the money, quite aside from who signs the “big physical cheques.” According again to the critic in the House of Commons, the Harper government funnelled 34 per cent more taxpayers’ dollars into Conservative ridings. He also pointed out that the top 20 ridings by number of projects and by dollar amount all show a clear direction toward Conservative-held ridings.

What is your opinion about the distribution of this money? Is it not supposed to be evenly distributed?

Mr. Forster: No, the stimulus fund money is distributed to provinces on a per capita basis. Everyone is getting their per capita share. Within that, the allocation of funds is based on the applications submitted; for example, in Ontario. With the Province of Ontario, we issued a call for applications to municipal governments on May 1. We had 2,700 applications. We reviewed those and made announcements a little over a month later on 1,200 projects. Those projects are reviewed and approved. First, the projects themselves are coming from municipalities, so the city councils and the mayors there have all had to review, vet and approve those projects. I do not go to city X and say, “You should do this street or that sewer.” These projects come from municipal governments. When we sit down and review them. We

Nous exerçons un rôle permanent de surveillance. Les ententes que nous avons signées avec les provinces les rendent également responsables du contrôle de l’avancement des travaux sur les projets, de l’acheminement de l’argent aux municipalités et aux autres, et de la surveillance de la construction.

Les villes, le troisième volet du partenariat, sont manifestement tenues de gérer les projets, de lancer les appels d’offres, de surveiller la construction au quotidien, de payer les factures et de nous faire parvenir, pour la part qui nous incombe, les demandes de remboursement par l’intermédiaire de la province.

Le sénateur Eggleton : Vous dites que le calendrier ne pose pas de problème, mais le délai est serré pour terminer ces projets. Êtes-vous convaincu que la totalité de ce montant de quatre milliards de dollars sera effectivement versée et aura servi — mais n’aura peut-être pas été payée, puisque vous dites qu’il y a un délai — d’ici l’échéance?

M. Forster : Lorsqu’un promoteur soumet une demande d’aide au financement dans le cadre du programme, il atteste par écrit que le projet peut être terminé d’ici le 31 mars 2011. Nous sommes confiants que nos partenaires municipaux vont effectivement réaliser ces projets d’ici là. Nous avons mis en place ces procédures trimestrielles de rapport et de contrôle. Si nous constatons, avec la province, qu’un projet qui devait démarrer le 15 octobre ne l’a toujours pas fait au 30 novembre, nous pouvons demander ce qui se passe. La question signifie alors : « Faut-il consacrer cet argent à quelque chose d’autre, à un autre projet qui pourra l’utiliser plutôt que de voir ce projet ainsi bloquer les fonds qui lui étaient consacrés? » Nous allons continuer à exercer cette surveillance et à faire tout en notre pouvoir pour nous assurer que la totalité des fonds est dépensée.

Le sénateur Eggleton : L’une des grandes controverses que tout cela soulève est la répartition de l’argent, indépendamment de qui signe réellement le chèque. Toujours en nous fiant au critique de l’opposition en la matière à la Chambre des communes, les circonscriptions conservatrices auraient été avantagées de 34 p. 100 par le gouvernement Harper, à même l’argent des contribuables. Il a également affirmé que la liste des 20 circonscriptions ayant reçu le plus de projets et les budgets les plus importants fait apparaître un parti pris manifeste en faveur des circonscriptions détenues par les conservateurs.

Que pensez-vous de la répartition de ces fonds? Ne sont-ils pas censés être répartis également?

M. Forster : Non, les fonds destinés à stimuler l’économie sont répartis entre les provinces en fonction de leur nombre d’habitants. Toutes obtiennent leur part par habitant. Ensuite la ventilation des fonds est fonction des demandes qui sont soumises, par exemple en Ontario. Dans cette province, nous avons invité les administrations municipales à présenter des demandes le 1^{er} mai. Nous avons reçu 2 700 demandes. Nous les avons étudiées et annoncées un peu plus d’un mois plus tard que 1 200 projets avaient été retenus. Ces projets ont fait l’objet d’études et ont été approuvés. Tout d’abord, ce sont les municipalités elles-mêmes qui présentent des projets, et les conseils municipaux et les maires ont donc dû les étudier tous et les approuver. Ce n’est pas moi qui vais dire à une ville

look at key criteria such as, are they ready to go? Are there environmental assessment issues that could delay them? Is there a need to consult Aboriginal people? Is this project feasible to be built within the two years? We had an application for a \$150 million water treatment project. That is a great project and it fits Building Canada, which has longer times, but it will not work under a two-year stimulus program.

Those projects are reviewed by us and by the province. In Ontario, they have an internal committee of all the departments that go through and review. These projects are all announced jointly with the provincial government. Every project we have here has a provincial, municipal and federal contribution.

Senator Eggleton: Do you have more projects than you have funds to give out?

Mr. Forster: It depends on the province. That is right.

Senator Eggleton: Who makes that decision, the minister?

Mr. Forster: The minister approves all projects, both federally and provincially, and signs the schedule that approves the projects.

You need to look at the infrastructure programs across the programs. There are 30-odd infrastructure programs going on at this time. When you look, for example, at the major infrastructure component of Building Canada, because those projects tend to be in larger urban areas, the analysis tends to show that they are going more to opposition ridings. You have to look at the projects across all of the infrastructure programs to see the distribution, rather than picking one out of 30 and doing the analysis that way.

Senator Callbeck: I want to ask about the \$2 billion that is going to post-secondary education. You mentioned that Industry Canada is involved?

Mr. Forster: Industry Canada manages that program.

Senator Callbeck: Can you answer questions on that?

Mr. Forster: I probably cannot very well, no. I can answer in a general way, but not much beyond that. It is \$2 billion for colleges and universities, and you really should have officials from Industry Canada here to help you with that program.

Senator Callbeck: You would not know how much is committed and the breakdown of the provinces. I would have to get those figures from Industry Canada?

quelconque qu'elle devrait entreprendre des travaux dans cette rue ou sur cet égout. Les projets sont soumis par les administrations municipales. Lorsque vient le temps pour nous de les étudier, nous nous intéressons à des critères importants comme de savoir si ces projets sont réellement prêts à démarrer. Soulèvent-ils des questions d'évaluation environnementale qui pourraient les retarder? Faut-il consulter les peuples autochtones? Le projet peut-il être réellement construit dans un délai de deux ans? Nous avons reçu une demande concernant un projet de traitement des eaux de 150 millions de dollars. C'est un excellent projet qui cadre bien avec Chantiers Canada, dont le délai d'application est plus long, mais pas avec un programme de stimulation sur deux ans.

Les provinces et nous étudions ces projets. En Ontario, le gouvernement provincial a mis sur pied un comité interne composé de représentants de tous les ministères qui analyse ces projets. Tous ces projets font l'objet d'une annonce conjointe avec le gouvernement provincial. Chaque projet en cours de réalisation reçoit des contributions provinciales, municipales et fédérales.

Le sénateur Eggleton : Vous a-t-on soumis plus de projets que vous ne pouvez en financer?

M. Forster : Cela dépend des provinces. C'est exact.

Le sénateur Eggleton : Qui prend la décision? Le ministre?

M. Forster : Le ministre approuve tous les projets, au niveau fédéral et au niveau provincial, et signe le document qui constitue leur approbation officielle.

Vous devez prendre en compte l'ensemble des programmes d'infrastructures. Une trentaine est actuellement en cours d'exécution. Lorsque vous vous penchez, par exemple, sur le volet Grandes infrastructures de Chantiers Canada, comme ces projets se retrouvent plus souvent dans de grandes régions urbaines, l'analyse tend à montrer qu'ils sont plus souvent accordés dans des circonscriptions tenues par l'opposition. Il faut tenir compte des projets réalisés dans le cadre de tous les programmes d'infrastructures pour voir leur répartition plutôt que d'en choisir un sur 30 et de procéder ainsi à l'analyse.

Le sénateur Callbeck : J'ai des questions à vous poser sur les deux milliards de dollars consacrés à l'enseignement postsecondaire. Vous avez indiqué qu'Industrie Canada est impliqué dans ce programme?

M. Forster : Industrie Canada gère ce programme.

Le sénateur Callbeck : Êtes-vous en mesure de répondre à des questions à ce sujet?

M. Forster : Non, je ne suis probablement pas le mieux placé pour le faire. Je peux vous répondre en termes généraux, mais sans aller beaucoup plus loin. Ce programme est doté d'un budget de deux milliards de dollars destinés aux collèges et aux universités et vous devriez vraiment vous adresser à des responsables d'Industrie Canada pour obtenir davantage de renseignements sur ce programme.

Le sénateur Callbeck : Vous ne sauriez pas quels sont les montants engagés et leur répartition par provinces. Il faudra que je demande ces chiffres à Industrie Canada?

Mr. Forster: Yes, you would.

Senator Callbeck: The money then flows to the provinces and then to the universities from the provinces?

Mr. Forster: Yes, I believe they are operating under a similar kind of model as the stimulus fund.

Senator Callbeck: What percentage does the province put up here?

Mr. Forster: You are asking about the KIP, the Knowledge Infrastructure Program?

Senator Callbeck: Yes, this \$2 billion.

Mr. Forster: You should talk to officials from Industry Canada. I would not want to give you inaccurate information.

Senator Callbeck: It says it is for two years. Does that mean the project must be started or completed within two years?

Mr. Forster: Again, I will speak to the Infrastructure Stimulus Fund, which is similar, but it is the one we manage. Under the stimulus fund the projects must be substantially completed by March 31, 2011. If they are not, the agreement states that we can only share costs up to midnight on March 31, 2011. We will pay our one third share of any cost incurred up to that date. After that date, the municipality or the province, whoever is building it, will complete it, but on their own and with their own money.

Senator Callbeck: I have a question about small communities. I come from a small community and I am very much interested in this fund. You mentioned that all of the monies in that fund have been committed, with the exception of Quebec. I am not sure of the time frame. It was supposed to be over seven years and then it was speeded up. What is the time frame now?

Mr. Forster: For the original program, the \$1.1 billion from Building Canada still can be spent over seven years. We have sped up the approval process. We were intending to have three rounds of applications, perhaps in the first year, fourth year and sixth year. We have done it all at once. They are all approved and can begin. Under the main program, they can spend that money up to year 2014.

The top-up money was an incentive to get everyone to approve that fund immediately. The \$500 million is only for two-year projects. When we reviewed it, we looked at only projects that could be built. That \$500 million top-up must be spent by March 31, 2011.

Senator Callbeck: Does the same proviso apply there if it is not completed?

Mr. Forster: Exactly. They will continue and finish it, but our ability to share in the costs ends March 31, 2011.

M. Forster : Oui, c'est à eux que vous devriez vous adresser.

Le sénateur Callbeck : L'argent est transféré aux provinces, puis aux universités de la province concernée?

M. Forster : Oui. Je crois qu'ils appliquent un modus operandi comparable à celui utilisé pour le fonds de stimulation.

Le sénateur Callbeck : Quel est le pourcentage que la province doit investir?

M. Forster : Vous posez la question au sujet du Programme d'Infrastructures du savoir, le PIS?

Le sénateur Callbeck : Oui, au sujet de ces deux milliards de dollars.

M. Forster : Vous devriez la poser aux responsables d'Industrie Canada. Je ne veux pas vous fournir de renseignements inexacts.

Le sénateur Callbeck : Il est écrit que c'est pour deux ans. Cela signifie-t-il que le projet doit démarrer ou être terminé dans les deux ans?

M. Forster : Une fois encore, je peux vous parler du Fonds de stimulation de l'infrastructure, qui est comparable, mais que nous gérons. Dans le cadre du Fonds de stimulation, les projets doivent être terminés pour l'essentiel d'ici le 31 mars 2011. L'entente précise que, s'ils ne le sont pas, nous ne pouvons partager les coûts que jusqu'à minuit le 31 mars 2011. Nous allons payer un tiers de tous les coûts engendrés jusqu'à cette date. Au-delà, la municipalité ou la province, celle qui procède aux travaux, les terminera à ses frais, avec ses propres fonds.

Le sénateur Callbeck : J'ai une question au sujet des petites collectivités. Je viens d'une petite collectivité et je suis très intéressée par ce fonds. Vous avez précisé que la totalité du budget de ce fonds a été engagée, sauf pour la part du Québec. Je ne sais pas avec certitude quel est le délai qui s'applique. Ce devait être sept ans et le délai a été raccourci. Quel est le délai maintenant?

M. Forster : Pour le programme de départ, le montant de 1,1 milliard de dollars de Chantiers Canada peut encore être dépensé sur sept ans. Nous avons accéléré le processus d'approbation. Nous avons l'intention d'avoir trois cycles de demandes, peut-être au cours de la première année, de la quatrième et de la sixième. Nous avons tout fait en une seule fois. Tous les projets ont été approuvés et peuvent démarrer. Dans le cadre du programme principal, ils peuvent dépenser cet argent jusqu'en 2014.

Les montants complémentaires constituaient une mesure incitative pour amener tout le monde à approuver ce fonds immédiatement. Le montant de 500 millions de dollars est destiné uniquement à des projets de deux ans. Lorsque nous avons étudié les demandes, nous n'avons retenu que les projets qui pouvaient être réalisés. Ce complément de 500 millions de dollars doit être dépensé d'ici le 31 mars 2011.

Le sénateur Callbeck : Les mêmes modalités s'appliquent-elles si un projet n'est pas terminé?

M. Forster : C'est exact. Ils vont poursuivre les travaux et les terminer, mais nous ne pouvons partager les coûts au-delà du 31 mars 2011.

Senator Callbeck: You mentioned that when projects are approved, work can start immediately. Claims are made to the province. I thought I heard you say that those claims are paid within 30 days. Is that 30 days after you approve the invoice?

Mr. Forster: Here is what would happen: Our agreement is not with 3,000 municipalities in Canada. We have an agreement with each province because municipalities are provincial jurisdiction. I sign an agreement with the Government of P.E.I. and we agree on 30 stimulus projects that are attached to that agreement. As soon as we announce those projects, it means we have done our review and environmental assessment, so that day Charlottetown, for example, can begin work.

They then go out, hire contractors, start to build and they incur costs, which they would submit as a claim to the province. We have a \$10 million project to date and we have spent \$3 million. The province on a quarterly basis will provide a claim to the federal government for all of the projects in P.E.I. They collect from the municipalities and submit a claim to us. Collectively, let us say \$30 million has been spent, we will pay our third of that within the 30 days that we get it from the province.

Senator Callbeck: I thought you said that you have received claims from the provinces with respect to the work that was done this summer, but that you probably would not be paying them until February?

Mr. Forster: I said it may be that scenario. Under the Infrastructure Stimulus Fund, though, and it is the only fund, we have also provided advances to provincial governments. We have given them 25 per cent of the money this year up front so that if they want to go ahead and pay the municipalities faster, they have the money. All provinces and territories have received an advance from us so they do not have to wait to submit a claim. They can issue payments to municipalities for projects immediately.

Senator Mitchell: I am interested in knowing the proportion of the stimulus package that is accounted for by your Infrastructure Stimulus Fund. We were told at a recent meeting that it was about \$29 billion for the entire stimulus package delivered by the Department of Finance. You are saying you will put out \$7.6 billion in infrastructure this year. Can you account for the difference of some \$21 billion?

Mr. Forster: I am not sure, unless Mr. Sarantakis would know what encompasses the \$29 billion.

Mr. Sarantakis: No, I am not sure.

Le sénateur Callbeck : Vous avez indiqué que, lorsque les projets sont approuvés, les travaux peuvent débuter immédiatement. Les demandes de remboursement sont ensuite présentées à la province. Je croyais vous avoir entendu dire que ces demandes sont payées dans les 30 jours. Voulez-vous dire 30 jours après que vous ayez approuvé la facture?

M. Forster : Voici comment les choses se passent. Nous n'avons pas conclu d'entente avec les 3 000 municipalités du Canada. Nous avons conclu une entente avec chaque province parce que les municipalités relèvent des pouvoirs des provinces. Je signe une entente avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et nous nous entendons sur 30 projets de stimulation qui sont indiqués dans cette entente. Dès que nous faisons connaître les projets qui ont été approuvés, cela signifie que nous avons terminé notre étude et l'évaluation environnementale et, à compter de ce jour, Charlottetown, par exemple, peut débuter les travaux.

La province lance alors ses appels d'offres, retient les entrepreneurs, débute les travaux de construction. Les entrepreneurs absorbent des coûts, dont ils demandent le remboursement à la province. Nous avons un projet de 10 millions de dollars à ce jour et nous avons dépensé trois millions de dollars. Tous les trimestres, la province fait parvenir au gouvernement fédéral une demande de remboursement pour l'ensemble des projets réalisés dans l'Île-du-Prince-Édouard. Elle recueille les demandes des municipalités et nous fait parvenir une seule demande. Disons que, collectivement, 30 millions de dollars ont été dépensés. Nous allons payer le tiers de ce montant dans les 30 jours de la réception de la demande de la province.

Le sénateur Callbeck : Je croyais que vous aviez dit avoir reçu des demandes des provinces concernant les travaux faits cet été, mais que vous n'alliez probablement pas les payer avant février?

M. Forster : J'ai dit que ce scénario est possible. Dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, et uniquement dans ce cas, nous avons également versé des avances aux gouvernements provinciaux. Nous leur avons transféré 25 p. 100 cette année, dès le début, pour leur permettre d'aller de l'avant et de payer les municipalités plus rapidement, puisqu'elles ont l'argent. Toutes les provinces et tous les territoires ont reçu des avances pour ne pas devoir attendre de nous soumettre une demande. Elles peuvent payer immédiatement les municipalités qui ont entrepris des projets.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais connaître la proportion de l'ensemble des mesures de stimulation qui sont comptabilisées dans le Fonds de stimulation de l'infrastructure. Lors d'une réunion récente, on nous a dit que l'ensemble des mesures de stimulation relevant du ministère des Finances représentait environ 29 milliards de dollars. Vous nous dites que vous allez consacrer 7,6 milliards de dollars cette année aux infrastructures. Pouvez-vous nous expliquer cette différence de quelque 21 milliards de dollars?

M. Forster : Je n'en suis pas sûr, à moins que M. Sarantakis sache ce qui est compris dans ces 29 milliards de dollars.

M. Sarantakis : Non, je n'en suis pas certain.

Mr. Forster: I can tell you that in the Economic Action Plan announced in January, \$12 billion was for infrastructure programs to be done largely over two years. Of that \$12 billion, we are responsible for approximately \$6 billion. There is the \$4 billion in the stimulus fund, the top-up to the small communities, the recreational trails and the Green Infrastructure Fund. This is where it gets a bit complicated. While everything else is for two years, the spending period for the Green Infrastructure Fund is five years.

Even though we have this short-term two-year program going on, the other challenge and direction for us in the budget was to take our normal long-term seven-year program and speed it up. There are two efforts going on here; one is to speed up our existing program in order to help the economy, and the other is to get the stimulus money out the door at the same time.

Senator Mitchell: When it comes to speeding up, why have you not done as much of that with the Green Infrastructure Fund? Is that not as big a priority?

Mr. Forster: It is a priority. The Green Infrastructure Fund was a brand new fund, so we had to create it. We sent out a call for letters of interest from provinces, municipalities and private sector. We have received probably 150 of those letters from people who are interested. We have already approved about 20 per cent of the Green Infrastructure Fund to large clean hydroelectric transmission projects, one in the Yukon and one in British Columbia. We are in the process now of looking at the other proposals, and we will be trying to get that fund committed as quickly as possible. It has a little more life to it; it is a five-year program as opposed to two years.

Senator Mitchell: Will it be emphasizing climate change initiatives like those hydroelectric transmission projects?

Mr. Forster: The fund can invest in basically four categories, including green energy, such as the two projects we have already done. For example, the Mayo B line in the Yukon will help the Yukon move communities and industry off diesel and onto hydro and reduce its greenhouse gas emissions by some 40 per cent when it is built and up and running. Green energy is one category.

The fund can also invest in public infrastructure in carbon capture and storage. The two other categories that it can invest in are wastewater, such as improving sewage and water treatment across Canada, and solid waste. We are looking at a number of interesting proposals that will convert solid waste into clean energy.

M. Forster : Je peux vous dire que, dans le Plan d'action économique annoncé en janvier, 12 milliards de dollars étaient consacrés aux programmes d'infrastructures à réaliser pour l'essentiel sur une période de deux ans. Sur ce montant, nous sommes responsables d'environ six milliards de dollars. Il y a un montant de quatre milliards de dollars dans le fonds de stimulation, le complément destiné aux petites collectivités, les sentiers récréatifs et le Fonds pour l'infrastructure verte. C'est là que les choses deviennent un peu compliquées. Si toutes les autres dépenses sont étalées sur deux ans, celles faites dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte le sont sur cinq ans.

Même si nous avons ce programme à court terme, sur deux ans, qui s'applique, l'autre difficulté découlant des mesures annoncées dans le budget, était de prendre notre programme normal à long terme, sur sept ans, et d'en accélérer l'exécution. Nous devons donc faire des efforts dans deux domaines, soit accélérer la mise en œuvre de notre programme actuel afin de soutenir l'économie, tout en engageant en même temps les fonds destinés à la stimulation de l'économie.

Le sénateur Mitchell : Quand il s'agit d'accélération, pourquoi n'avez-vous pas procédé de la même façon avec le Fonds pour l'infrastructure verte? N'est-il pas aussi prioritaire?

M. Forster : C'est une priorité. Il s'agissait là d'un tout nouveau fonds que nous avons donc dû mettre sur pied. Nous avons demandé des lettres d'intérêt aux provinces, aux municipalités et au secteur privé. Nous en avons reçues aux alentours de 150 de personnes qui étaient intéressées. Nous avons déjà pris des engagements représentant environ 20 p. 100 du budget du Fonds pour l'infrastructure verte pour d'importants projets de transmission propre d'hydro-électricité, un au Yukon et l'autre en Colombie-Britannique. Nous étudions maintenant les autres propositions et nous allons nous efforcer d'engager les sommes disponibles dans ce fonds aussi rapidement que possible. Nous disposons d'un peu plus de temps puisque ce programme s'applique sur cinq ans et non pas sur deux.

Le sénateur Mitchell : Va-t-il privilégier les initiatives visant à lutter contre les changements climatiques, comme ces projets de transmission hydro-électriques?

M. Forster : Le fonds peut investir, pour l'essentiel, dans quatre catégories, y compris dans l'énergie verte, comme avec les deux projets que nous avons déjà approuvés. C'est ainsi que la ligne Mayo B au Yukon aidera les collectivités et l'industrie du Yukon à abandonner le diesel au profit de l'hydro-électricité et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de quelque 40 p. 100 lorsque la construction sera terminée et la ligne en service. L'énergie verte est l'une des catégories.

Le fonds peut également investir dans des infrastructures publiques destinées à capturer et à stocker le dioxyde de carbone. Les deux autres catégories d'investissement possibles sont les eaux usées, comme l'amélioration des égouts et des usines de traitement des eaux usées à travers le Canada et les déchets solides. Nous étudions un certain nombre de propositions intéressantes visant à transformer des déchets solides en énergie propre.

Senator Mitchell: Are the CCS projects announced recently out of this fund or are they additional?

Mr. Forster: No, they were out of the Clean Energy Fund of Natural Resources Canada, which was also given \$1 billion with a dedicated portion for carbon capture and storage.

Senator Mitchell: Do you know why the government has not put more money into the ecoENERGY program, which has been very successful in supporting wind energy?

Mr. Forster: I am sorry, I do not know.

Senator Mitchell: We are now hearing ominous reports of a jobless recovery. As a result are you reconsidering the kinds of projects you are doing? Or are you quite convinced that your infrastructure projects, of any project, are actually quite labour intensive? Is that a specific criterion in approving projects?

Mr. Sarantakis: There are two aspects to that question. The first is, as Mr. Forster noted, the vast majority of our funds have already been committed. To the extent we would make a C shift at this point would be for the last 5 or 6 per cent of the funding envelope.

Second, to the extent their projects were approved earlier — that is to say, that 90 per cent block — they were selected on the basis of which projects were ready to go as opposed to looking at specific jobs and arguing whether it would create 100 jobs or 110 jobs. The key metric was whether it could start a month or six months from now, and obviously a month from now was better than six.

Senator Mitchell: My final question, not to put you on the spot, but when we see these large cheques printed with the Conservative logo, was it your department that paid for that?

Mr. Forster: No.

Senator Mitchell: Do you know who paid for that?

Mr. Forster: I believe it was the local MPs, but you would have to ask. We did not produce any of them.

Senator Ringuette: I am looking at the latest report on the Economic Action Plan. Specifically, I am looking at pages 68, 69, 70 and 71. For each province, there are a few programs that have been highlighted in the report. For instance, B.C. has three highway infrastructure projects that have received 50 per cent federal funding. It is the same in Saskatchewan and Manitoba, but not in Ontario.

Le sénateur Mitchell : Les projets de capture et de stockage du dioxyde de carbone annoncés récemment sont-ils financés à même ce fonds ou bénéficient-ils d'un financement additionnel?

M. Forster : Non, l'argent provient du Fonds pour l'énergie propre de Ressources naturelles Canada, qui s'est vu accorder un milliard de dollars dont une partie doit être consacrée à la capture et au stockage du dioxyde de carbone.

Le sénateur Mitchell : Savez-vous pourquoi le gouvernement n'a pas consacré davantage d'argent au programme ecoÉNERGIE, qui s'est avéré excellent pour soutenir l'énergie éolienne?

M. Forster : Je suis navré, mais je l'ignore.

Le sénateur Mitchell : Nous entendons maintenant parler de rapports inquiétants faisant état d'une reprise économique, mais sans relance de l'emploi. Cela vous amène-t-il à réfléchir aux types de projets que vous financez, ou êtes-vous passablement convaincu que vos projets d'infrastructure, de tous genres, font réellement appel à une main-d'œuvre importante? Est-ce un critère que vous prenez en compte de façon spécifique lors de l'approbation des projets?

M. Sarantakis : Votre question a deux volets. Le premier est que, comme l'a indiqué M. Forster, la vaste majorité de nos fonds a déjà été engagée. Si nous devons opérer maintenant un tel changement, cela ne toucherait que les derniers 5 ou 6 p. 100 de l'enveloppe de financement.

En second lieu, si leurs projets ont été approuvés précédemment, qu'ils font donc parti de ce bloc de 90 p. 100, ils l'ont été retenus parce qu'ils étaient prêts à démarrer au lieu d'imposer de chercher des tâches précises et de prétendre qu'elles allaient permettre créer 100 ou 110 emplois. L'élément le plus déterminant était de savoir si les projets pourraient démarrer un mois ou six mois plus tard, et il est évident qu'il valait mieux un mois que six mois.

Le sénateur Mitchell : Ma dernière question, qui ne vise pas à vous mettre sur la sellette, mais nous avons vu ces gros chèques portant le logo du Parti conservateur, vise à déterminer si c'est votre ministère qui a payé pour cela?

M. Forster : Non.

Le sénateur Mitchell : Savez-vous qui l'a fait?

M. Forster : Je crois que ce sont les députés au niveau local, mais il faudrait leur demander. Nous n'avons produit aucun de ces chèques.

Le sénateur Ringuette : Je regarde le dernier rapport sur le Plan d'action économique, et plus précisément les pages 68 à 71. Dans ce rapport, quelques programmes ont été mis en évidence dans chaque province. C'est ainsi qu'il y a trois projets d'infrastructures routières en Colombie-Britannique qui sont financés à 50 p. 100 par le fédéral. En est-il de même en Saskatchewan et au Manitoba, sans qu'il en aille de même en Ontario.

Ontario has received only 33 per cent for upgrading highways. The Port of Sept-Îles in Quebec has received 50 per cent funding for an upgrade, whereas the Port of Belledune in New Brunswick has received only 33 per cent. These are only a few examples.

Why is there a discrepancy in the treatment of similar programs, depending on the province?

Mr. Forster: The projects for highways or roads, for example, where you see a difference between 50/50 and a “one-third/one-third/one-third” will depend on who owns the road. If it is a provincial highway, like the Trans-Canada in New Brunswick, or Route 1 from Saint Stephen to St. John, et cetera, the federal government cost shares those projects only with the province. Therefore, it is done on a 50/50 basis.

When you have a local road project with a municipal government and it is owned by the city, the province puts in one-third, the federal government puts in one-third and the city one-third. The city gets two-thirds of the costs covered by the two senior levels of government, and they put in one-third.

With respect to the two port projects you raised, the Port of Belledune in New Brunswick was an important priority for the Province of New Brunswick. Therefore, they are putting in one-third of the funding, as well. It is being cost shared three ways: The port for one-third, the province for one-third and ourselves one-third.

With regard to the project in Quebec, the Quebec government, while they supported the project, did not have any funding to contribute to it. In that case we cost shared it directly with the port as a federal asset — it is an asset owned by the federal government. Therefore, the port is required to put up 50 per cent of the money, whereas in New Brunswick, they only had one-third because the province was also willing to contribute.

Senator Ringuette: Therefore there is discrepancy with regards to funding for similar projects.

Mr. Forster: Again, it will vary. Remember the stimulus is a per capita allocation, so it is not like they are getting more money to do it that way.

Senator Ringuette: I do understand the per capita principle. The more population in one province, the more you will get.

Mr. Forster: Yes.

Senator Ringuette: Therefore, it exponentially increases the discrepancy between the different populations in the different regions of this country.

Mr. Forster: With respect to the ports, though, the Port of Belledune is an easier project for them because they are only putting up one-third of the costs because the province has decided to join in for funding that. In Quebec, because the province did

L'Ontario n'a reçu que 33 p. 100 des budgets d'amélioration des infrastructures routières. Les améliorations du Port de Sept-Îles, au Québec, sont financées à 50 p. 100 alors celles du port de Belledune, au Nouveau-Brunswick, ne le sont qu'à 33 p. 100. Il ne s'agit là que de quelques exemples.

Pourquoi observe-t-on de tels écarts dans le traitement par des programmes similaires, selon la province?

M. Forster : Dans le cadre d'un projet de route, par exemple, le fait qu'il soit financé par deux ou trois parts égales dépend du propriétaire de la route. S'il s'agit d'une route provinciale, comme de la route Transcanadienne au Nouveau-Brunswick, ou de la route 1 qui va de Saint Stephen à St. John, et cetera, le gouvernement fédéral partage les coûts de ces projets avec la province uniquement. Chacune des parties assume alors la moitié des coûts.

Dans le cas d'un projet de route locale réalisée par une administration municipale, à qui la route appartient, la province, le gouvernement fédéral et la ville assument chacun un tiers des coûts. La ville se fait donc rembourser les deux tiers des coûts assumés par les paliers supérieurs de gouvernement, et paie elle-même un tiers.

Dans le cas des deux projets portuaires dont vous avez parlé, le port de Belledune, au Nouveau-Brunswick, était considéré comme prioritaire par la province du Nouveau-Brunswick. Le total des coûts est donc partagé en trois parties : un tiers pour le port, un tiers pour la province et un tiers pour nous-mêmes.

Dans le cas du projet portuaire situé au Québec, le gouvernement du Québec, bien qu'appuyant le projet, n'avait pas de fonds à y consacrer. Dans ce cas, nous avons partagé directement les coûts avec le port comme bien fédéral, puisqu'il s'agit d'un bien appartenant au gouvernement fédéral. Le port est donc tenu d'investir 50 p. 100 des fonds alors que, au Nouveau-Brunswick, il n'a été tenu responsable que d'un tiers des coûts parce que la province était prête à y participer.

Le sénateur Ringuette : Il peut donc y avoir des écarts dans le financement de projets comparables.

M. Forster : Une fois encore, les modalités peuvent varier. Il ne faut pas oublier que, dans le cadre du programme de stimulation, les fonds accordés à la province sont proportionnels à sa population. Ce n'est donc pas comme si un projet se voyait attribuer plus d'argent pour procéder de cette façon.

Le sénateur Ringuette : Je comprends le principe de la répartition par habitant. Plus une province est peuplée et plus elle obtient de l'argent.

M. Forster : Oui.

Le sénateur Ringuette : Cela revient donc à accroître de façon exponentielle les écarts entre les diverses populations dans des régions différentes du pays.

M. Forster : Cependant, en ce qui concerne les ports, le port de Belledune est un projet plus facile à réaliser pour eux, parce qu'ils n'ont qu'à investir que le tiers des coûts, la province ayant décidé de participer également à ce financement. Au Québec, comme la

not have money to put into that project, the port has to put up half of the cost. The federal government never goes above 50 per cent.

Senator Ringuette: I would like to bring your attention to another issue with regard to your department: The audit of your department done by the Public Service Commission of Canada. It was selected because of the high volume of casual employment that turned out to be permanent employment, and the positions were not advertised at all.

I will read from the auditor's report:

The Deputy Head had not been performing monitoring, as required by the PSC, of certain types of appointments.

Infrastructure Canada used non-advertised appointment processes for expediency in order to address their HR needs. We found that sub-delegated managers were unable to demonstrate how the use of this type of process was linked to the department's HR plan, departmental criteria for non-advertised appointment processes or the PSEA's appointment values. In some cases, this resulted in limited access to the department's employment opportunities.

Of the 45 appointments sampled — only 45 — how many people in your department were new hires in the last three years?

Mr. Forster: I do not have a number off hand.

Senator Ringuette: Do you have an estimate?

Mr. Forster: I do not know. I can get you a number but I just do not have it.

Senator Ringuette: I would appreciate it.

The auditor goes on to say that of the 45 appointments examined, for 22 appointments merit was demonstrated, even though they were not advertised positions. None of these positions was advertised at all. This means that the assessment demonstrates that the individuals appointed met the essential criteria. In 15 cases, they found that merit was not demonstrated, as the tools and methods used to assess the candidates' qualifications did not evaluate all the position requirements.

For the other eight cases, they found merit was not met as the person appointed to the position failed to meet "one or more essential qualifications."

In that very minimum sample size of 45 appointments, 53.3 per cent do not qualify for the jobs they hold.

Can you comment on that, please?

Mr. Forster: The audit has been reviewed and taken extremely seriously by the deputy minister. The audit itself took place between January 1, 2006, and August 2008, so it is over a year ago. Since then, we have put in place a number of measures to

province n'avait pas d'argent à investir dans ce projet, le port a dû investir la moitié des coûts. La part du gouvernement fédéral ne dépasse jamais les 50 p. 100.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais porter une autre question à votre attention qui concerne votre ministère. La vérification de celui-ci faite par la Commission de la fonction publique du Canada. Votre ministère a été retenu à cause du nombre élevé d'emplois occasionnels qui sont convertis en emplois permanents sans qu'aucun des postes n'ait été annoncé.

Je vous cite le rapport du vérificateur.

L'administrateur général n'a pas surveillé certains types de nominations, comme l'exige la CFP.

Infrastructure Canada a utilisé des processus de nomination non annoncés afin de pourvoir plus rapidement à ses besoins en RH. Nous avons constaté que les gestionnaires subdélégués étaient incapables de démontrer en quoi l'utilisation de ce type de processus était conforme au plan de RH du Ministère, aux critères ministériels applicables aux processus de nomination non annoncés ou aux valeurs de nomination énoncées dans la LEFP. Dans certains cas, cette situation a restreint l'accès aux possibilités d'emploi au sein du Ministère.

Sur les 45 nominations qui constituent l'échantillon, seulement 45, combien de personnes embauchées dans votre ministère au cours des trois dernières années étaient de nouveaux employés?

M. Forster : Je n'ai pas le nombre sous la main.

Le sénateur Ringuette : À peu près?

M. Forster : Je ne sais pas. Je peux le trouver et vous le communiquer, mais je ne l'ai pas ici.

Le sénateur Ringuette : Je vous en serai reconnaissante.

Le vérificateur poursuit en disant que sur les 45 nominations étudiées, le respect des critères de mérite pour les nominations était documenté dans 22 cas, même si les postes en question n'avaient pas été annoncés. Aucun de ces postes n'a été annoncé. Cela revient à dire que l'évaluation montre que les personnes nommées respectaient les critères essentiels. Dans 15 cas, les vérificateurs ont constaté que le respect des critères de mérite n'était pas documenté, et que les outils et les méthodes utilisés pour évaluer les qualifications des candidats n'avaient pas permis d'évaluer toutes les exigences des postes.

Pour les huit autres cas, ils ont observé que les critères du mérite n'avaient pas été respectés, car la personne nommée au poste ne satisfaisait pas à une ou plusieurs des qualifications essentielles exigées.

Dans cet exemple réduit au minimum de 45 nominations, 53,3 p. 100 des personnes nommées n'avaient pas les qualifications pour occuper les postes qu'elles ont eus.

Quels commentaires cela vous inspire-t-il?

M. Forster : Le sous-ministre a étudié soigneusement cette vérification et l'a prise très au sérieux. La vérification elle-même a été réalisée entre le 1^{er} janvier 2006 et août 2008, il y a donc plus d'un an. Depuis lors, nous avons instauré un certain nombre de

ensure we are fulfilling all our obligations under the Public Services Act in terms of staffing and HR plans. We have reorganized an HR activities committee that I, as the associate, now chair. All managers receive staffing training before having their delegations to do staffing included. As the Public Service Commission requested, the committee now monitors how our staffing is being done, and we are in the process of taking the other actions that we committed to the commission as part of the audit.

In the past year and a quarter, we have taken a lot of steps to address some of the findings in the audit. In many cases where they said “you have not been able to demonstrate merit,” it was partly because the files were not complete. Therefore, the manager who had done the hiring had not properly documented their decision-making process.

Those are the steps we have taken to address the assessment, and we are working closely with the PSE on that.

Senator Ringuette: Explain why you have such a high number — an unreasonable number — of unadvertised appointments?

Mr. Forster: It may be that when building a team, for example, to ramp up, you find a qualified candidate working in another department. They are already at the level; they are an economist III, they have the experience needed and have been qualified at that department. Therefore, you may bring them over on a secondment because they are ready to come in and begin work immediately.

There are a number of situations where you may take this route, and the act allows for some use of non-advertised appointments. However, we have certainly gone through and corrected that. We are monitoring it very closely and reporting to the Public Service Commission. We have taken a lot of steps in the past year and a quarter to make sure we are doing it properly.

Senator Ringuette: How much bureaucratic and political patronage is involved?

Mr. Forster: In terms of hiring our staff?

Senator Ringuette: Yes.

Mr. Forster: None.

Senator Ringuette: You were just saying if you know someone in another department, is that not some sort of bureaucratic patronage?

Mr. Forster: Not at all. I do not believe so, no.

Senator Ringuette: How do you view that?

mesures pour nous assurer que nous respectons toutes les obligations que nous impose la Loi sur l'emploi dans la fonction publique en matière de plan de dotation et de ressources humaines. Nous avons restructuré un comité responsable des activités de RH, que je préside maintenant à titre de sous-ministre délégué. Tous les gestionnaires suivent une formation en dotation avant de se voir déléguer leurs pouvoirs en la matière. À la demande de la Commission de la fonction publique, le comité surveille maintenant nos modalités de dotation, et nous sommes en train de mettre en œuvre les autres mesures que nous nous sommes engagés à prendre auprès de la commission à la suite de cette vérification.

Au cours des quatre derniers trimestres, nous avons pris quantité de mesures pour corriger certaines lacunes relevées par cette vérification. Lorsque les vérificateurs ont affirmé que nous n'avions pas été en mesure de prouver que les critères de mérite avaient été respectés, cela tenait souvent, en partie, à des dossiers incomplets. Les gestionnaires ayant embauché n'avaient pas documenté leur processus de prise de décision comme il convient.

Ce sont là les mesures que nous avons prises à la suite de cette vérification, et nous collaborons étroitement avec la Commission de la fonction publique sur ces questions.

Le sénateur Ringuette : Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous aviez un nombre si élevé, même déraisonnable, de nominations non annoncées?

M. Forster : Il se peut, par exemple, que lorsque vous mettez sur pied une équipe, pour gagner du temps, vous cherchiez et trouviez un candidat qualifié travaillant dans un autre ministère. Celui-ci a déjà le niveau exigé. Si c'est un économiste, il est déjà au niveau EC 3, il a l'expérience nécessaire et ses qualifications ont été reconnues dans ce ministère. Vous le faites alors venir dans le cadre d'un détachement, parce qu'il est prêt à venir et à commencer à travailler immédiatement.

Il y a un certain nombre de cas dans lequel vous pouvez choisir ce type de solution, et la loi permet certains recours à des nominations non annoncées. Toutefois, nous avons certainement été trop loin en la matière et nous avons corrigé la situation. Nous la suivons très étroitement et faisons rapport à la Commission de la fonction publique. Nous avons pris beaucoup de mesures au cours des quatre derniers trimestres pour nous assurer de faire les choses comme il convient.

Le sénateur Ringuette : Dans quelle mesure s'agissait-il de favoritisme bureaucratique et politique?

M. Forster : Pour l'embauche de notre personnel?

Le sénateur Ringuette : Oui.

M. Forster : En aucun cas.

Le sénateur Ringuette : Vous venez de nous dire que si quelqu'un connaît une personne dans un autre ministère... ne s'agit-il pas là d'une forme de favoritisme bureaucratique?

M. Forster : Pas du tout. Je ne le crois pas, non.

Le sénateur Ringuette : Et de quoi s'agit-il à votre avis?

Mr. Forster: People use networks to identify qualified people to bring on to work for you. They still have to meet the criteria of the position and be able to do the job.

Senator Ringuette: That is not what the Auditor General said. She said that, of the sample, 53.3 per cent did not meet the criteria.

Mr. Forster: She found the files, in terms of hiring those people, did not have documents to demonstrate they met the competencies.

Senator Ringuette: The c.v. of the person in question should at least be on file, which would indicate whether that person met the job requirements.

Let us not fudge this issue. This is a very important issue.

Mr. Forster: Absolutely; we totally agree with you. It is a very important issue. As I said, we have put in place, with the PSC, an action plan. We are following through on all of those and have been for the past year. We have very rigorous processes in place for our staffing now that we are very confident in; we are reporting into them and we have trained all our managers. We had an action plan in response to the audit that we are absolutely implementing and fulfilling.

Senator Ringuette: How many referrals did you get for non-advertised job positions that came from political staff?

Mr. Forster: I will check for you, but none of which I am aware.

Senator Ringuette: Please do check. Will you respond to this committee on your findings?

Mr. Forster: Absolutely.

The Chair: If you will send the information to the clerk, he will distribute it to all of the members.

Senator Gerstein: In your opening remarks, you indicated that this was an unprecedented infrastructure program, and you referred to the fact that it is temporary, targeted and timely. I cannot imagine a more daunting task that you were faced with.

I suspect if you were to frame up the challenge that was before you, you had to minimize delays, ensure timely approvals, review, evaluate and monitor. On the other hand, you wanted to be sure that you were not micromanaging. I would congratulate you and your associates for all you have accomplished on behalf of Canadians throughout the country.

Could you give us some indication of the number of employees you have in your department? Also, the magnitude of what was before you was enormous; how did you get it done so quickly and effectively?

M. Forster : Les gens font appel à leurs réseaux pour trouver des personnes qualifiées qui puissent venir travailler pour le ministère. Elles doivent cependant respecter les critères définis pour le poste et être en mesure de faire le travail.

Le sénateur Ringuette : Ce n'est pas ce qu'a dit la vérificatrice générale. Elle a affirmé que 53,3 p. 100 des dossiers de l'échantillon ne respectaient pas les critères.

M. Forster : Elle a estimé que les dossiers, pour l'embauche de ces personnes, ne comportaient pas les documents prouvant qu'elles respectaient les exigences en matière de compétences.

Le sénateur Ringuette : Pour le moins, le curriculum vitae de la personne en question devrait se trouver dans le dossier, ce qui montrerait que cette personne respecte les exigences du poste.

N'esquivons pas ce problème. C'en est un qui est très important.

M. Forster : Tout à fait. Nous partageons pleinement votre point de vue. C'est un problème très important. Comme je vous l'ai dit, nous avons mis en place, avec la CFP, un plan d'action. Nous respectons maintenant toutes ses exigences et nous l'avons fait pendant la dernière année. Nous avons mis en place des modalités très rigoureuses de dotation maintenant que nous avons confiance en la validité de nos processus. Nous faisons rapport sur tous les aspects et nous avons assuré la formation de tous nos gestionnaires. Nous nous sommes dotés d'un plan d'action à la suite de la vérification et nous le mettons en œuvre et le suivons rigoureusement.

Le sénateur Ringuette : Pour les postes non annoncés, combien de noms vous ont été suggérés par du personnel politique?

M. Forster : Je vais vérifier pour vous, mais aucun à ma connaissance.

Le sénateur Ringuette : Faites donc. Pouvez-vous informer ce comité des réponses que vous obtiendrez?

M. Forster : Tout à fait.

Le président : Si vous pouvez adresser l'information au greffier, il la communiquera à tous les membres.

Le sénateur Gerstein : Dans vos remarques préliminaires, vous avez indiqué qu'il s'agit là d'un programme d'infrastructures sans précédent, et vous avez ajouté temporaire, ciblé et opportun. Je ne peux imaginer de tâche plus dantesque que celle à laquelle vous avez été confronté.

J'imagine, pour caractériser le défi auquel vous avez été confronté, que vous avez dû réduire les délais au minimum, veiller à obtenir les approbations en temps opportun, procéder à des examens, des évaluations et mettre en place des mécanismes de contrôle. Par contre, vous ne vouliez pas non plus vous lancer dans la gestion des moindres détails. Je tiens à vous féliciter, vous et vos collègues, pour tout ce que vous avez réalisé au nom des Canadiens, de toutes les régions du pays.

Pourriez-vous nous dire, à peu près, combien il y a d'employés dans votre ministère? Aussi, malgré l'énormité de la tâche qui vous attendait, comment avez-vous réussi à la mener à bien aussi rapidement et aussi efficacement?

Mr. Forster: On behalf of my colleagues, thank you for your kind comments. In all seriousness, Infrastructure Canada is a very special organization. We have added approximately 60 people to manage the new programs that came in under the budget. Some of those went to our HR group so they could better monitor and deliver staffing; some went into internal audit; and some went into Mr. Conrad's area to deliver the stimulus.

We have an amazing team. These people have worked weekends and evenings for nine months — something that I have never seen in my time in government. They are committed to what they are doing and believe it is important. It is a challenging program to deliver in a short space of time. Frankly, we are trying to do something that has never been done before, and the organization is coming at it in a professional, committed and dedicated manner.

As of the end of September, we have about 270 people. Do not forget, we rely heavily on a lot of other partners. When we review and approve a project in Ontario, the provincial government is also reviewing and approving that project. That adds an extra layer of scrutiny and due diligence. Municipal partners also have a huge part to play once they have been given the approval to get shovels in the ground and get their projects built as fast as possible.

We work with other departments. We do not have regional offices, so we work closely also with the regional development agencies who help deliver some of our programs on our behalf.

Thank you again for your comments. I will take them back to our staff, who I know will appreciate them.

Senator Gerstein: Approximately 10 days ago, I was interested — and I must say, not surprised — that the deputy premier of Ontario made the comment that “. . . I am pretty confident that there is going to be a very, very equitable regional distribution” of the stimulus money.

I was not surprised that he used one “very”; I was somewhat surprised that he used two — and I am quoting directly. I would be interested to know, would you concur with that statement?

The Chair: Very, very much so, I am sure.

Mr. Forster: I will leave that question for the minister to answer, if that is alright with you?

Senator Gerstein: Thank you, Mr. Forster, and I congratulate you and your associates once again.

Senator Di Nino: My colleagues may not agree with my comment either, but Senator Eggleton and Senator Gerstein both offered their congratulations to Infrastructure Canada. I think the challenge you were given goes beyond imagining. It boggles my mind when you think of the job you were asked to do on behalf of Canadians, particularly when we consider that it is probably the

M. Forster : Au nom de mes collègues, je vous remercie de l'amabilité de votre commentaire. Plus sérieusement, Infrastructure Canada est une organisation très spéciale. Nous avons fait appel à une soixantaine d'employés additionnels pour gérer les nouveaux programmes annoncés dans le budget. Certains d'entre eux ont été affectés à notre groupe des RH pour exercer un meilleur contrôle et une meilleure mise en œuvre de la dotation; d'autres sont allés dans notre groupe de vérification interne et d'autres dans le secteur dirigé par M. Conrad pour mettre en œuvre le programme de stimulation.

Nous avons une équipe extraordinaire. Ces gens ont travaillé le soir et les fins de semaine pendant neuf mois, ce que je n'avais jamais vu faire auparavant au gouvernement. Ils sont dédiés à leur travail et le considèrent comme important. C'est un programme difficile à mettre en œuvre dans un délai court. En toute franchise, nous essayons de faire quelque chose qui n'a jamais été fait auparavant, et l'organisation s'en tire de façon professionnelle, éprouvée et dédiée.

À la fin septembre, nous avons environ 270 employés. N'oubliez pas que nous dépendons énormément des autres partenaires. Lorsque nous étudions et approuvons un projet en Ontario, le gouvernement de cette province étudie et approuve également ce projet. Cela ajoute une couche d'examen et de diligence raisonnable. Les partenaires des administrations municipales ont également un rôle énorme à jouer lorsqu'ils ont reçu l'autorisation de lancer les travaux et de faire exécuter leurs projets aussi rapidement que possible.

Nous collaborons avec les autres ministères. Nous n'avons pas de bureaux régionaux, ce qui nous amène à collaborer étroitement avec les organismes de développement régional qui participent, en notre nom, à la mise œuvre de certains de nos programmes.

Je vous remercie encore de vos commentaires. Je vais les transmettre à notre personnel qui, je le sais, les appréciera à leur juste mesure.

Le sénateur Gerstein : Il y a une dizaine de jours, j'ai trouvé intéressant, mais aussi surprenant, je dois l'avouer, d'entendre le vice-premier ministre de l'Ontario se dire convaincu que l'argent du Fonds de stimulation serait réparti de façon très, très équitable.

Je n'ai pas été tant surpris qu'il utilise l'expression « très équitable », mais bien qu'il insiste sur celle-ci, et je ne fais que le citer. Je suis curieux de savoir si vous partagez son avis?

Le président : Absolument, absolument. J'en suis convaincu.

M. Forster : Avec votre permission, je vais laisser le ministre répondre à cette question.

Le sénateur Gerstein : Merci, monsieur Forster, et je vous félicite à nouveau, vous et vos collègues.

Le sénateur Di Nino : Il se peut que mes collègues ne soient pas d'accord avec mon commentaire non plus, mais les sénateurs Eggleton et Gerstein ont tous deux offert leurs félicitations à Infrastructure Canada. Je pense que le défi qu'on vous a imposé allait au-delà de l'imagination. Je suis époustoufflé quand je pense au travail qu'on vous a demandé de faire au nom des Canadiens,

most serious global economic crisis that we have seen in seven decades. I would like to add my vote of thanks on behalf of all Canadians. From everything we have heard, you and your other colleagues in government and in the public service have done a commendable job. Canada seems to be coming out of this very serious recession probably better than most other countries. I think it is worthwhile reminding Canadians that there are people out there doing a great job for us.

The questions that seem to come up about these projects, as far as it relates to Infrastructure Canada, are how many have been approved, are in the works and so forth. I think you have listed them on a website, but I am not sure. Can you tell me how Canadians can find out?

Obviously, some Canadians do watch these things. It would be nice to tell them where they can find the information, if they are interested in what Infrastructure Canada has approved and what is in the works.

Mr. Forster: Sure. Again, thank you for your kind remarks.

Quite honestly, I cannot recall a single other program — and I have been involved in the public service over 25 years — that has put so much information out there publicly. We know there is a lot of interest in it. We know people want to know what is going on.

Under the previous infrastructure programs, this document on the Municipal Rural Infrastructure Fund illustrates what you got. Then if you wanted to find out what was happening, you had to search out all the individual press releases.

We knew there would be a lot of interest in the stimulus funds as to what was going on and where we are at. Therefore, on our website — creatingjobs.gc.ca — you will see the allocation for each program, how many projects have been approved and how much of the funding has been approved.

These pages represent just Ontario. There are 86 pages of every project that we have approved under all our programs. Frankly, Canadians do not care whether it was this pot or that pot. They want to be able to go to London to see what the federal government has approved. In here, on our website by province you will see for each city exactly every project that has been approved under our infrastructure funds, the name of the project, and how much money has been allotted and approved. We are committed to being as open and transparent about this as possible. We are doing our best to provide as many updates and as much information on the website as we can.

Senator Di Nino: Is that the Infrastructure Canada website?

surtout quand on sait qu'il s'agit probablement de la crise économique mondiale la plus grave que nous ayons connue depuis des décennies. J'aimerais ajouter mes remerciements au nom de tous les Canadiens. En me fiant à tout ce que nous avons entendu, vos collègues et vous, au gouvernement et dans la fonction publique, avez fait un travail méritoire. Le Canada semble se sortir de cette récession, très grave, probablement mieux que la plupart des autres pays. Je crois qu'il y a lieu de rappeler ici aux Canadiens qu'il y a des gens qui font un excellent travail pour eux.

Les questions que semblent soulever ces projets, dans la mesure où cela concerne Infrastructure Canada, sont de savoir combien ont été approuvés, sont en cours de réalisation, et cetera. Je crois savoir que vous avez dressé la liste sur un site web, mais je n'en suis pas sûr. Pouvez-vous me dire comment les Canadiens peuvent trouver cette information?

Manifestement, il y a des Canadiens qui surveillent ce type d'information. Ce serait une bonne chose de leur dire où ils peuvent trouver l'information, s'ils souhaitent savoir quels sont les projets qu'Infrastructure Canada a approuvés et quels sont ceux qui sont en cours de réalisation.

M. Forster : Bien sûr. Je vous remercie encore une fois de vos aimables commentaires.

Pour être honnête, je ne me souviens pas d'un seul autre programme, et je suis dans la fonction publique depuis plus de 25 ans, qui ait fourni publiquement autant d'information. Nous savons que tout cela soulève beaucoup d'intérêt et que les gens veulent savoir ce qui se passe.

Pour les programmes d'infrastructures précédents, le document consacré au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale montre l'information que vous obtenez. Si vous vouliez savoir ce qui se passait par la suite, vous deviez faire des recherches dans tous les communiqués de presse.

Nous savions que le fonds de stimulation allait soulever beaucoup d'intérêt, les gens voulant savoir ce qui se passe et à quel point nous en sommes rendus. C'est pourquoi vous verrez sur notre site web, buildingcanada-chantierscanada.gc.ca, les fonds affectés à chaque programme, le nombre de projets approuvés et le montant du financement approuvé.

Ces pages concernent uniquement l'Ontario. Il y a 86 pages traitant de tous les projets que nous avons approuvés dans le cadre de tous nos programmes. En toute franchise, les Canadiens ne tiennent pas à savoir si l'argent vient de tel ou de tel programme. Ils veulent être en mesure de consulter la page concernant London pour y voir les dépenses approuvées par le gouvernement fédéral dans cette ville. Sur notre site, pour chaque province, vous verrez tous les projets qui ont été approuvés dans le cadre de notre Fonds sur l'infrastructure, avec le nom du projet, le montant d'argent qui y a été attribué et approuvé. Nous nous sommes engagés à être aussi ouverts et transparents que possible. Nous faisons de notre mieux pour fournir autant d'information que nous le pouvons et faire autant de mises à jour que possible de notre site web.

Le sénateur Di Nino : Voulez-vous dire sur le site web d'Infrastructure Canada?

Mr. Forster: Yes. It is called buildingCanada.gc.ca and creatingjobs.gc.ca. On the website is a button called “Infrastructure in my Region.” You can go to any province and you will see every project, organized by city and by municipality, we have approved regardless of which program it is coming out of. This is just for Ontario. There are 86 pages there, organized for each city. You can go there and see that in North Dundas there is the Winchester water transmission main project, \$278,000 in federal contributions for that project.

Senator Di Nino: Every time we talk about this issue, there is still the question about not getting the money fast enough. That is a fair question. You said early on in your presentation this morning that you do not build and you do not manage. They may not be the exact words. To be absolutely clear, of the \$4 billion program, \$3.8 or \$3.3 billion has actually been approved?

Mr. Forster: Has been committed, yes.

Senator Di Nino: For this money to go out, you need an invoice from the province that says, “We have approved this amount of money spent on this project. Give us this money.” At that time, within 30 days, you send them a cheque or make a transfer, whatever the case is?

Mr. Forster: Yes. Under the stimulus program, as I mentioned, we did advance money to all the provinces and territories upfront so that if they had bills they wanted to pay, we were not holding them back.

Senator Di Nino: That was a number of specific dollars for each one?

Mr. Forster: Yes, but under this program, as I said, as soon as we approve it, the cities and the provinces can start building. They have the capacity to do that and order the contract and sign their deals, and so on. The municipalities then submit their claims to the province, which collects them all. Ontario will collect all the bills from 400 municipalities, put them together and then file them on a website online to us. We will then review them, and that is what we use to issue payments from the federal side for our share. However, all of our infrastructure programs, as I mentioned, always reimburse costs after the fact. That is part of our risk management process.

Senator Di Nino: As far as you know, the builders or the contractors are all paid by the municipality?

Mr. Forster: They are paid by the municipality, yes.

Senator Di Nino: The provinces would then ask the federal government for your portion of it?

Mr. Forster: Yes. They do not have to wait until the project is finished to submit a claim. They can submit claims to us every quarter. If you were building an addition on your house and the

M. Forster : Oui. Il s'appelle buildingcanada-chantierscanada.gc.ca. Vous verrez sur la gauche de la page d'accueil un bouton appelé « L'infrastructure dans ma région ». En appuyant sur ce bouton, vous pouvez accéder à n'importe quelle province et ensuite voir tous les projets, classés par ville et par municipalité, que nous avons approuvés, indépendamment du programme à partir duquel ils sont financés. Cela concerne uniquement l'Ontario. Vous y verrez 86 pages dans lesquelles l'information est classée par ville. À partir de là, vous pourrez constater qu'il y a à North Dundas un important projet d'aqueduc à Winchester, pour lequel la contribution fédérale est de 278 000 \$.

Le sénateur Di Nino : Chaque fois que nous abordons ce sujet, certains prétendent que l'argent n'est pas versé assez rapidement. C'est un sujet valide. Vous avez indiqué plus tôt dans votre exposé que vous ne construisez pas et que vous ne gérez pas. Ce n'est peut-être pas votre formulation exacte. Pour être absolument précis, sur un programme de quatre milliards de dollars, des dépenses de 3,8 ou de 3,3 milliards de dollars ont réellement été approuvées?

M. Forster : Ont été engagées, oui.

Le sénateur Di Nino : Pour que cet argent soit versé, vous avez besoin d'une facture de la province disant qu'elle a approuvé le montant des dépenses sur ce projet et qu'elle vous demande l'argent. À ce moment-là, vous lui adressez un chèque ou procédez à un virement dans les 30 jours.

M. Forster : Oui. Dans le cadre du programme de stimulation, comme je vous l'ai indiqué, nous avons versé dès le début des avances à toutes les provinces et à tous les territoires pour leur permettre d'acquitter des factures déjà reçues, s'ils le voulaient. Ainsi, un éventuel retard ne nous est pas imputable.

Le sénateur Di Nino : Il s'agissait d'un montant précis dans chaque cas?

M. Forster : Oui, mais en application de ce programme, comme je vous l'ai dit, dès que nous approuvons un projet, la ville ou la province peut démarrer les travaux. Elle est autorisée à le faire, à négocier des contrats et à les signer, et cetera. Les municipalités présentent ensuite leurs demandes de remboursement à la province, qui les regroupe toutes. L'Ontario va regrouper toutes les factures des 400 municipalités, les assembler et les déposer en ligne sur un site web à notre intention. Nous allons alors les étudier et ce sont les documents que nous utilisons pour procéder au versement de la part qui incombe au gouvernement fédéral. Toutefois, comme je l'ai indiqué, et pour tous nos programmes d'infrastructures, nous remboursons toujours les coûts après les faits. Cela fait partie de notre processus de gestion des risques.

Le sénateur Di Nino : À ce que vous savez, les entrepreneurs ou les constructeurs sont tous payés par les municipalités?

M. Forster : Ils sont payés par les municipalités, oui.

Le sénateur Di Nino : Les provinces demandent ensuite au gouvernement fédéral sa partie des coûts?

M. Forster : Oui. Elles n'ont pas à attendre que le projet soit terminé pour nous soumettre une demande. Elles peuvent le faire tous les trimestres. Si vous agrandissez votre maison et que les

foundation was poured, you could submit a bill for that part of it. The next quarter you give me a bill for the framing and construction of the roof. We pay our share as we go, within 30 days of getting a clean claim.

The Chair: Honourable senators, our next witness has not arrived. Are our witnesses able to stay for the next five minutes?

Mr. Forster: We are at your disposal.

The Chair: Thank you.

Senator Neufeld: Senator Di Nino asked my question as to where it is publicized for Canadians to access information. It was well answered.

The Chair: Next is a former chair of this committee, Senator Murray from Pakenham, Ontario, and also Cape Breton.

Senator Murray: Thank you for that biography, Mr. Chair. You did not mention that I am not a member of this committee, so I thank you for your accommodation.

Mr. Forster, we will be hearing in a few minutes from the Parliamentary Budget Officer. I note that in the economic and fiscal assessment update that he put out yesterday, there is this paragraph:

An upside risk to the fiscal outlook in the near term is the ability of the Government to fully implement its stimulus package, in particular funds set aside for multi-jurisdictional infrastructure projects. Infrastructure Canada has historically lapsed large amounts of this type of planned spending, with one in every three planned infrastructure dollars going unspent in the past two fiscal years for which data is available.

I do not think I have to elaborate. I will ask you what you have to say about that.

Mr. Forster: The most important thing about infrastructure spending is that, unlike many other government programs, and it is a recognition of the unique challenges of infrastructure projects, when the money lapses it is not lost. If we did not spend all of our budget last year under Building Canada, the Department of Finance reprofiles our money so that it is available in future years.

Senator Murray: For the same program?

Mr. Forster: Yes. If we have a project that, when approved, will spend \$10 million, \$50 million, \$80 million, \$10 million, because they tend to do this, we try to match our cash flows to the rate of construction of our partners. Again, we do not build. They may have any number of reasons why the project did not go as fast as they hoped. It could have been that they needed more time

foundations ont été coulées, vous pouvez présenter une facture pour cette partie-là des travaux. Le trimestre suivant, vous me remettez la facture pour la réalisation de la charpente et la construction du toit. Nous payons notre part dans les 30 jours suivant la réception d'une demande en bon ordre.

Le président : Honorables sénateurs, le témoin suivant n'est pas encore arrivé. Nos témoins peuvent-ils rester cinq minutes de plus?

M. Forster : Nous sommes à votre disposition.

Le président : Je vous remercie.

Le sénateur Neufeld : Le sénateur Di Nino a posé la question qui m'intéressait, à savoir à quel endroit les Canadiens peuvent accéder à l'information. La réponse m'a satisfait.

Le président : La parole est maintenant à l'ancien président de ce comité, le sénateur Murray de Pakenham, en Ontario, et également de Cap-Breton.

Le sénateur Murray : Je vous remercie de cette biographie, monsieur le président. Vous n'avez pas précisé que je ne suis pas membre de ce comité et je vous remercie donc de m'accueillir.

M. Forster, nous allons avoir comme témoin dans quelques minutes, le directeur parlementaire du budget. J'ai relevé dans la mise à jour de l'évaluation économique et financière qu'il a publiée hier, ce paragraphe :

Un risque d'augmentation au niveau des perspectives financières à court terme repose dans la capacité du gouvernement de mettre intégralement en œuvre le programme de stimulants, particulièrement les fonds particuliers qu'on a réservés aux projets d'infrastructures impliquant divers paliers de gouvernement. Par le passé, Infrastructure Canada a présenté des montants périmés importants en rapport avec ce type de dépenses planifiées, alors qu'un dollar d'infrastructures sur trois n'a pas été dépensé au cours des deux derniers exercices financiers dont on connaît les données.

Il me paraît inutile d'élaborer. Je voudrais vous demander ce que cela vous inspire.

M. Forster : L'élément le plus important concernant les dépenses d'infrastructure est que, à la différence de nombreux autres programmes gouvernementaux, et c'est là une façon de reconnaître les défis uniques des projets d'infrastructures, lorsque des montants sont périmés, ils ne sont pas perdus. Si nous n'avons pas dépensé l'intégralité du budget de l'an dernier de Chantiers Canada, le ministère des Finances reporte les fonds en question sur les exercices ultérieurs pour que nous puissions en disposer.

Le sénateur Murray : Pour le même programme?

M. Forster : Oui. Si nous avons un projet qui doit, une fois approuvé, aura besoins de versements étalés dans le temps de 10 millions de dollars, de 50 millions de dollars, de 80 millions de dollars et de 10 millions de dollars, parce que c'est souvent ainsi que les choses se passent, nous essayons d'ajuster le montant de nos liquidités au rythme de construction de nos partenaires. Une

to do Aboriginal consultations; they may not have liked the prices they got on their first tenders; they may have had some environmental issues to mitigate. There are any number of issues.

Senator Di Nino: Strikes.

Mr. Forster: Yes, strikes, elections, weather — the weather in Canada is not always to our liking. There are a number of reasons why projects can be delayed. In a normal program of the government it is kind of you lapse it, you lose it. With infrastructure, however, they have always said, “No, we will reprofile it. We understand these are big, complex projects that take time to work through.” Mr. Conrad was going to give an example of the Spadina subway line in Toronto which is a great project and we are thrilled to be part of it.

Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations Branch, Infrastructure Canada: The Spadina project, recognizing there are three senators here from Toronto, might be of interest. The Spadina project is the largest project the Government of Canada is funding. It was announced two years ago by the Government of Canada and is still very much in the design stage. It will not break ground until the end of this month, but they are still on target to go into revenue fare service in 2015. When they originally submitted their project they predicted they would spend almost \$15 million last year. In fact, we only paid \$1.8 million last year. That is the nature of the construction industry. The original project would have spent \$28 million this year, but they will spend \$38 million this year. We have the flexibility, as Mr. Forster has said, within the system, within their funding, to reprofile it, to shift it backwards and forwards, but the total amount of the money stays the same. We are not increasing or decreasing the budget; we just move it to accommodate the construction schedule itself.

Senator Murray: You do not contest, however, the statistic the Parliamentary Budget Officer offers here, that one in every three planned infrastructure dollars went unspent in the last two fiscal years? I take your point that they have been re-profiled to a large extent.

Mr. Forster: Yes.

Senator Murray: There are other implications, as you know. Perhaps at some point when the Minister of Finance and his officials are here, we can raise them with him.

fois encore, ce n'est pas nous qui construisons. Il peut y avoir de nombreuses raisons pour lesquelles un projet n'avance pas aussi rapidement qu'on l'espérait. Il se peut qu'ils aient eu besoin de plus de temps pour consulter les Autochtones, que les premiers soumissionnaires aient fait des offres trop élevées, qu'il ait fallu atténuer les répercussions de problèmes environnementaux passés inaperçus auparavant, et cetera. Il peut y avoir beaucoup de raisons.

Le sénateur Di Nino : Des grèves.

M. Forster : Oui, des grèves, des élections, la météo — le temps au Canada ne nous est pas toujours favorable. Il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles des projets peuvent être retardés. Avec un programme normal du gouvernement, si vous n'avez pas épuisé les fonds, vous les perdez. Dans le domaine des infrastructures, nous avons toujours dit : « Non, nous allons les reporter. » Nous réalisons qu'il s'agit de projets importants et complexes qui prennent du temps à réaliser. M. Conrad allait vous donner l'exemple de la ligne de métro de Spadina à Toronto qui est un projet important auquel nous sommes ravis de participer.

Bryce Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale des opérations des programmes, Infrastructure Canada : Puisque trois des sénateurs présents sont de la région de Toronto, le projet Spadina peut présenter un certain intérêt. C'est le projet le plus important financé par le gouvernement du Canada. Il a été annoncé il y a deux ans par le gouvernement du Canada et il en est encore, pour l'essentiel, à la phase de conception. Les travaux ne vont pas commencer avant la fin de ce mois, mais ils s'en tiennent toujours à l'échéancier prévoyant que les recettes provenant de la vente des billets commenceront à rentrer en 2015. Lorsqu'ils ont présenté pour la première fois leur projet, ils s'attendaient à dépenser presque 15 millions de dollars l'an dernier. En réalité, nous n'avons payé que 1,8 million de dollars l'an dernier. Cela tient à la nature de l'industrie de la construction. Le projet de départ aurait amené des dépenses de 28 millions de dollars cette année, mais ils vont réellement dépenser 38 millions de dollars. Notre système nous permet, comme vous l'a dit M. Forster, de reporter des fonds dans les limites de leur financement, pour avancer ou retarder des versements, mais le montant total reste le même. Nous n'augmentons ni ne diminuons le budget; nous le déplaçons simplement dans le temps pour tenir compte du calendrier de construction.

Le sénateur Murray : Vous ne contestez toutefois pas les statistiques données par le directeur parlementaire du budget, à savoir qu'un dollar sur les trois de dépenses prévues en infrastructures n'a pas été dépensé au cours des deux derniers exercices. Je prends note que, dans une large mesure, c'est parce que ces montants ont été reportés.

M. Forster : Oui.

Le sénateur Murray : Il y a d'autres implications, comme vous le savez. Il se peut que, lorsque le ministre des Finances et ses fonctionnaires seront là, nous puissions les soulever avec lui.

The Chair: Our next witnesses are here, so I will call this portion of the meeting to a close. I had two people left on the list for round two, but we did not get there.

Mr. Sarantakis, Mr. Forster and Mr. Conrad, thank you all very much for appearing. Let me echo the comments made earlier, if you would take them back to the people in your group: We very much appreciate the hard work you are doing to help bring about a successful distribution of funds across Canada.

Honourable senators, we will have a shorter session this time around because our witness was just before the House of Commons in another committee. We are pleased to be joined by Parliamentary Budget Officer, Kevin Page, who yesterday released a new report entitled *Economic and Fiscal Assessment Update*.

[Translation]

Mr. Page is accompanied by Mr. Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Economic and Fiscal Analysis, by Mr. Sahir Khan, Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis, and by Mr. Chris Matier, Senior Advisor, Economic and Fiscal Analysis.

[English]

Congratulations on the work you are doing, Mr. Page, and thank you for being here.

Kevin Page, Parliamentary Budget Officer, Library of Parliament: Thank you for inviting me and my colleagues to speak to you today regarding Canada's economic and fiscal situation and our monitoring of the government's third quarter report on the implementation of Budget 2009.

I have three key messages. One, the Canadian economy appears to be emerging from a difficult recession. The average private sector outlook is stabilizing, although uncertainty remains high as the fallout from the global financial crisis continues. PBO is indicating that, based on the latest information, the emerging recovery is fragile and the short-term economic risk continues to be on the downside.

Second, the world recession has thrown Canada further off its fiscal track. While the Canadian numbers are significantly better than many other countries, even under the most optimistic private sector forecast, the federal fiscal situation is unlikely to return to balance over the medium term. A fiscal plan with targets and/or rules could help guide an exit strategy once the economic recovery has been put on a sustainable path.

Third, with the high levels of uncertainty and the loss of fiscal room, the policy challenges and trade-offs associated with both cyclical and structural issues becomes more difficult. This environment puts a premium on the need for transparent quarterly reporting on economic monitoring and budget implementation.

Le président : Nos autres témoins sont arrivés et je vais donc mettre fin à cette partie de notre réunion. Il restait deux personnes sur ma liste pour la seconde série de questions, mais nous n'avons pu nous rendre jusqu'à elles.

M. Sarantakis, M. Forster et M. Conrad, merci infiniment de vos témoignages. Permettez-moi de reprendre les commentaires faits précédemment, si vous voulez bien les transmettre aux gens de votre organisation : nous apprécions énormément le travail acharné que vous faites pour parvenir à réussir à distribuer des fonds dans tout le Canada.

Honorables sénateurs, la seconde partie de notre séance va être plus courte, parce que notre témoin participait aux travaux d'un autre comité de la Chambre des communes. Nous sommes ravis d'accueillir parmi nous le directeur parlementaire du budget, M. Kevin Page, qui a publié hier un nouveau rapport intitulé *Mise à jour de l'évaluation économique et financière*.

[Français]

M. Page est accompagné de M. Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse économique et financière; de M. Sahir Khan, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse des dépenses et des revenus; et de M. Chris Matier, conseiller principal, Analyse économique et financière.

[Traduction]

Monsieur Page, nous vous félicitons pour le travail que vous faites et nous remercions d'être ici aujourd'hui.

Kevin Page, directeur parlementaire du budget, Bibliothèque du Parlement : Merci de nous donner aujourd'hui, à mes collègues et à moi-même, l'occasion de vous entretenir de la situation économique et financière du Canada ainsi que de la surveillance que nous assurons du rapport du troisième trimestre du gouvernement sur la mise en œuvre du budget de 2009.

Je voudrais vous livrer les trois principaux messages suivants. Premièrement, l'économie canadienne semble émerger d'une dure récession. Les perspectives du secteur privé se stabilisent, et ce, même si l'incertitude demeure élevée en raison de la poursuite de la crise financière mondiale qui persiste. Mon bureau indique que, selon les renseignements les plus récents, la reprise émergente est fragile et les risques à court terme pour l'économie continuent d'être à la baisse.

Deuxièmement, la récession mondiale a fait de plus dévier le Canada de sa trajectoire financière. Les données canadiennes sont meilleures que celles de beaucoup d'autres pays, même avec les perspectives les plus optimistes du secteur privé, c'est douteux que la situation financière fédérale soit équilibrée à moyen terme. Un plan financier assorti de cibles et/ou de règles devrait orienter la stratégie de sortie lorsque l'économie aura définitivement repris son cours.

Troisièmement, avec le degré élevé d'incertitude et la perte de marge de manœuvre financière, les défis et les compromis stratégiques liés aux enjeux cycliques et structurels deviennent plus difficiles. Ce contexte accentue la nécessité de présenter tous les trimestres des rapports transparents sur la surveillance de l'économie et la mise en œuvre du budget.

In this regard, the government may wish to consider the merits of including information on activities, outlays and/or expenses to date, in addition to commitments in the next quarterly budget implementation report. The government may also wish to consider providing analysis to parliamentarians on the effectiveness of stimulus spending to date on supporting Canadian output and jobs.

[*Translation*]

Let me first turn to the economic and fiscal situation and outlook. In July, at the request of the House Finance Committee, I released a comprehensive assessment of the economic and fiscal situation and outlook. At the time, I reported that private sector forecasters, on average, expected to see a technical recovery in the second half of this year followed by modest economic growth in 2010 and more robust growth over the medium term.

I also reported that, on the basis of this economic projection, the government would experience a cumulative budget deficit of about \$156 billion over the current and the next four fiscal years.

In September and early October, the PBO updated its July projections and I would like to highlight the key conclusions of our update.

[*English*]

The preponderance of indicators suggests that the Canadian economy has begun to stabilize in the third quarter following three quarters of negative growth. This includes indicators on consumer and business confidence, employment, hours worked, housing activity and retail sales.

While the Canadian economy has weathered the global recession better than most economies, Canadians have been hit hard by the recent downturn. PBO estimates of the output gap — the level of real output compared to its potential — indicates that the depth of the weakness in the Canadian economy is more severe than the recession in the 1990s and similar to the recession experienced in the early 1980s.

The unemployment rate stands at 8.4 per cent in September, compared to 6.2 a year earlier. Including involuntary part-timers and discouraged workers, the unemployment rate would be about three percentage points higher. The average duration of unemployment is increasing at a significant rate. Canada has lost 395,000 full-time jobs since October 2008.

Although a general consensus has emerged that a recovery in the global economy is under way, considerable uncertainty continues to surround the outlook. While Canadian private sector forecasters indicate a modest recovery in the second half of

En ce sens, le gouvernement pourrait peut-être considérer d'inclure dans son prochain rapport de mise en œuvre du budget, celui du quatrième trimestre, l'information relative aux activités, aux dépenses et/ou aux dépenses liées à l'exécution budgétaire en plus des engagements. Le gouvernement pourrait peut-être considérer de présenter aux parlementaires une analyse de l'efficacité qu'ont eue jusqu'ici les dépenses de stimulation de l'économie pour le soutien de la production et des emplois des Canadiens.

[*Français*]

Je voudrais d'abord parler de la situation et des perspectives économiques et financières. En juillet, à la demande du Comité des finances de la Chambre des communes, j'ai présenté une évaluation complète de la situation et des perspectives économiques et financières. J'ai alors mentionné que les prévisionnistes du secteur privé prévoyaient en général une reprise technique dans la deuxième moitié de cette année, une croissance modeste en 2010 et une croissance plus vigoureuse à moyen terme.

J'ai aussi mentionné, sur la foi de ces prévisions, que le gouvernement aurait un déficit budgétaire accumulé d'environ 156 milliards de dollars au cours de l'exercice actuel et des quatre suivants.

En septembre et au début octobre, le DPB a mis à jour les projections de juillet, et j'aimerais vous présenter nos conclusions.

[*Traduction*]

La majorité des indicateurs laisse supposer que l'économie canadienne a commencé à se stabiliser durant le troisième trimestre, et ce, après trois trimestres de croissance négative. Ces indicateurs portent sur la confiance des consommateurs et des entreprises, l'emploi, les heures travaillées, le logement et la vente au détail.

Bien que l'économie canadienne ait mieux supporté la récession mondiale que la plupart des économies, les Canadiens ont été durement touchés. Selon les estimations que fait mon Bureau de l'écart de production, le niveau de production réel par rapport à son potentiel, la profondeur de la faiblesse économique au Canada est supérieure à celle de la récession des années 1990 et égale à celle de la récession du début des années 1980.

Le taux de chômage est de 8,4 p. 100 en septembre alors qu'il était de 6,2 p. 100 douze mois plus tôt. En incluant les travailleurs à temps partiel involontaires et les chercheurs découragés, Statistique Canada estime que le taux de chômage serait approximativement trois points de pourcentage plus élevé. La durée moyenne du chômage s'élève à un taux significatif. Le Canada a perdu 395 000 postes à plein temps depuis octobre 2008.

Même si la présence d'une reprise économique fait l'objet d'un consensus, une incertitude considérable continue de transparaître dans les perspectives. Les prévisionnistes du secteur privé au Canada prévoient une modeste reprise dans la deuxième moitié de

the year, international forecasters like the IMF and the OECD are less sanguine about the pace of economic recovery and continue to emphasize the downside risks to the economic outlook.

Despite this uncertainty, the September 2009 PBO survey of private sector forecasters suggests little change in the Canadian economic outlook since July. According to the PBO survey, based on the average private sector outlook, real GDP is projected to fall 2.3 per cent in 2009 and rise 2.3 per cent in 2010. Nominal GDP, the broadest measure of the government's tax base, is projected to fall 4.6 per cent in 2009 and then rise 4 per cent in 2010. The unemployment rate is projected to average 8.4 per cent in 2009 and then rise to 8.9 per cent in 2010.

[Translation]

The updated survey implies that the Canadian economy will not return to its potential until the end of 2013. This translates into a cumulative loss of over \$200 billion, or about \$17,000 per Canadian household, in unrealized output.

According to the PBO view, there are downside risks to both the short term growth and the labour market forecasts in the September private sector survey. These risks include the potential for a weaker U.S. recovery, as well as the potential for negative impacts from the recent strength of the Canadian dollar.

[English]

PBO projects a cumulative budgetary deficit of \$167.4 billion over the next five years. The budget deficit is projected to rise from \$5.8 billion in 2008-09 to a peak of \$54.2 billion this year, falling to \$19 billion in 2013-14. Consequently, the federal debt is projected to rise to \$631.2 billion in 2013-14, which corresponds to 33.8 per cent of GDP.

PBO has improved some of the tools that are used in doing fiscal projections, including the construction of our own measure of potential output and the government's structural balance. Based on our new estimates of potential output, PBO calculations continue to suggest that the budget is not structurally balanced over the medium term. PBO estimates that the structural balance would deteriorate from essentially a balanced position in 2007-08 to an \$18.9 billion structural deficit in 2013-14.

That said, the structural deficits projected over the medium term are significantly smaller than those of the 1980s and early 1990s and are also small relative to the size of the economy. However, a more thorough assessment of the sustainability of the current fiscal structure requires a longer-term perspective, in particular, taking into account the fiscal

l'année, cependant, les prévisionnistes des autres pays (par exemple ceux du FMI et de l'OCDE) sont moins optimistes quant au rythme de la relance et continuent de souligner les risques de détérioration dans leurs perspectives.

Malgré cette incertitude, l'enquête réalisée auprès des prévisionnistes du secteur privé par mon bureau en septembre 2009 montre que les perspectives économiques canadiennes ont peu changé depuis juillet. D'après le sondage du DPB et d'après la moyenne des perspectives du secteur privé, le PIB réel devrait diminuer de 2 p. 100 en 2009 et augmenter de 2,3 p. 100 en 2010. Le PIB nominal — la mesure la plus générale de l'assiette fiscale du gouvernement — devrait diminuer de 4,6 p. 100 en 2009 et augmenter de 4 p. 100 en 2010. Le taux de chômage devrait se situer à 8,4 p. 100 en moyenne en 2009 puis à 8,9 p. 100 en 2010.

[français]

La mise à jour de l'enquête laisse entendre que l'économie canadienne ne retrouvera pas son plein potentiel avant la fin de 2013. Cette situation signifie une perte cumulative de plus de 200 milliards de dollars, c'est-à-dire environ 17 000 \$ par ménage canadien en production non réalisée.

Sur la base de l'enquête réalisée auprès du secteur privé en septembre, mon bureau estime que les risques à la baisse sont présents dans la croissance à court terme et les prévisions du marché du travail. Ces risques incluent non seulement la possibilité d'une reprise plus faible aux États-Unis, mais aussi la possibilité d'impacts négatifs en raison de la force du dollar canadien.

[Traduction]

La projection que fait mon bureau est un déficit budgétaire accumulé de 167,4 milliards de dollars pour les cinq ans prochains. En outre, le déficit budgétaire, qui était de 5,8 milliards de dollars en 2008-2009, devrait atteindre son niveau le plus élevé de 54,2 milliards de dollars cette année, puis diminuer à 19 milliards de dollars en 2013-2014. Par conséquent, la dette du gouvernement fédéral devrait augmenter à 631,2 milliards de dollars en 2013-2014 ce qui correspond à 33,8 p. 100 du PIB.

Mon bureau a amélioré certains des outils utilisés pour ses projections financières, notamment la construction de notre propre mesure de production potentielle et du solde structurel du gouvernement. Ses calculs, qui se fondent sur cette nouvelle méthode, continuent d'indiquer que le budget n'est pas structurellement équilibré à moyen terme. Mon bureau estime que le solde structurel, qui était essentiellement équilibré en 2007-2008, se transformerait en déficit structurel de 18,9 milliards de dollars en 2013-2014.

Cela dit, les déficits structurels projetés à moyen terme sont considérablement inférieurs à ceux des années 1980 et du début des années 1990. De plus, ils sont peu élevés par rapport à la taille de l'économie. Cependant, une évaluation plus approfondie de la viabilité de la structure financière actuelle repose sur une perspective à plus long terme où l'on tient compte, en

challenges posed by population aging. PBO is undertaking such analysis and will release a comprehensive assessment of the sustainability of the government's finances in the coming months.

As noted, PBO continues to judge that there are significant risks to the economic outlook, and there is, of course, a wide range of possible outcomes. To help illustrate this point, we have simulated the fiscal implications of the range of private-sector economic forecasts in our September survey.

In 2013-14, the projected budgetary balance ranges from a deficit of \$7 billion to a deficit of about \$34 billion. This suggests that even under the most optimistic private-sector forecast, the budgetary deficit is unlikely to be eliminated without policy actions.

[Translation]

Further, considerable uncertainty remains with regard to future effective tax rates and revenue bases. In effect, there is a risk that effective personal income tax rates will recover at a slower pace than the PBO assumption.

In addition, corporate income tax revenues are subject to a high degree of uncertainty as a result of corporations' ability to carry losses backward or forward. An upside risk to the fiscal outlook in the near term arises from the possibility of large amounts of lapsed infrastructure funds. For example, one in every three planned infrastructure dollars went unspent in the past two fiscal years for which data is available.

Based on these considerations, we continue to judge that the balance of risks to the fiscal outlook over the medium term is tilted to the downside.

The high levels of uncertainty and risk also underscore the importance of a fiscal plan with clear targets for budget balances and debt. In the same vein, quarterly reports that highlight activities, outlays and/or expenses related to budget implementation, in addition to commitments, will help us to understand the nature and impact of budget stimulus measures on the economic recovery.

I thank you for the opportunity to speak to you today. I will be happy to answer your questions.

[English]

The Chair: Last week, we heard from witnesses from the Department of Finance Canada. They discussed assessing various projections by the private sector and bringing that information together. Senator Di Nino asked them a question about how they would look at that private sector. However, primarily they told us that the private-sector information that they bring in is the forecasting that they are using.

particulier, des défis que pose le vieillissement de la population sur le plan fiscal. Le DPB entreprend une telle analyse et il entend publier une évaluation détaillée de la durabilité des finances du gouvernement au cours des prochains mois.

Comme je l'ai déjà mentionné, mon bureau continue d'estimer que des risques importants se profilent dans les perspectives économiques, et il y a bien sûr un large éventail de résultats possibles. Pour en faire l'illustration, nous avons simulé les implications financières des différentes prévisions économiques du secteur privé dans notre enquête de septembre.

En 2013-2014, le solde budgétaire projeté affiche un déficit situé entre 7 milliards et environ 34 milliards. C'est donc dire que, même avec les prévisions les plus optimistes du secteur privé, le déficit budgétaire ne sera vraisemblablement pas éliminé sans mesures gouvernementales.

[Français]

De plus, une incertitude considérable subsiste en ce qui concerne les taux d'imposition réels et les bases des revenus futurs. En effet, il existe un risque que les taux d'imposition réelle sur le revenu des particuliers reviennent à la normale plus lentement que ce que suggère notre hypothèse.

Également, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés sont assorties d'un degré élevé d'incertitude en raison de la capacité des entreprises de reporter leurs pertes sur un exercice antérieur et ultérieur. Aussi, la possibilité d'une quantité importante de crédit d'infrastructure périmé présente le risque d'avoir un déficit budgétaire moins important qu'anticipé à court terme. Par exemple, le tiers des sommes allouées aux infrastructures n'a pas été dépensé dans les deux derniers exercices pour lesquels les données sont disponibles.

À partir de ces considérations, nous continuons de croire que le niveau général de risque relatif aux perspectives financières à moyen terme continue de jouer contre nous.

Les niveaux élevés d'incertitude et de risque soulignent l'importance d'un plan d'action budgétaire avec des objectifs clairs concernant l'équilibre budgétaire et la dette. Dans le même ordre d'idée, les rapports trimestriels qui mettent en évidence les activités, les dépenses et/ou les dépenses liées à l'exécution budgétaire, en plus des engagements, aideront à comprendre la nature et la portée de l'impact des mesures budgétaires de relance sur la reprise économique.

Je vous remercie de m'avoir donné la chance de m'entretenir avec vous. Je serai heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : La semaine dernière, nous avons reçu des témoins du ministère des Finances Canada. Ils ont discuté avec nous de l'évaluation des diverses projections réalisées par le secteur privé et du regroupement de cette information. Le sénateur Di Nino leur a demandé comment ils analysent ces prévisions du secteur privé. Ils lui ont répondu que, pour l'essentiel, les prévisions du secteur privé qu'ils recueillent sont celles qu'ils utilisent.

You indicate here that the Parliamentary Budget Officer has improved some of the tools that are used in fiscal projections. You also mentioned several times in your presentation private-sector forecasting.

Do you do your own forecasting or are you doing the same as the Department of Finance, which I just explained?

Mr. Page: We follow a similar procedure to the Department of Finance. We take averages of private-sector forecasts for key variables. Based on that, we simulate what the fiscal situation would evolve to or what the fiscal outlook would be as a result of those private-sector forecasts. We survey 12 forecasters, as opposed to the Department of Finance, which is often a bit higher, around 18.

The Chair: That ties in your presentation with what we heard last week.

Senator Mitchell: Like the chair, I would like to thank you for all the work that you do. The Parliamentary Budget Officer was just a model when we passed that bill, and it seems to me that if that office is to work at all well, it would work very much like you are making it work. It provides some balance against the Department of Finance, which is a great department with great people, but not entirely open, as it could not be, in any event. Thank you.

I would like to pursue the idea of the structural deficit and try to relate it to the deficit and the stimulus package. At least theoretically, and maybe practically, the stimulus package is a one-time new expenditure.

Of the \$56 billion deficit this year, how much of that is actual stimulus package? I have been led to believe that it is about \$29 billion, but that is a little fuzzy, because somehow it might involve some tax reductions that are not actually expenditure.

Mr. Page: Those are the rough numbers. We are looking at a federal stimulus package of \$47 billion over two years. That means disbursements, both revenue and expenditure; revenue decreases and expenditure increases in the first year of roughly \$29 billion.

Senator Mitchell: Of the remaining \$27 billion of this deficit, that would not all be structural deficit, since some of that will be recovered because of growth?

Mr. Page: No. We treat the federal stimulus packages as temporary discretionary fiscal measures that are not contributing to the structural issue. For the most part, those measures terminate after a two-year period as of March 2011.

Vous indiquez ici que le directeur parlementaire du budget a amélioré certains des outils utilisés dans les projections budgétaires. Vous avez également fait état plusieurs fois dans votre exposé des prévisions du secteur privé.

Faites-vous vos propres prévisions ou utilisez-vous les mêmes que le ministère des Finances, dont je viens de rappeler l'origine?

M. Page : Nous suivons une procédure similaire à celle utilisée par le ministère des Finances. Nous prenons les moyennes des prévisions du secteur privé pour les variables les plus importantes. À partir de celles-ci, nous simulons l'évolution de la situation budgétaire ou l'évolution des perspectives budgétaires découlant de ces prévisions du secteur privé. Nous analysons les travaux de 12 prévisionnistes, alors que le nombre retenu par le ministère des Finances est un peu plus élevé, aux alentours de 18.

Le président : Votre exposé cadre donc avec ce qu'on nous a expliqué la semaine dernière.

Le sénateur Mitchell : Comme le président, je tiens à vous remercier de tout le travail que vous faites. Lorsque nous avons adopté ce projet de loi, la fonction de directeur parlementaire du budget correspondait à un modèle théorique et il me semble que si ce bureau doit bien fonctionner, il doit s'y prendre de la façon dont vous le faites. Il fait dans une certaine mesure pendant au ministère des Finances, qui est un excellent ministère avec des gens très compétents, mais qui n'est pas totalement ouvert, et qui de toute façon ne peut pas l'être. Je vous en remercie.

J'aimerais approfondir la notion de déficit structurel et tenter de faire le lien entre elle et le déficit et l'ensemble des mesures de stimulation. Au moins en théorie, et peut-être aussi en pratique, l'ensemble des mesures de stimulation constitue de nouvelles dépenses ponctuelles.

Sur les 56 milliards de déficit de cette année, combien sont imputables à cet ensemble de mesures de stimulation? J'ai des raisons de penser que c'est environ 29 milliards de dollars, mais c'est très approximatif, parce que ce chiffre peut englober certaines réductions d'impôt qui, de par leur nature, ne sont pas vraiment des dépenses.

M. Page : Ce sont des chiffres approximatifs. Le budget de l'ensemble des mesures fédérales de stimulation est de 47 milliards de dollars sur deux ans. Cela signifie des déboursés sous forme de diminution de recettes et de hausses des dépenses d'environ 29 milliards de dollars au cours de la première année.

Le sénateur Mitchell : Les 27 milliards de dollars restants de déficit ne constitueraient donc pas en totalité un déficit structurel, puisqu'une partie de ce montant sera recouvré du fait de la croissance?

M. Page : Non. Nous considérons l'ensemble des mesures fédérales de stimulation comme des mesures budgétaires discrétionnaires et temporaires qui ne contribuent pas au problème structurel. Pour l'essentiel, ces mesures prennent fin au bout de deux ans, soit en mars 2011.

By and large, if you look at the roughly \$55 billion deficit projection for 2009-10, about \$29 billion are stimulus measures; the rest of it primarily relates to either lower revenues because of the weaker economy or higher expenditures because of the higher unemployment rate.

Senator Mitchell: However, from the \$29 billion to the \$56 billion, there is \$27 billion. That is not all structural deficit?

Mr. Page: No. For the most part, the situation is cyclical in 2009-10. In our estimates of the structural budget balance, we say it will grow modestly over the medium term, rising to about \$19 billion in 2013. That is roughly 1 percentage point of GDP, so a relatively small number compared to the structural deficits we had in the early 1990s and 1980s.

Senator Mitchell: You mentioned that we have an unemployment rate of 8.4 per cent. If you added in the people who have just given up, it would be 11.4 per cent. You indicated that we have averaged 8.4 per cent this year and next year it will rise to about 8.9 per cent. Is that evidence of a jobless recovery? Could you comment generally on the problem of a jobless recovery, on its depth and whether it is real?

Mr. Page: It is very real in the sense that we have seen the unemployment rate go up significantly, from 6.2 per cent a year earlier to 8.4 per cent in September. Behind those numbers is a decline of employment, on average, of 2 per cent. That is both the goods and services sectors. If you look at the employment declines in the goods sector, it is about 8 per cent on a year-over-year basis. Therefore, the goods sector has been hit very hard.

Since March, we have seen some stability in the labour market. We continue to see private sector job losses — a little over 100,000 private sector job losses since March. However, they have been off-set, for the most part, by public sector increases and increases in self-employment.

In one of our charts, you see the net employment number flatten out. Upward drift in the unemployment rate is embedded in the private sector forecasts for 2009-10. We will see some modest increases in employment in the next quarter. It will be off-set by some labour force increases and some higher unemployment.

Implicit in the private sector forecast is very modest employment growth in 2009-10.

Dans l'ensemble, si vous examinez les projections de déficit d'environ 55 milliards de dollars pour 2009-2010, environ 29 milliards de dollars sont imputables aux mesures de stimulation et le reste s'explique pour l'essentiel par une diminution des recettes due au ralentissement de l'économie ou par des dépenses plus élevées dues à un taux de chômage plus élevé.

Le sénateur Mitchell : Cependant, en passant de 29 à 56 milliards de dollars, la hausse est de 27 milliards. Ce montant ne relève pas dans sa totalité d'un déficit structurel?

M. Page : Non. Pour l'essentiel, la situation qui prévaut en 2009-2010 est de nature cyclique. Dans nos calculs du solde budgétaire structurel, nous disons qu'il va croître modérément à moyen terme, pour augmenter à environ 19 milliards de dollars en 2013. Cela représente environ un point de pourcentage du PIB, soit un nombre relativement faible par comparaison aux déficits structurels que nous avons au début des années 1980 et 1990.

Le sénateur Mitchell : Vous avez rappelé que notre taux de chômage est de 8,4 p. 100. Si vous ajoutiez les gens qui viennent d'abandonner la recherche d'emploi, il serait de 11,4 p. 100. Vous dites qu'il a été en moyenne de 8,4 p. 100 cette année et qu'il devrait grimper aux alentours de 8,9 p. 100 l'an prochain. Cela signifie-t-il que nous assistons à une reprise économique sans création d'emplois? Pourriez-vous nous dire ce que vous inspire dans les grandes lignes le problème d'une reprise économique sans création d'emplois, sa gravité éventuelle et s'il s'agit bien d'un problème réel?

M. Page : C'est un problème bien réel puisque nous avons observé une hausse importante du taux de chômage, qui est passé de 6,2 p. 100 un an auparavant à 8,4 p. 100 en septembre. Ces chiffres traduisent une diminution d'emploi de 2 p. 100 cent en moyenne. Cela touche à la fois les secteurs des biens et des services. Si vous analysez les diminutions d'emploi dans le secteur des biens, elles atteignent environ 8 p. 100 en procédant à des comparaisons d'une année sur l'autre. Le secteur des biens a donc été très fortement touché.

Depuis mars, nous observons une certaine stabilité sur le marché du travail. Nous continuons à enregistrer des pertes d'emploi dans le secteur privé, un peu plus de 100 000 depuis mars. Toutefois, ces pertes ont été compensées, pour l'essentiel, par les hausses enregistrées dans le secteur public et chez les travailleurs autonomes.

Vous pouvez constater sur l'un de nos graphiques que le nombre net d'emplois se stabilise. La poussée à la hausse du taux de chômage est intégrée aux prévisions du secteur privé pour 2009-2010. Nous allons assister à des hausses modérées de l'emploi au cours du prochain trimestre. Elles seront compensées par certaines hausses de la population active et du taux de chômage.

Les prévisions du secteur privé tiennent compte de façon implicite d'une croissance très modeste de l'emploi en 2009-2010.

Senator Mitchell: The finance people did suggest that tax reductions were part of the stimulus package. They are not counting the GST reductions, are they? Could you indicate which tax reductions they are talking about?

Mr. Page: There are about close to \$3 billion in a kind of personal income tax reductions in 2009. It does not include the GST. Actually, it would take me a minute or two to identify the measures. I can do that after for you.

Senator Eggleton: First, I want to congratulate you on this report and all the work you do, and I want to congratulate the government for coming up with the idea that we should have this Parliamentary Budget Office. I hope they do not starve you to death for the resources you need.

I think the check this creates in the system is extremely valuable. Governments of any political stripe can distort, exaggerate and be selective about numbers. There are a lot of numbers to be selective about. However, here we have a check on the system and I appreciate your work.

Let me get to the questions.

Mr. Page: That was the good part.

Senator Eggleton: The questions are fine, too.

I sense some optimism about where we are going in employment. You said the economy is beginning to stabilize and you used employment as one of the indicators. You talk about consumer-business confidence, perhaps, which is hours worked, et cetera, and housing. In terms of employment, I wonder. You have said that, with a lot of the jobs lost, people have gone into involuntary part time or given up. There are a lot of people, perhaps, who have gone into the public sector.

I wonder if we will not see more of a slide in this area. As the private sector reorganizes — and we are seeing a lot of that happening and I sense there is still more to come — we could have more layoffs. I am not sure about the ability of public sector to pick them up.

Do you really think we have turned the corner in terms of employment? Will the numbers start to come down from here on?

Mr. Page: I am hoping that things have stabilized. We have certainly seen the labour market stabilize since March. You have seen public sector job increases and self-employed increases off-set private sector job losses.

Le sénateur Mitchell : Les gens du ministère des Finances ont laissé entendre que les réductions d'impôt faisaient partie de l'ensemble des mesures de stimulation. Ils ne tiennent pas compte des diminutions de la TPS. Est-ce bien le cas? Pouvez-vous nous préciser de quelles réductions d'impôt ils parlent?

M. Page : On estime à près de trois milliards de dollars les réductions d'impôt sur le revenu des particuliers en 2009. Ce montant ne tient pas compte des diminutions de la TPS. En vérité, j'aurais besoin d'une minute ou deux pour vous indiquer précisément les mesures dont il s'agit. Je pourrais vous les préciser plus tard.

Le sénateur Eggleton : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour ce rapport et tout le travail que vous faites, et à féliciter le gouvernement pour avoir eu l'idée de ce Bureau du directeur parlementaire du budget. J'espère qu'il ne va pas vous priver des ressources dont vous avez besoin au point de vous rendre inopérants.

Je suis d'avis que la vérification que cela insère dans le système est très précieuse. Les gouvernements, de toutes tendances politiques, peuvent déformer ou exagérer les chiffres, ou se montrer sélectifs. Il y a quantité de chiffres qui permettent de faire des sélections. Toutefois, nous avons ici une vérification du système et j'apprécie le travail que vous faites.

Permettez-moi maintenant de passer aux questions.

M. Page : C'était la partie agréable.

Le sénateur Eggleton : Les questions ne vont pas vous poser de problème non plus.

Je perçois un certain optimisme concernant les perspectives d'avenir de l'emploi. Vous dites que l'économie commence à se stabiliser et vous avez utilisé l'emploi comme l'un des indicateurs. Vous nous avez parlé de la confiance des consommateurs et des entreprises, qui se répercute peut-être sur le nombre d'heures travaillées, et cetera, et du logement. En ce qui concerne l'emploi, je me pose des questions. Vous nous avez dit qu'avec quantité d'emplois perdus, les gens ont pris des emplois à temps partiel sans que cela corresponde à leur souhait, ou ils ont abandonné la recherche d'emploi. Il y a également peut-être beaucoup de gens qui sont allés dans la fonction publique.

Je me demande si nous n'allons pas assister à un glissement plus marqué dans ce domaine. Alors que le secteur privé se réorganise, et nous voyons beaucoup de cas de ce type, j'ai l'impression qu'il y a encore beaucoup de mises à pied à venir. Je ne suis pas sûr que le secteur public ait les moyens de récupérer ces gens.

Pensez-vous vraiment que nous avons franchi une étape critique? Allons-nous voir les chiffres de licenciement diminuer à partir de maintenant

M. Page : J'espère que la situation s'est stabilisée. Il ne fait aucun doute que nous avons vu le marché du travail se stabiliser depuis le mois de mars. Nous avons vu la hausse de l'emploi dans le secteur public et l'augmentation du nombre de travailleurs autonomes compenser les pertes d'emploi dans le secteur privé.

I do not want to sound too positive about what we have experienced in Canada today. The manufacturing sector output and job losses have been massive. To the extent those jobs will come back will come back slowly. Under all the private sector forecasts, we do not get back to the unemployment rates we saw a year ago beyond the medium term, effectively.

This is a serious recession. When you look at output relative to potential, this is just as serious as we saw in the early 1990s.

We see the risk. We are still pretty much on the downside, both in terms of output and employment. I grew up in a small town — Thunder Bay, Ontario. My dad worked in the forestry industry. You see the job losses, when they do happen, in the goods sector. Then you eventually see them in the service sector. There is a lag. We have not seen that yet. The service sector is still relatively flat in terms of job losses.

There is still some potential that these numbers could deteriorate. We need to be mindful of that and do economic monitoring on a quarter-to-quarter basis.

Senator Eggleton: This is a structural deficit as opposed to a cyclical deficit. We are getting at \$54 billion or so this year but, you say by 2013-14, we will be down to 18.9, which is structural as opposed to cyclical.

When do you think it is wise for the government to start taking action with respect to reducing that particular structural deficit? There is program cutting and tax increases, but I am not sure how wise it is to leave that too much longer before addressing it.

Mr. Page: We will be happy to come back between now and the budget with our longer-term projections that will show you what the impacts of aging will be on the fiscal situation over the next 50 years,.

There is an issue whether a structural deficit — even a small one, like \$19 billion or one per cent of GDP — is sustainable or not. When you look at the costs of servicing the deficit and compare it with what we saw in the 1980s and 1990s, it is much lower. In the worst period, we were paying 35 cents on every revenue dollar for dead interest charges. That was a little more than 10 years ago. Now it is down to 15 cents.

With low interest rates, a small deficit and the GDP growing again, it is still manageable. However, when you look at those longer-term demographics and know the structural deficit will get bigger because of aging, resulting in a lower layer of supplier growth which, in turn, results in higher health expenditures and Old Age Security payments, do you want to front-end load the

Je ne veux pas donner l'impression d'interpréter de façon trop optimiste ce que nous avons vécu au Canada jusqu'à maintenant. Les diminutions de production et les pertes d'emploi dans le secteur manufacturier ont été massives. Dans la mesure où les emplois perdus seront récupérés, ils le seront lentement. Effectivement, aucune des prévisions du secteur privé ne table sur un retour au taux de chômage que nous avons il y a un an avant le moyen terme.

C'est une récession dure. Quand vous examinez la production réelle en regard de la capacité de production, elle est aussi dure que celle que nous avons vécue au début des années 1990.

Nous voyons les risques. Nous sommes encore dans la phase de ralentissement, aussi bien en ce qui concerne la production que l'emploi. J'ai grandi dans une petite ville, à Thunder Bay, en Ontario. Mon père travaillait dans l'industrie de la forêt. Vous voyez d'abord apparaître les pertes d'emploi dans le secteur des biens, puis éventuellement dans celui des services. Il y a un décalage dans le temps. Nous n'avons pas encore vu ce phénomène. L'emploi dans le secteur des services est encore relativement stable.

Il reste des possibilités que ces chiffres se dégradent. Nous ne devons pas l'oublier et nous devons exercer une surveillance économique de trimestre en trimestre.

Le sénateur Eggleton : Il s'agit là d'un déficit structurel par opposition à un déficit cyclique. Il va atteindre 54 milliards de dollars, ou à peu près, cette année, mais vous nous avez dit que d'ici 2013-2014, il sera ramené à 18,9 milliards de dollars, ce qui correspond au déficit structurel par opposition au déficit cyclique.

Quand pensez-vous que le gouvernement devrait commencer à prendre des mesures pour réduire le déficit structurel en question? Il a la possibilité de réduire les programmes offerts et d'augmenter les impôts, mais je ne sais pas dans quelle mesure il serait sage de laisser les choses telles quelles pendant trop longtemps avant de s'y attaquer.

M. Page : Nous serons ravis de revenir vous voir entre maintenant et la date de présentation du prochain budget avec nos projections à long terme qui vous permettront de voir quelles seront les répercussions du vieillissement de la population sur la situation budgétaire au cours des 50 ans à venir.

Il s'agit de savoir si un déficit structurel, même un petit, comme 19 milliards de dollars qui représentent 1 p. 100 du PIB, est supportable ou non à long terme. Quand vous vous penchez sur les coûts du service de la dette et les comparez avec ceux que nous avons vus pendant les années 1980 et 1990, ils sont beaucoup plus faibles. Au cours de la pire période, nous payions 35 cents sur chaque dollar de recettes en frais d'intérêt non productifs. C'était il y a un peu plus de 10 ans, et nous sommes maintenant descendus à 15 cents.

Avec des taux d'intérêt faibles et la reprise de la croissance du PIB, un petit déficit est encore gérable. Toutefois, lorsque vous examinez les caractéristiques démographiques à plus long terme et constatez que le vieillissement de la population va entraîner une hausse du déficit structurel, ce qui ramènera à un niveau inférieur la croissance de l'offre qui, à son tour, entraînera des dépenses de

debt payment? Do you want to back-end load it, or do you want to deficit finance it? If you deficit finance it, senator, I think you would be back to where we were in the early 1990s, with debt-to-GDP ratios in Canada, at the provincial and federal levels, closer to 100 per cent.

Senator Eggleton: That is a fair comment. I look forward to your further reports on this, particularly as it relates to the aging population and the costs involved there.

We just had Infrastructure Canada here and we noted that the third report of the government talked about 90 per cent of economic action plans have been committed. I asked them specifically about the stimulus infrastructure money and it looks to be a little less, but close to it. However, I also asked them about cash outlays and we do not have a very clear picture of that. In fact, the critic in the house says, “Never mind the 90 per cent committed. There is only about 12 per cent that has gone out the door, at least as of the end of August.”

Do you have concerns about the fact that we are not getting the information and we need to know the impact of that money on the ground in terms of jobs being created in this recession period?

Mr. Page: We are in dialogue with the Deputy Minister of Transport and Infrastructure on the sharing of information, so that we can gain information, not only on the commitments, but, as you said, on those disbursements, outlays or expenses.

We think that is important. That is the difference between the reporting we are doing in Canada versus the reporting in the United States. They are reporting on outlays.

We are in dialogue. We hope to get that information soon. We think it would be a good idea if the government, in its next quarterly report — which is great for transparency and budget, like the PBO — gave some information on outlays so we can start to assess the impact on output and employment.

Senator Callbeck: In your report that you put out November 2 — the budgetary balance for 2013-14 — you have gone from a projection in the previous report of 16.7 to a projection of 19, within four months. What are the factors in there that have made you increase that projection?

Mr. Page: Effectively, we are saying today that, relative to the projections we put out in July versus the ones out in the November 2 report, there is not much difference at all. In terms of nominal GDP, we have an economy of \$1.5 trillion, and it grows

santé et des versements de prestations de sécurité de la vieillesse plus élevés. Vous devrez alors choisir entre vous attaquer dès le début au remboursement de la dette, le reporter à plus tard ou financer le déficit. Je crois, monsieur le sénateur, que si vous décidez de financer le déficit, nous reviendrons à la situation dans laquelle nous étions au début des années 1990, avec un rapport dette-PIB au Canada, aussi bien au niveau des provinces qu'à celui du fédéral, plus proche de 100 p. 100.

Le sénateur Eggleton : C'est un bon commentaire. Je vais attendre vos prochains rapports, en particulier en ce qui concerne le vieillissement de la population et les coûts qu'elle implique.

Nous venons tout juste d'entendre des témoins d'Infrastructure Canada et nous avons relevé que le troisième rapport du gouvernement indiquait qu'environ 90 p. 100 du budget des plans d'action économiques avait été engagé. Je les ai interrogés précisément sur les fonds de stimulation des infrastructures et il semble que le pourcentage soit un peu plus faible, mais proche. Toutefois, je leur ai également posé des questions concernant les déboursés et nous n'avons pas obtenu de réponse très précise dans ce domaine. En vérité, le critique en la matière à la Chambre des communes a déclaré qu'il ne fallait pas s'attarder aux 90 p. 100 engagés, car seulement 12 p. 100 de ces fonds avaient été versés, au moins à la fin d'août.

Êtes-vous préoccupé par le fait que nous n'obtenions pas l'information alors que nous devrions pouvoir savoir si les dépenses engagées sur le terrain permettent effectivement de créer des emplois pendant cette récession?

M. Page : Nous discutons actuellement avec les sous-ministres de Transports Canada et d'Infrastructure Canada de l'échange d'information, afin de pouvoir nous procurer celle-ci, non seulement sur les engagements, mais aussi, comme vous l'avez dit, sur les déboursés, les sorties de fonds ou les dépenses.

Cela nous paraît important. C'est la distinction entre les rapports que nous préparons au Canada et ceux qui sont produits aux États-Unis. Eux font rapport sur les décaissements.

Nous poursuivons les discussions et espérons obtenir cette information sous peu. Nous sommes d'avis que ce serait bien si le gouvernement, dans son prochain rapport trimestriel, qui est un outil précieux en matière de transparence et de budget, tout comme le DPB, fournissait de l'information sur les décaissements afin que nous puissions commencer à évaluer les répercussions sur la production et sur l'emploi.

Le sénateur Callbeck : Dans le rapport que vous avez publié le 2 novembre, qui est consacré au solde budgétaire pour 2013-2014, vous êtes parti d'une projection du rapport précédent qui était de 16,7 à une projection de 19 p. 100 en quatre mois. Quels sont les éléments qui ont justifié que vous gonfliez cette projection?

M. Page : Effectivement, nous disons aujourd'hui, en comparant nos projections de juillet à celle du rapport du 2 novembre, qu'il n'y a pas grande différence. En utilisant le PIB nominal, notre économie totalise 1,5 billion, et elle a augmenté à

to almost \$2 trillion over a five-year period. Those are microscopic changes to the budgetary balance five years out. We do not consider that to be significant in any way.

Senator Callbeck: However, those figures keep going up. I wonder if there are any particular things you can point to that have caused you to put that forecast up.

Mr. Page: There are short-term risks that impact on the long term as well. As we highlighted on the economy, there are risks related to the U.S. economy and risks related to the strength of the dollar. Additionally, in our July report, we were transparent on the recovery that we will see relative to the collections at the PIT and CIT level relative to the incomes collected, as well as corporate and personal income.

Our numbers are relatively positive. As we work through and continue to get updated information, the third quarter does not look as strong as many thought it would. It kind of rolls through. Debt interest charges are a little higher as a result of the higher projection as well.

Senator Callbeck: I do not know if it was in this report, but you talked about the efficacy of the U.S. stimulus reporting framework. What is there that Canadians are not getting?

Mr. Page: When we looked at reporting, going all the way back to the spring, we found out that as part of the Budget Implementation Act, there would be a quarterly reporting procedure. We surveyed 15 OECD countries and got 11 responses. We have been tracking ever since what has been happening not just in the U.S. but other countries. We have seen with respect to stimulus is that the OECD is probably the high water mark. We start from key principles with respect to Canada, that Canadian parliamentarians, senators and members of Parliament, should get the same reporting in other countries and that our reporting should be consistent with the policies of the Treasury Board. We should not be asking departments, such as the Department of Transport and others, to provide information they really do not have access to.

Working with that, we began to see the big difference between what parliamentarians in Canada get vis-à-vis the U.S. We started to see outlay information, either outlays in terms of cash out the door and expenditures in terms of accrual terms, and they started to report against it.

They started their budgetary exercise almost at the same time we did, and in the third quarter they got a stimulus package close to \$800 billion. They are now reporting on the outlays. They are

presque deux billions sur une période de cinq ans. Cela donne des changements infimes par rapport au solde budgétaire d'il y a cinq ans. Nous ne considérons, en aucun cas, cette variation significative.

Le sénateur Callbeck : Toutefois, ces chiffres continuent à augmenter. Je me demande s'il y a des éléments particuliers qui vous ont amenés à réviser cette prévision à la hausse.

M. Page : Il y a des risques à court terme qui ont également des répercussions sur le long terme. Comme nous l'avons mis en évidence pour notre économie, certains risques sont liés à l'économie américaine et d'autres à la force du dollar. De plus, dans notre rapport de juillet, à propos de la reprise, nous avons indiqué franchement que nous verrions comment elle se traduirait dans le recouvrement de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Nos chiffres sont relativement favorables. Alors que nous continuons à travailler sur ces questions et à recueillir des renseignements mis à jour, il appert que les résultats du troisième trimestre ne sont pas aussi bons que ceux auxquels de nombreuses personnes s'attendaient. Les choses progressent lentement. Les frais d'intérêt sur la dette sont également plus importants parce que les projections sont plus élevées.

Le sénateur Callbeck : Je ne sais pas si cela figure dans ce rapport, mais vous avez parlé de l'efficacité du cadre de rapport sur les mesures de stimulation américaine. Quelle information fournit-il que les Canadiens n'obtiennent pas?

M. Page : Lorsque nous avons étudié les modalités de rapport, en remontant jusqu'au printemps, nous avons constaté que la Loi d'exécution du budget, impose de faire rapport tous les trimestres. Nous avons demandé à 15 pays membres de l'OCDE comment ils procèdent et nous avons obtenu 11 réponses. Depuis lors, nous avons suivi ce qui s'est passé non seulement aux États-Unis mais aussi dans les autres pays. En ce qui concerne les mesures de stimulation, l'OCDE est probablement l'organisme qui fournit le plus de détails. En application de principes essentiels, nous avons estimé en ce qui concerne le Canada que les parlementaires canadiens, les sénateurs et les députés, devraient obtenir la même qualité de rapport que dans d'autres pays et que nos modalités de rapport devraient être conformes aux politiques du Conseil du Trésor. Nous ne devrions pas demander à des ministères, comme le ministère des Transports ou d'autres, de fournir des renseignements auxquels ils n'ont pas réellement accès.

En prenant cela comme base, nous avons constaté l'écart important entre l'information qu'obtiennent les parlementaires canadiens en regard de leurs collègues américains. Nous avons commencé à voir des renseignements sur les déboursés, qu'il s'agisse de déboursés réels en espèces ou de dépenses en termes de comptabilité d'exercice, et ils ont commencé à faire rapport sur celle-ci.

Ils ont démarré leur exercice budgétaire pratiquement en même temps que nous, et au troisième trimestre, ils avaient un ensemble de mesures de stimulation approchant les 800 milliards de dollars.

saying relative to that \$800 billion, we have roughly \$150 billion out the door. We do not have that information yet, but we may get that in the fourth quarter.

Senator Callbeck: The last witnesses talked about a website, www.buildingcanada.gc.ca. I am from Prince Edward Island, and from that website I could find out about every infrastructure program ongoing in P.E.I. Would you comment on that? Obviously you do not feel that website is adequate as it does not show the outlays.

Mr. Page: It is huge value-added feature. I love to bicycle ride, and I have checked out the recreational trails and transit changes in my area on that website. It is an impressive site. It provides a transparency that we did not have in years past. This is a good thing.

If we want to narrow the gap between reporting on a budgetary basis between Canada vis-à-vis the U.S. where the U.S. is the high water mark, then we need to start getting at those outlays and expenses.

Senator Ringuette: I would like to talk about the auto deal. We have been hearing that it cost \$12 billion. I would like to know if that is true. Is it shared? What is in that \$12 billion? Do you get a copy of that deal? We want to look at it.

Second, we have been told that there were shares involved, and I do not understand why we are writing off these shares. Can you please provide more information about all of the money involved?

Mr. Page: Yes. I will start the answer and then pass it on to Mr. Khan, who is our Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis.

We were asked earlier, I think last January, to look at Canada and U.S. term sheets for the auto loans. We received information on the details of the U.S. auto loan and looked at the Canadian auto loan at the time, and Mr. Khan can respond to that.

In the budget now, we have in total roughly \$10 billion allocated to measures to support various industries, of which most of that is related to the automobile sector and the auto loans. I will ask Mr. Khan to talk briefly about what is behind it and why we have written it off.

Senator Ringuette: I know about the issue of the auto loan; we had people before us last week who talked about that matter.

Ils font maintenant rapport sur les déboursés. Ils disent au sujet de ces 800 milliards de dollars qu'ils ont versé réellement environ 150 milliards de dollars. Nous ne disposons pas encore de cette information, mais il se peut que nous l'obtenions au quatrième trimestre.

Le sénateur Callbeck : Les derniers témoins nous ont parlé d'un site web dont l'adresse est www.buildingcanada-chantierscanada.gc.ca. Je suis originaire de l'Île-du-Prince-Édouard et je ne suis pas parvenue à trouver sur ce site web de renseignements sur tous les programmes d'infrastructures en cours d'exécution dans l'Île-du-Prince-Édouard. Que dites-vous de cela? Manifestement, ce site web ne vous paraît pas adapté puisqu'il ne donne pas les déboursés.

M. Page : C'est un site qui apporte une très importante valeur ajoutée. J'aime faire de la bicyclette et j'ai vérifié si des modifications seront apportées aux sentiers récréatifs et aux systèmes de transport public de ma région sur ce site web. C'est un site web impressionnant. Il donne de façon transparente des informations que nous n'avions pas par les années antérieures. C'est une bonne chose.

Si nous voulons réduire l'écart entre les modalités de rapport sur une base budgétaire entre le Canada et les États-Unis, les États-Unis servant ici de modèle, nous devons alors commencer à recueillir ces déboursés et ces dépenses.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais aborder l'entente touchant le secteur de l'automobile. Nous avons entendu dire qu'elle coûte 12 milliards de dollars. J'aimerais savoir si c'est vrai. Ces coûts sont-ils partagés? Que comportent ces 12 milliards de dollars? Avez-vous obtenu une copie de cette entente? Nous voulons l'examiner.

Ensuite, on nous a dit que cette entente implique des prises de participation et je ne comprends pas pourquoi nous éliminons ces actions du bilan. Pouvez-vous nous fournir plus d'information sur tous les montants impliqués dans cette entente?

M. Page : Oui. Je vais commencer à vous répondre puis donner la parole à M. Khan, notre directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse des dépenses et des revenus.

Vous nous avez demandé auparavant, je crois que c'était en janvier dernier, d'étudier les feuilles de modalités des prêts canadiens et américains consentis au secteur de l'automobile. Nous nous sommes alors procuré l'information sur les détails des prêts consentis aux secteurs américain et canadien de l'automobile et M. Khan peut répondre à cela.

Maintenant, dans le budget, nous avons un total d'environ 10 milliards de dollars destinés à des mesures d'aide à diverses industries, dont la plus grande partie concerne le secteur de l'automobile et les prêts qui lui sont consentis. Je vais demander à M. Khan de vous expliquer brièvement ce que cela laisse entendre et pourquoi nous avons radié ces montants.

Le sénateur Ringuette : Je sais ce qu'il en est des prêts au secteur de l'automobile. Nous avons entendu la semaine dernière des témoins qui nous en ont parlé.

I want to know about this deal with GM and Chrysler. I believe it is \$12 billion. I might be wrong, but I think that figure was mentioned.

Sahir Khan, Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis, Library of Parliament: We would have to look into that matter and get back to you on the specific terms. We can do that and forward a copy of our briefing note that looks at the fiscal implications of that transaction. It does try to break down the transaction.

Senator Ringuette: Do you have the information about this loan arrangement?

Mr. Khan: Yes, about the auto bailout project.

Senator Ringuette: If you could provide it to the clerk so that all members of the committee can have the information.

We are looking at a significant deficit. What are the options for the current or future governments in regard to this deficit? It is a fire sale of Crown assets such as AECL, Canada Post and the CBC? What options do they have out there to balance this budget and start to repay the debt?

Mr. Page: I will make a few comments on the significance of the fiscal problem that we have today and maybe address your point in terms of options, what the role of the Parliamentary Budget Officer is in that context.

There is no question, after putting well over \$100 billion in absolute value dollars down on the debt since 1996-97, that we are starting to generate deficits. We probably had a deficit of about \$6 billion in 2008-09 and something like \$55 billion in 2009-10. It is significant. It is a shock in absolute dollar terms after the amazing progress that Canada had made in terms of reducing its deficit and debt.

It is probably important to say as well that even at \$56 billion, it is still a relatively modest amount of deficit in the context of the size of our economy. Compared to other countries, such as the United States, Canada is looking at a deficit of about 3.6 per cent. In the United States, they are looking at 12 to 14 per cent and the U.K. is pretty much the same. We are saying as well that it has been primarily cyclical with respect to what we have seen in the 2009-10 situation.

In terms of going forward, because of the weakness in the economy and the significant recession, we have this output gap. The level of output relative to its potential, potential being trend, we have unemployment rates more in the 6 per cent range and capital more or less fully employed. It is a significant output gap, at about 5 percentage points. It will close and get back to potential in 2013, based on the private sector forecasts. When it

Ce que je veux savoir est ce qui concerne cette entente avec GM et Chrysler. Je crois qu'il s'agit de 12 milliards de dollars. Il se peut que je me trompe, mais je crois que c'est le chiffre qui a été mentionné.

Sahir Khan, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse des dépenses et des revenus, Bibliothèque du Parlement : Nous allons devoir étudier cette question et vous revenir sur ces points précis. C'est ce que nous allons faire et nous vous transmettrons une copie de notre note d'information qui analyse les répercussions budgétaires de ces transactions. Nous tentons dans ce document de décomposer ces transactions.

Le sénateur Ringuette : Disposez-vous de l'information sur la convention de prêt?

M. Khan : Oui, à propos du projet de renflouement du secteur de l'automobile.

Le sénateur Ringuette : La meilleure solution serait que vous en remettiez une copie au greffier afin que tous les membres du comité puissent bénéficier de cette information.

Nous nous attendons à un déficit important. Quels sont les choix qui s'offrent au gouvernement actuel et à ses successeurs en ce qui concerne ce déficit? Faut-il procéder à une vente de biens de l'État comme EACL, Postes Canada et la SRC? Quelles sont les solutions qui s'offrent à eux pour équilibrer ce budget et commencer à rembourser la dette?

M. Page : Je vais vous faire part de quelques commentaires sur l'importance du problème budgétaire auquel nous sommes confrontés aujourd'hui et peut-être répondre à votre question sur les diverses solutions, et sur le rôle du directeur parlementaire du budget dans ce contexte.

Il ne fait aucun doute qu'après avoir consacré plus de 100 milliards de dollars en valeur absolue au remboursement de la dette depuis 1996-1997, que nous commençons à générer à nouveau des déficits. Nous avons probablement un déficit d'environ six milliards de dollars en 2008-2009 et il devrait se situer aux alentours de 55 milliards de dollars in 2009-2010. C'est un montant important. Sa valeur absolue en dollar est une très mauvaise surprise après les progrès extraordinaires que le Canada a faits pour réduire son déficit et sa dette.

Il est probablement important de rappeler aussi que, même à 56 milliards de dollars, il s'agit encore d'un déficit relativement modeste en regard de la taille de notre économie. Par rapport à d'autres pays, comme les États-Unis, le déficit du Canada est d'environ 3,6 p. 100, alors qu'aux États-Unis, il se situe entre 12 et 14 p. 100 et sensiblement au même niveau au Royaume-Uni. Nous précisons également qu'il s'agit essentiellement d'un déficit cyclique en tenant compte de la situation que nous avons constatée pour 2009-2010.

En nous projetant plus loin dans le temps, étant donné la faiblesse de l'économie et la récession importante qui nous frappe, nous obtenons cet écart de production. Le niveau de production réelle par rapport à la capacité de production, qui représente la tendance, nous donne un taux de chômage supérieur à 6 p. 100 et une utilisation plus ou moins partielle des capitaux. Il y a donc un écart important qui est d'environ cinq points de pourcentage. Il va

closes, you are left with a small deficit of about \$20 billion. That is in a period of time when the economy will be about \$2 trillion. You are left with a small deficit, which is structural. If you compare to those nasty experiences we had when I was at the Department of Finance in the early 1980s and the 1990s and you looked at some of the pain that it was costing around debt interest charges and the ability to service the debt, the impact it was having on the economy, we are not looking at that situation yet. Are there downside risks? Yes. That was the contextual part to your question.

What are the options? I think there is a lot of fragility around the economy now. People saw in the third quarter, I had many discussions today at the House Finance Committee as to what the third quarter will look like. Will it be positive or negative? Is there a lot of downside risks in the United States behind some of these projections?

It is probably premature in that context. Perhaps I am going too far as Parliamentary Budget Officer. You do not want to take action too soon when the recovery is still so fragile with a downside risk to jobs. Once you get beyond the next few years and the upper gap is definitely on a path to sustainable recovery going towards trend, then you look to the longer term issues. That is why it is important we put in front of you these longer term projections. What is the impact of aging?

We are saying we will have a small structural deficit in 2014, but if you project forward, what will that look like? How much could it be? Then parliamentarians and senators could debate those tradeoffs between putting more down on debt in light of this intergenerational transfer of equity or do we need more investment in productivity? Do we need to have more help to restructure the Canadian economy? Do we need more investment to support climate change or what have you? We will put that information in front of you, and I think it will be a very rich debate. You folks get to generate that rich debate around the policy choices. I will paint a picture in terms of the economic and fiscal context.

Senator Gerstein: Last week at the Banking Committee, Mr. Rogers gave an outstanding and comprehensive presentation on the current global recession. At the conclusion of his remarks, I took the liberty to ask a rather personal question of him. I said, "Sir, what keeps you up at night?" His answer was that it is the aging population. That is what he sees as the big issue that we are going to face and its implications.

se réduire et revenir à son plein potentiel en 2013, si on se fie aux prévisions du secteur privé. Lorsque cet écart diminue, nous nous retrouvons avec un petit déficit d'environ 20 milliards de dollars, cela à une époque à laquelle l'économie représentera environ deux milliards de dollars. Voilà le petit déficit structurel qui nous reste. Si vous faites la comparaison avec les expériences malheureuses que nous avons connues quand j'étais au ministère des Finances, au début des années 1980 et pendant les années 1990, et que vous tenez compte de ce que nous ont coûté les frais d'intérêt sur la dette, et la capacité à assurer le service de celle-ci, des répercussions que cela a eues sur l'économie, nous ne sommes pas encore dans une situation comparable. Y a-t-il des risques de détérioration? Oui. C'était le volet contextuel de la réponse à votre question.

Quelles sont les solutions? Je crois que notre économie est aujourd'hui très fragile. Les gens se sont penchés sur le troisième trimestre et j'ai eu aujourd'hui de nombreuses discussions au Comité des finances de la Chambre sur la façon dont les choses vont se passer pendant celui-ci. Le résultat sera-t-il positif ou négatif? Y a-t-il beaucoup de risques de détérioration aux États-Unis, au-delà de certaines de ces projections?

Une réponse serait probablement prématurée dans ce contexte. J'en dis peut-être un peu trop comme directeur parlementaire du budget. Vous ne voulez pas prendre de mesures trop rapidement quand la reprise est encore si fragile et qu'il y a un risque de détérioration du domaine de l'emploi. Une fois les quelques années à venir passées et que l'écart dont nous parlons aura mené réellement à une reprise durable, vous pouvez alors vous attaquer aux questions à plus long terme. C'est pourquoi il est important que nous vous présentions ces projections à plus long terme. Quelles sont les répercussions du vieillissement de la population?

Nous disons que nous aurons un petit déficit structurel en 2014, mais si vous vous projetez au-delà, que deviendra-t-il? Quel sera son montant? Les députés et les sénateurs pourront alors débattre des compromis possibles entre un remboursement plus rapide de la dette en tenant compte de la transmission de nos biens d'une génération à l'autre, ou devons-nous investir davantage en productivité? Aurons-nous besoin d'une plus grande marge de manœuvre pour réorganiser l'économie canadienne? Aurons-nous besoin de plus d'investissements pour lutter contre les changements climatiques ou pour d'autres choses? Nous vous présenterons cette information et je suis convaincu que cela donnera lieu à un débat très riche. C'est à vous, mesdames et messieurs, qu'il incombera de lancer ce riche débat sur les choix de politique. Je vais vous dresser un portrait de la situation économique et budgétaire.

Le sénateur Gerstein : La semaine dernière, M. Rogers a fait un excellent exposé très complet sur la récession mondiale actuelle devant le Comité des banques. À la fin de celui-ci, je me suis permis de lui poser une question plutôt personnelle en lui demandant ce qui l'empêche de dormir. Il m'a répondu que c'est le vieillissement de la population. C'est ce qu'il perçoit comme le problème majeur, avec ses répercussions auquel nous allons être confrontés.

I notice with interest that in your report yesterday, you make reference to the fact that you will be doing a detailed report on what that trend means for Canada. Could you give this committee some indication as to what your report will focus on, what your timelines are and, in your view, is this something on which parliamentarians and committees like this should be spending more time?

Mr. Page: I will pass the question on to Mr. Askari, our assistant parliamentary budget officer for economic and fiscal issues. I will not start by saying what keeps me up at night because you would need to bring in my therapist to do that.

However, in terms of the need for doing this, we think the role of a legislative budget officer is to provide this economic and fiscal context. You cannot really look at the sustainability and structural issues — even small issues that we say exist in 2013-2014, or are likely to exist — without that longer term projection.

I just will say that we are lucky to have a team of people who have done this work in the past. Mr. Askari was the director general of research at Health Canada, and he also ran forecasting at the Department of Finance. We are well placed to look at these longer term issues.

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Economic and Fiscal Analysis, Library of Parliament: Our plan is to look at both economic and fiscal implications of population aging. We have developed some tools to do long-term forecasting over the summer; and we will use those tools to be able to look into the future and see what will be the growth path of the economy over the next 50 years, given that the population will age and the labour force will be significantly lower because of that. Then we will use that to look at the fiscal implications of that population aging, decline in growth and decline in the measure of living standards in Canada.

On the fiscal side, there is obviously the issue of the decline in the potential revenues that the government can generate because there is lower growth. There are also drivers of government spending that are directly related to the aging — in particular, health care costs and elderly benefits like Old Age Security. These two items specifically will be affected significantly by the aging of the population.

Our plan is to look at those expenditures and see how we can project those out 50 years based on the information that exists right now. That will include all of Canada, provincial governments included. Then we will use that information to find out exactly what would be the role of the federal government, what would be the share of the federal government in those trends. Overall, that would give us a sense of the federal fiscal situation over the next 50 years.

J'ai relevé avec intérêt que, dans le rapport que vous avez publié hier, vous précisez que vous allez préparer un rapport détaillé sur ce que ces tendances signifient pour le Canada. Pourriez-vous me fournir quelques indications des principaux sujets que votre rapport devrait aborder, de votre calendrier, et nous dire si, à votre avis, ce sont là des questions auxquelles les parlementaires et les comités devraient consacrer davantage de temps?

M. Page : Je vais laisser M. Askari, notre directeur parlementaire adjoint du budget, responsable des questions économiques et financières, répondre à cette question. Je ne vais pas commencer en vous disant ce qui m'empêche de dormir, parce que vous devriez alors faire venir mon thérapeute.

Toutefois, quant à la nécessité de faire cette étude, nous estimons qu'il incombe au Bureau du directeur parlementaire du budget de vous présenter ce contexte économique et budgétaire. Vous ne pouvez pas réellement étudier les questions de durabilité et de nature structurelle, même celles de moindre importance qui seront ou pourraient toujours être présentes en 2013-2014, sans disposer de projections à plus long terme.

Je me contenterai de dire que nous avons de la chance qu'une équipe de gens aient déjà fait ce travail par le passé. M. Askari était directeur général de la recherche à Santé Canada, et il a également préparé des prévisions au ministère des Finances. Nous sommes bien placés pour étudier ces questions à plus long terme.

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse économique et financière, Bibliothèque du Parlement : Nous avons l'intention d'étudier à la fois les répercussions économiques et budgétaires du vieillissement de la population. Au cours de l'été, nous avons préparé certains outils de prévision à long terme, et nous allons les utiliser pour nous pencher sur l'avenir et voir quelle pourrait être la croissance de l'économie au cours des 50 ans à venir, puisque la population vieillit et que la population active sera nettement plus faible à cause de ce vieillissement. Cela nous permettra d'étudier les conséquences budgétaires du vieillissement de la population, comme le ralentissement de la croissance et l'abaissement du niveau de vie au Canada.

Pour le volet budgétaire, il y a bien évidemment le problème de la diminution éventuelle des recettes du gouvernement imputable à une croissance plus faible. Il y a également des causes de dépenses gouvernementales qui sont directement liées au vieillissement, en particulier les coûts des soins de la santé et les prestations aux personnes âgées comme celles de la sécurité de vieillesse. Ce sont là deux postes de dépenses qui seront fortement touchés par le vieillissement de la population.

Nous avons l'intention d'étudier ces dépenses et de voir quelles projections nous pouvons en faire sur une cinquantaine d'années à partir des renseignements dont nous disposons maintenant. Ces projections porteront sur l'ensemble du Canada, y compris sur les gouvernements provinciaux. L'information ainsi obtenue nous permettra de voir quel devrait être le rôle du gouvernement fédéral en tenant compte de ces tendances. Dans l'ensemble, cela nous donnera un aperçu de la situation budgétaire du gouvernement fédéral au cours des 50 années à venir.

We have not done the analysis yet. We have just started thinking about this and using the tools we have. However, it is clear from the other studies that have been done in that area, that there will be a substantial increase in the debt-to-GDP ratio over the next 50 years. What share of that will be borne by the federal government remains to be determined.

Mr. Page: I would like to say, because it was part of your question, that we are excited to be able to look at these longer term issues. We think it is the kind of space that a parliamentary budget officer can help occupy — longer term issues like the aging demographics or issues around poverty, which Senator Eggleton asked us to look at, income imbalances in Canadian society, restructuring issues, productivity issues and climate change issues. Looking at the longer term and bringing it forward — what does this mean in terms of how we balance the books or do not balance the books over the next five years — would be very helpful.

Senator Di Nino: Mr. Page, throughout your presentation, the issue of the global crisis that I believe the world is facing was never referred to by any other term than that of “a very serious recession.” Your opinion then is that we are probably not in a crisis; is that correct?

Mr. Page: My opinion, on a world scale, is that this is the worst recession type of experience we have had since the Great Depression.

Senator Di Nino: You agree, in effect, that we are dealing with a crisis, as the world is calling it.

Mr. Page: It is definitely a financial crisis that could be potentially morphing into a fiscal crisis.

Senator Di Nino: Thank you for that.

In your presentation, on page 3, you talked about potential risks to the financial outlook. One you give as an example is that one in every three planned infrastructure dollars went unspent over the last two fiscal years.

My colleague, Senator Murray, asked that question of the previous witnesses, and we were informed that unlike other programs, the money does not lapse in the infrastructure program. It moves on — the term they use is “re-profiled” — so it will still be there for expenditures in the next year or the year after that.

First, do you agree with that statement? Second, would you not agree that will continue to help stimulate and improve the economy?

Mr. Page: I think that is true for most infrastructure programs. There are terms and conditions around the IFS program, the Infrastructure Fiscal Stimulus program, where the terms and

Nous n'avons pas encore procédé à cette analyse. Nous venons de commencer à y réfléchir en fonction des outils dont nous disposons. Il est toutefois évident, en se fiant à d'autres études réalisées sur ces questions, que nous assisterons à une hausse marquée du ratio dette-PIB au cours des 50 ans à venir. Il reste à déterminer la part qui incombera au gouvernement fédéral.

M. Page : J'aimerais ajouter, parce que c'était un élément de votre question, que nous sommes ravis d'être en mesure d'étudier ces questions à plus long terme. Nous sommes d'avis que c'est le type de questions auxquelles le Bureau du directeur parlementaire du budget peut contribuer à fournir des réponses : les questions à plus long terme comme les caractéristiques démographiques d'une population vieillissante ou les questions concernant la pauvreté, que le sénateur Eggleton nous a demandé d'étudier, le déséquilibre des revenus dans la société canadienne, les questions de réorganisation, de productivité et de changement climatique. Le fait d'analyser ces questions à long terme et d'attirer l'attention sur elles en indiquant les répercussions qu'elles pourraient avoir sur l'équilibre ou le déséquilibre budgétaire au cours des cinq années à venir serait très utile.

Le sénateur Di Nino : Monsieur Page, tout au long de votre exposé, vous n'avez évoqué la question mondiale à laquelle je crois que le monde est confronté maintenant qu'en utilisant l'expression « une récession très dure. » Vous seriez donc d'avis que nous ne sommes probablement pas en situation de crise. Est-ce exact?

M. Page : À mon avis, au niveau mondial, c'est le pire type de récession que nous ayons connue depuis la crise de 1929.

Le sénateur Di Nino : Vous convenez donc que nous faisons face à une crise comme le monde l'appelle.

M. Page : C'est sans aucun doute une crise financière qui pourrait éventuellement évoluer en crise budgétaire.

Le sénateur Di Nino : Je vous remercie de cette réponse.

Dans votre exposé, vous abordez à la page 3 les risques éventuels pour les perspectives financières. L'un des exemples que vous nous en donnez est qu'un dollar sur les trois prévus pour des projets d'infrastructure n'a pas été dépensé au cours des deux derniers exercices.

Mon collègue, le sénateur Murray, a posé cette question au témoin précédent qui nous a répondu que, à la différence d'autres programmes, les budgets des programmes d'infrastructures qui ne sont pas épuisés ne sont pas supprimés pour autant. Ces sommes sont « reportées » pour reprendre le terme qu'il a utilisé, sur les exercices suivants pour qu'ils soient disponibles l'année suivante ou les suivantes.

Tout d'abord, êtes-vous d'accord avec cette affirmation? Ensuite, n'êtes-vous pas d'avis que cela va continuer à stimuler l'économie et contribuer à l'améliorer?

M. Page : Je crois que cela est vrai pour la plupart des programmes d'infrastructures. Il y a des conditions au Programme du Fonds de simulation de l'infrastructure, qui font

conditions are such that, at least now, if the provinces or municipalities do not spend the money by March 31, 2011, that money will end there.

I think there was concern by the government to try to make this money temporary so that it would not contribute, in the long term, to a fiscal crisis in Canada by putting upward pressure on the deficit. We are of the view, as I think you are, sir, that if we lapse money or authorities in 2009-2010 and they roll into 2010, we will still have a very weak economy in 2010; we need those infrastructure dollars to help stimulate and raise the potential growth rate in Canada.

If there was a consideration by members of this committee that should we look at the time frames and whether two years is too tight, I think that would be a good use of time as well in terms of the IFS program.

Senator Di Nino: I want to make sure that you and the previous witnesses were saying the same thing — that this money does not lapse; it does not go back into the kitty somewhere, but continues to be available for infrastructure expenditures for the next number of years, however long it takes. It is not totally lost to the infrastructure program. That is what I understood. Would you agree?

Mr. Page: I think we agree on a number of infrastructure programs. We will check on the IFS program. Our working knowledge is that this money, if it is not spent by March 31, 2011, is no longer available to municipalities.

Senator Di Nino: It would be great if you could clarify that for us.

You mentioned Ford as an example of what would happen, if I understood you correctly. We have heard some encouraging news from Ford the last couple of days. Does that tell us anything about how that sector is doing, or is it just one off?

Mr. Page: I did not mention anything about Ford. I might have used the word “forward” in a context, but not specifically about Ford per se.

We saw in the United States, in the third quarter, a significant rebound in the automobile sector and significant automobile purchases as well. Some of this is being attributed to a program in the United States known as Cash for Clunkers.

We saw fairly strong growth in consumer spending in the United States. We have seen similar increases, in both production and retail sales, in Canada in the third quarter, but we are monitoring that carefully. We are still talking about a number of units in terms of production that is well below what we have seen in the past 10 years.

que, au moins maintenant, si les provinces ou les municipalités ne dépensent pas la part qui leur incombe d'ici le 31 mars 2011, cet argent n'est plus disponible.

Je crois que le gouvernement a voulu que cet argent ne soit offert que temporairement afin de ne pas contribuer, à long terme, à une crise budgétaire au Canada en poussant le déficit à la hausse. Nous sommes d'avis, tout comme vous je crois, que si nous n'utilisons pas tout l'argent ou tous les pouvoirs de dépenser en 2009-2010 et que nous reportons ces fonds en 2010, nous aurons encore une économie très faible en 2010 et nous aurons besoin de ces fonds consacrés aux infrastructures pour aider à stimuler l'économie et à faire grimper le taux de croissance au Canada, si croissance il y a.

Si les membres de ce comité devaient se demander s'il y a lieu pour nous d'étudier les délais, de préciser entre autres si deux ans sont trop courts, je crois que ce serait faire une bonne utilisation de leur temps et une bonne chose pour le programme du Fonds de simulation de l'infrastructure.

Le sénateur Di Nino : Je tiens à m'assurer que notre témoin précédent et vous dites la même chose, c'est-à-dire que l'argent ne va pas disparaître, qu'il n'est pas reversé dans la cagnotte, qu'il est toujours disponible pour investir en infrastructures dans les années à venir, quel que soit le temps qu'il faudra. Cet argent n'est pas perdu totalement pour le programme d'infrastructures. C'est ce que j'ai compris. Êtes-vous d'accord?

M. Page : Je crois que nous sommes d'accord pour un certain nombre de programmes d'infrastructure. Nous allons vérifier ce qu'il en est pour le programme du Fonds de simulation de l'infrastructure. Nous croyons avoir compris, à la suite de nos travaux, que si cet argent n'est pas dépensé d'ici le 31 mars 2011, les municipalités n'y ont plus accès.

Le sénateur Di Nino : Ce serait excellent si vous pouviez vérifier cela pour nous.

Vous avez cité Ford comme exemple de ce qui pourrait se produire, si je vous ai bien compris. Nous avons entendu quelques nouvelles encourageantes de Ford au cours des derniers jours. Cela nous fournit-il des indications de la façon dont le secteur s'en tire, ou est-ce seulement un cas isolé?

M. Page : Je n'ai absolument rien dit au sujet de Ford. Il se peut que j'aie utilisé un mot dont la prononciation vous y a fait penser, mais je n'ai rien dit de précis sur Ford.

Nous avons observé au troisième trimestre, aux États-Unis, un rebond important du secteur de l'automobile, ainsi que des achats importants de véhicules. Cela s'explique en partie par un programme américain de primes à la casse.

Nous avons assisté à une croissance assez forte de dépenses des consommateurs aux États-Unis. Nous avons constaté des hausses comparables, aussi bien dans la production que dans les ventes au détail, au Canada pendant le troisième trimestre, mais nous suivons ce phénomène avec attention. En ce qui concerne la production, nous sommes encore bien en deçà de ce que nous avons vu au cours des 10 dernières années.

Senator Di Nino: I am interested in your study on the aging population and the impact that would have on the economy. I marked down three points while you were talking.

First, this is probably the wealthiest group of retirees that we have seen in the history of our country. It is also probably the healthiest group that we have seen in the history of our country. That should likely mean that this current population of retirees, or those who are in the process of becoming retirees, will live longer.

Are those issues that you will take under consideration in your report?

Mr. Askari: Yes. That is one of the reasons, especially on the health side, that the cost of health care will increase significantly. When we look at the data, the cost of health care for the ages 65 and above increases significantly in relation to health care costs for a younger population, which is common sense and natural. The cost of health care in the last two years of a person's life increases significantly.

Yes, the population is aging and people are living longer and are healthier, but they also incur large costs, which is a huge burden on the health care system. That is a cost driver that we are trying to figure out in our assessment.

Senator Di Nino: Along with my colleague, we look forward to your report. It will be very informative.

Mr. Askari: We hope we can accomplish that. We have some challenges on the resource side. If we do not get the people we need over the next few months, we will not be able to complete it.

Senator Di Nino: It may be interesting for you to refer to the study that the Senate has been doing on our aging population as well.

Senator Ringuette: Will that study include the fact that, with regard to health care, the provinces are the responsible entity, and that it is one of their major expenses as opposed to the federal government?

Mr. Askari: Yes.

Senator Neufeld: I want to go back to the reporting. Earlier today, we heard testimony, in a nutshell, from a fairly high level, that the federal government, the provinces and the municipalities, in most cases, get together to decide where they will spend this stimulus money. The federal government contributes to that only once they are billed. That means something has happened; there has been an agreement signed and it is done quarterly. The municipalities will deal with the provinces, and the provinces deal directly with the federal government.

Le sénateur Di Nino : Votre étude sur le vieillissement de la population m'intéresse, et en particulier les répercussions qu'elles pourraient avoir sur l'économie. Pendant que vous parliez, j'ai relevé trois points.

Tout d'abord, nous avons probablement le groupe de retraités en meilleure santé que nous n'ayons jamais eu dans l'histoire de notre pays. Cela signifie probablement que cette population actuelle de retraitée, ou celle des gens qui vont bientôt prendre leur retraite, va vivre plus longtemps.

Est-ce que ce sont des questions dont vous allez tenir compte dans votre rapport?

M. Askari : Oui. C'est une des raisons qui vont faire en particulier que les coûts des soins de santé vont augmenter de façon importante. Lorsque vous étudiez les données, les coûts des soins de santé pour les personnes âgées de 65 ans et plus augmentent beaucoup par rapport à ceux des populations plus jeunes, ce qui est logique et naturel. Les coûts des soins de la santé au cours des deux dernières années de la vie d'une personne augmentent beaucoup.

Oui, la population vieillit, les gens vivent plus longtemps et sont en meilleure santé, mais cela occasionne également des coûts élevés, qui représentent une facture énorme pour le système de soins de la santé. C'est un déterminant des coûts que nous essayons de préciser dans notre évaluation.

Le sénateur Di Nino : Mes collègues et moi allons attendre votre rapport. Il sera très instructif.

M. Askari : Nous espérons bien arriver à le publier. Nous avons quelques difficultés à résoudre en ce qui concerne les ressources. Si nous n'obtenons pas les personnes dont nous avons besoin au cours des mois à venir, nous ne serons pas en mesure de le faire.

Le sénateur Di Nino : Il pourrait aussi s'avérer intéressant pour vous de vous reporter à l'étude réalisée par le Sénat sur le vieillissement de la population.

Le sénateur Ringuette : Cette étude tiendra-t-elle compte du fait que, les soins de la santé relèvent de la responsabilité des provinces, et qu'ils représentent l'une de leurs dépenses les plus importantes, ce qui n'est pas le cas pour le gouvernement fédéral?

M. Askari : Oui.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais revenir aux modalités de rapport. Plus tôt aujourd'hui, nous avons entendu un témoignage de hauts responsables qui, en résumé, nous ont expliqué que le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités se réunissent dans la plupart des cas pour décider où ils vont dépenser ces fonds destinés à stimuler l'économie. Le gouvernement fédéral ne participe à ce financement que lorsqu'il a reçu les factures. Cela signifie que des travaux ont eu lieu, qu'une entente a été signée et cela se produit tous les trimestres. Les municipalités s'adressent aux provinces et les provinces s'adressent directement au gouvernement fédéral.

I was interested in what you said, namely, that you had contacted 15 countries — correct me if I am wrong — about how they reported, and that 11 responded, and that the U.S. was the high-water mark that we should be looking at. I am not saying that I have any problem with that.

First, is the way the U.S. is doing their stimulus, from a high level, about the same as the way Canada is doing it? Are the programs similar? If you want similar reporting, obviously you will need similar programs in place.

Second, I think I heard you say that the U.S. stimulus was about \$800 billion and that as of now they have spent about \$150 billion. That is about 20 per cent of what they want to spend. I also understand that Canada has expended about 20 per cent of its stimulus money.

Understanding that those are pretty high-level numbers, are they not very similar? Would you expect that next round you will get the dollar amounts exactly? As I understand, and as was said earlier, the information is on the website for people to visualize, but I would like you to answer those questions.

Mr. Page: In terms of stimulus packages, I cannot break down for you today our \$47 billion package and the revenue and spending components, infrastructure versus industry support, et cetera, in comparison with the U.S. However, in terms of the type of reporting they are doing there and the relative makeup, there are similar issues of complexity. In an area like infrastructure, you are talking about multi-jurisdictions. We have not seen much multi-jurisdictional reporting in Canada that I would call transparent on a budgetary level. It is more complicated.

They are dealing with the same issue in the United States, though, with the reporting. They have states and counties. They are reporting information that speaks to activities or outlays or expenditure that goes out. You are right in terms of the infrastructure program in the way the final disbursements will be made. It could be quite a long time before a commitment is made on a specific infrastructure project and then all the tendering and construction work that goes on before the federal government actually makes it payment.

It is important, though, in the context of a fragile economic recovery, that we get a sense as to activities on the ground on a quarter-by-quarter basis. What will happen in the third quarter? What will the fourth quarter look like? How fragile will the first half of 2010 be?

Ce que vous avez dit m'a intéressé, soit précisément que vous vous êtes adressé à 15 pays, corrigez-moi si je me trompe, pour leur demander comment ils faisaient rapport, et que 11 vous ont répondu. Parmi ceux-ci, les États-Unis constituent en quelque sorte le modèle dont nous devrions nous inspirer. Je ne dis pas que cela me pose un problème quelconque.

Tout d'abord, à un niveau agrégé, la façon dont les États-Unis mettent en œuvre leurs mesures de stimulation est-elle la même qu'au Canada? Les programmes sont-ils similaires? Si vous voulez obtenir des modalités de rapport comparables, il est bien évident qu'il faut que les programmes en vigueur soient aussi comparables.

En second lieu, je crois vous avoir entendu dire que les mesures américaines de stimulation de l'économie atteignaient environ 800 milliards de dollars et qu'ils ont maintenant dépensé environ 150 milliards de dollars. Cela représente environ 20 p. 100 de ce qu'ils veulent dépenser. Je crois également comprendre que le Canada a dépensé environ 20 p. 100 de l'argent consacré à la stimulation de l'économie.

Tout en convenant qu'il s'agit là de chiffres passablement agrégés, leurs pourcentages ne sont-ils pas très proches? Vous attendez-vous à obtenir les montants exacts pour le prochain cycle de mise à jour de l'information? Si j'ai bien compris ce qu'on a dit précédemment, l'information est disponible sur un site web pour permettre aux gens de la consulter, mais j'aimerais que vous répondiez à ces questions.

M. Page : En ce qui concerne les ensembles de mesures de stimulation, je ne suis pas en mesure aujourd'hui de décomposer pour vous nos 47 milliards de dollars, avec les volets recettes et dépenses, en faisant la part entre les infrastructures et l'aide à l'industrie, et cetera, par rapport à la situation aux États-Unis. Toutefois, en ce qui concerne les types de rapports qu'ils produisent et les montants relatifs, la complexité des questions que cela soulève est comparable. Dans un domaine comme celui des infrastructures, plusieurs paliers de gouvernement interviennent. Nous n'avons pas vu beaucoup de rapports impliquant plusieurs administrations au Canada qui, en termes budgétaires, pourraient être considérés comme transparents. Les choses sont plus compliquées.

Les États-Unis sont confrontés au même problème en ce qui concerne les rapports. Ils ont des États et des comtés. Dans leur rapport, ils fournissent des renseignements concernant les activités, ou les déboursés ou les dépenses qu'ils font. Vous avez raison en ce qui concerne le programme d'infrastructures en ce sens que, au final, les déboursés seront faits. Il peut s'écouler passablement de temps entre la prise d'engagement sur un projet précis d'infrastructures, suivie du processus d'appel d'offres et des travaux de construction, avant que le gouvernement fédéral ne procède réellement à son paiement.

Il est toutefois important, dans le contexte d'une reprise économique fragile, que nous ayons une indication trimestre par trimestre des travaux qui sont exécutés. Que va-t-il se passer au troisième trimestre? Qu'en sera-t-il au quatrième trimestre? Quelle sera la fragilité de l'économie au cours du premier semestre de 2010?

That is our perspective as the Parliamentary Budget Office. We want to give you that kind of information. You have probably had previous witnesses talk about the hand-off between the public sector and the stimulus in the private sector being strengthening in terms of consumption. Those are the kind of things we are looking at, and that is why we are looking at it.

Senator Murray: I will make my points quickly, and Mr. Page and his colleagues may wish to reply or take them on board for later consideration.

First, I think there is something not quite right about the way the government and you treat the so-called Employment Insurance account. The government points out, as do you, that over a period of several years there will be an excess of payout over contributions to the account. The government, therefore, plans to make considerable increases in EI premiums.

We have to bear in mind, going well back to the days when Paul Martin was Finance Minister and quite a few years afterwards, when times were relatively good, that a surplus was built up in that account that was reaching for \$60 billion. If the government is to insist on raising premiums, when, for a couple of years, there is more going out than coming into that account, then they should be lowering premiums during the years when there is more coming in than going out, that is, when there is a big surplus.

I know that the EI fund does not technically exist anymore but, still, the question of a long-term excess of contributions over payout is not irrelevant as a policy consideration. What it suggests to me is that employers and employees — that is, the contributors to the fund — are bearing a disproportionate share of the fiscal problems of the government.

Second, I share Senator Ringuette's concern about General Motors. Specifically, I am puzzled as to why the government agreed to dispose of the common shares that it had acquired over a fixed schedule at whatever market price. My simplistic assumption is that, perhaps, this was done so as not to let any asymmetry creep into an agreement involving three governments — ours, the Ontario government and the United States government. However, I would like to know about that and why the government has completely written off that investment, as I understand they have. They do not have much confidence in the value of those shares going forward.

Third, I would ask you to confirm, if you will, or deny, if you must, that your mandate gives you the right to comment on the monetary policy of the country. In particular, I am somewhat intrigued by the apparent campaign of the Bank of Canada to talk down the value of the Canadian dollar. I would like to see some other opinions as to whether the Canadian dollar is, objectively speaking, overvalued. I am aware that exporters almost always complain it is too high for their purposes, but there are other objective factors that I think must be considered, and I would like to see some work done on this.

C'est notre point de vue au Bureau du directeur parlementaire du budget. Nous voulons vous fournir ce type d'information. Il est probable que vous avez déjà entendu des témoins vous expliquer que les moyens d'action du secteur public se transforment en mesures de stimulation dans le secteur privé, dans lequel la consommation est ainsi renforcée. C'est le type de questions que nous étudions, et c'est pourquoi nous les étudions.

Le sénateur Murray : Je vais formuler mes commentaires rapidement, et M. Page et ses collègues pourront y répondre s'ils le souhaitent ou y réfléchir par la suite.

Tout d'abord, il me semble que la façon dont le gouvernement et vous traitez ce qu'on appelle le compte d'assurance-emploi n'est pas la bonne. Le gouvernement indique, tout comme vous, que dans quelques années, les versements dépasseront les cotisations. C'est pourquoi le gouvernement envisage d'augmenter de façon considérable les cotisations à l'assurance-emploi.

Nous devons garder à l'esprit, en remontant à l'époque à laquelle Paul Martin était premier ministre et pendant les quelques années qui ont suivi, quand la situation économique était relativement bonne, qu'un surplus a été accumulé dans ce compte qui atteignait 60 milliards de dollars. Si le gouvernement tient à augmenter les cotisations, quand, pour quelques années, les sorties du compte dépassent les entrées, il devrait alors réduire les cotisations lorsque celles-ci sont plus importantes que les déboursés, c'est-à-dire quand il y a un surplus important.

Je sais fort bien que, d'un point de vue technique, le fonds de l'assurance-emploi n'existe plus, mais la question de l'excédent à long terme des cotisations sur les déboursés n'est pas sans intérêt comme considération de politique. Cela laisse entendre, à mon avis, que les employeurs et les employés, c'est-à-dire ceux qui cotisent au fonds, assument une part disproportionnée des problèmes budgétaires du gouvernement.

En second lieu, je partage les préoccupations du sénateur Ringuette à propos de General Motors. De façon plus précise, je ne parviens pas à comprendre pourquoi le gouvernement a accepté de se débarrasser des actions ordinaires dont il avait fait l'acquisition au cours d'une période définie au prix du marché, tel qu'il a été. L'hypothèse peut être simpliste que cela m'amène à formuler est que l'objectif a été de ne pas créer d'asymétrie dans une entente impliquant trois gouvernements, le nôtre, celui de l'Ontario et celui des États-Unis. Toutefois, j'aimerais savoir pourquoi le gouvernement a intégralement radié cet investissement, comme je crois savoir qu'il l'a fait. Il n'a pas l'air d'avoir une grande confiance dans la valeur à venir de ces actions.

Ensuite, j'aimerais vous demander de confirmer, ou d'infirmer, si vous le devez, que votre mandat vous confère le droit de formuler des commentaires sur la politique monétaire du pays. Je suis en particulier assez intrigué par la campagne apparente de la Banque du Canada pour faire baisser la valeur du dollar canadien. J'aimerais entendre d'autres opinions dire, de façon objective, si le dollar canadien est surévalué. Je sais fort bien que les exportateurs se plaignent toujours que sa valeur est trop élevée pour eux, mais il y a d'autres éléments dont, à mon avis, il faut tenir compte de façon objective et j'aimerais pouvoir prendre connaissance de quelques travaux dans ce domaine.

Finally, with regard to the structural deficit coming up, I think — as I have said — it is rather unrealistic of the government and of the official opposition to rule out recourse to tax increases. I am a bit less strident about it now, having heard your relatively optimistic views on the size of the structural deficit and on the fact we will have all these options before us.

Still, at some point, I would like to see someone do some scenarios for us as to what combinations of economic growth, revenue growth, spending restraint or spending increases will get us to a balanced budget by a certain date. You talk about fiscal year 2013-14. Is it the government's goal, do you know, to reach balanced budgets by 2014, 2015 or 2016 and, if not, when?

The Chair: Mr. Page, do you feel you could comment on these questions now? You may like to take some away and provide answers later.

Mr. Page: If I could, I will be brief on the points. It is clear that we need to come back, in particular, on the auto issue.

On the EI issue, in our projections, we look at the legislation and we do not make any policy statements whatsoever. However, we built into our estimations, as per the government's fiscal stimulus package, a freeze on the rates in 2009-10. Then, because of the deficit, although Canada's fiscal stimulus for 2009-10 will not be counted towards the balance in the deficit account, we are basically putting the plan under pressure. We are assuming a 15 cent increase in each one of those years, which amounts to about 60 cents, when you get to 2014.

That is a significant increase in the EI premiums. It is a big policy issue, and you are right to say so. We estimate roughly \$700 per cost of employee when you build in those kinds of premium rate increases, both the employee and employer cost share. That is an issue. Do you want to be seen to be increasing EI premium rates in a period of time when the output gap is closing slowly, when people are concerned about closing of the unemployment rate gap relative to the weak employment recovery?

Regarding the auto sector, I think it is fair to say that we will just come back. When we come back, we will provide a fuller description of what is behind the government's plan, why it was booked the way it was booked in terms of coming out of the Canada Account, and it is better to deal with that in a substantive note.

In terms of my mandate and monetary policy, I do not think it is our mandate to talk about policy issues, per se. I am not comfortable with that anyway. By that I mean either monetary

Enfin, en ce qui concerne le déficit structurel annoncé, il me paraît, comme je l'ai dit, assez irréaliste que le gouvernement et l'opposition officielle ne veuillent pas recourir aux augmentations d'impôt. Je suis un peu moins véhément à ce sujet maintenant, après vous avoir entendu faire part de votre optimisme relatif quant à la taille du déficit structurel et à l'évocation des diverses solutions qui s'offriront à nous.

J'aimerais toujours que, dans un avenir pas trop éloigné, quelqu'un puisse préparer certains scénarios à notre intention sur les combinaisons de croissance économique, de croissance des revenus, de limitation des dépenses ou de hausse de celles-ci qui nous permettraient de parvenir à un budget équilibré d'ici une date donnée. Vous avez parlé de l'exercice 2013-2014. À votre connaissance, le gouvernement a-t-il pour objectif de parvenir à des budgets équilibrés d'ici 2014, ou 2015, ou 2016, et si ce n'est pas le cas, quand?

Le président : Monsieur Page, pensez-vous pouvoir répondre à ces questions maintenant? Vous préféreriez peut-être y réfléchir pour y répondre plus tard.

M. Page : Je vais essayer, avec votre permission, d'être bref. Il est clair que nous devons revenir, en particulier sur la question de l'automobile.

En ce qui concerne l'assurance-emploi, dans nos projections, nous tenons compte de la législation sans faire aucune forme de choix de politique. Toutefois, nous intégrons à nos évaluations, comme pour l'ensemble des mesures de stimulation budgétaire du gouvernement, un gel de taux en 2009-2010. Ensuite, à cause du déficit, bien que les mesures de stimulation budgétaire du Canada pour 2009-2010 ne doivent pas être prises en compte pour parvenir au solde du compte du déficit, nous soumettons pour l'essentiel le plan à des pressions. Nous faisons l'hypothèse d'une augmentation de 15 p. 100 au cours de chacune de ces années, ce qui représente 60 cents quand vous arrivez à 2014.

C'est une hausse importante des cotisations d'assurance-emploi. C'est une question de politique importante, et vous avez raison de le dire. Nous évaluons les coûts par employé à environ 700 \$ quand on tient compte de hausses de cette ampleur du taux de cotisation, pour l'employeur et pour l'employé. C'est un problème. Voulez-vous être perçu comme augmentant ces taux de cotisation d'assurance-emploi à une époque où l'écart dans la production se rétrécit lentement, alors que les gens craignent que l'écart du taux de chômage en regard de la faiblesse de la reprise de l'emploi soit comblé.

En ce qui concerne le secteur de l'automobile, je dirais simplement que nous devons revenir. À ce moment-là, nous vous donnerons une description plus complète de ce que coiffe le plan du gouvernement, en vous indiquant pourquoi il a été conclu de cette façon, l'argent provenant du compte du Canada. C'est une question dont il vaut mieux traiter dans une note d'information détaillée.

Quant à mon mandat et à la politique monétaire, je ne crois pas qu'il nous incombe de parler des questions de politique directement. Je ne serai de toute façon pas à l'aise pour le faire.

policy or providing suggestions as to whether the government should do this or that to get back to a structural balance.

I am very comfortable with providing economic and fiscal information so that you have the tools to make those trade-offs. Having said that, we think a strong Canadian dollar certainly will hurt our export sector. We have seen industrial production shrink dramatically since 2007. We know that this helps importation of machinery and equipment. We know that is good for Canada's potential growth rate. We can definitely use models, which we will need to build, to look at those tradeoffs. We are happy to provide analysis around those issues.

Regarding the structural deficit, could we look at scenarios and what they would mean in the context of longer-term projections? Yes, we think that is part of our mandate, and we would do that upon request from senators — as to revenues, expenditures and what it would amount to. We would use our models and provide the simulations.

The Chair: Senator Murray, you may wish to talk to our Steering Committee about possibly asking the Parliamentary Budget Officer to help us with some of these issues that require study.

Senator Ringuette: Regarding EI, it is one thing to say that you freeze premiums, but there are two ways to increase the EI fund. You can also raise the income threshold, and that is what has been done this year. The government announced a freeze on EI premiums, but increased the threshold for which you have to pay premiums.

Are you looking at the influence of those two angles on the EI fund?

Mr. Page: Yes. It is in our document, and we have committed to come back on a couple of more analytical reports. One is on EI and the other is on the methodology behind our calculations for potential output and structural budget balances. There will be more technical reports. We will provide that report and would be happy to do a briefing for you on that.

The Chair: This was a good session and it was very important for us to meet with the Parliamentary Budget Officer and your team, Mr. Page. Thank you for coming.

It is pretty clear that we should get together more often.

The Chair: This meeting now stands adjourned.

(The committee adjourned.)

J'entends par là qu'il ne m'incombe pas de parler de la politique monétaire ou de faire des suggestions sur la façon dont le gouvernement devrait s'y prendre pour revenir à un équilibre structurel.

Je suis parfaitement à l'aise pour vous fournir des données économiques et budgétaires afin que vous ayez les outils voulus pour faire ces compromis. Cela dit, nous sommes convaincus qu'un dollar canadien fort nuira à notre secteur des exportations. Nous avons vu la production industrielle diminuer de façon importante depuis 2007. Nous savons que cela facilite les importations de machinerie et d'équipement. Nous savons que cela est une bonne chose pour le taux potentiel de croissance du Canada. Nous pouvons bien évidemment utiliser des modèles, que nous devons préparer, pour étudier ces compromis. Nous serons ravis de vous fournir une analyse de ces questions.

Quant au déficit structurel, pourrions-nous étudier des scénarios et quelle serait leur signification dans le contexte de projections à plus long terme? Oui, nous pensons que cela relève de notre mandat, et nous le ferons si les sénateurs nous le demandent, en ce qui concerne les recettes, les dépenses et quel serait leur montant. Nous pourrions utiliser nos modèles et vous fournir des simulations.

Le président : Sénateur Murray, vous pourriez peut-être suggérer à notre comité de direction de demander au directeur parlementaire du budget de nous apporter son aide sur quelques-unes des questions qu'il faut étudier.

Le sénateur Ringuette : En ce qui concerne l'assurance-emploi, c'est une chose de dire que vous gelez les cotisations, mais il y a deux façons d'accroître le fonds de l'assurance-emploi. Vous pouvez également relever le seuil de revenu, et c'est ce qui a été fait cette année. Le gouvernement a annoncé un gel des cotisations d'assurance-emploi, mais il a relevé le seuil à partir duquel vous devez verser des cotisations.

Étudiez-vous les répercussions de ces deux types de mesures sur le fonds d'assurance-emploi?

M. Page : Oui. Cela figure dans notre document, et nous nous sommes engagés à revenir vous présenter quelques rapports analytiques additionnels. L'un porte sur l'assurance-emploi et l'autre sur la méthodologie qui sous-tend nos calculs de production potentielle et de solde budgétaire structurel. Il y aura d'autres rapports techniques. Nous vous remettrons ce rapport et nous serons ravis de vous en faire la présentation.

Le président : Ce fut une excellente séance et il était important pour nous de rencontrer le directeur parlementaire du budget et son équipe. M. Page, merci d'être venu nous rencontrer.

Il est évident que nous devrions nous réunir plus souvent.

Le président : La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, November 4, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 7:08 p.m. to examine the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2010 (topic: pensions).

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call to order the meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

This evening we are continuing our preliminary consideration of pensions. We welcome Edward Whitehouse, Head of Pension Policy Analysis, Social Policy Division, Organisation for Economic Co-operation and Development.

Mr. Whitehouse, we appreciate your coming to Ottawa. We know you are based in Paris, and it is much appreciated that you found time to visit the Senate of Canada. Our committee is dealing with the issue of pensions in general. We are still in the early stages of deciding what we might do and how we can complement other work that is ongoing across Canada.

Welcome. Following your presentation, we will have questions for you.

Edward Whitehouse, Head of Pension Policy Analysis, Social Policy Division, Organisation for Economic Co-operation and Development: Thank you very much for your kind invitation.

I will give some background on how the discussion of pension reform seems to be going in Canada. The Department of Finance has convened a committee of the federal, provincial and territorial finance ministers, the Retirement Research Working Group, which has already had a preliminary meeting. Next week, I will be talking to that group on a conference call. There will then be a meeting on December 15 in Whitehorse where that group will discuss the preliminary findings.

The research they have so far commissioned has two strands. I have not met Professor Jack Mintz, but he is a very distinguished professor and I have read much of his work. He has done much research in the area of public finance and he is leading the Canadian experts. Five papers have been commissioned as part of that. An experts' day was held on October 27 to review those initial findings.

My contribution to this is to give an international perspective on Canada's retirement income provisions. I will try to put them into an international context and see whether there are lessons to be learned from pension systems and the pension reform processes that have gone on in other countries.

We always face a great problem, which is that pension systems everywhere are always incredibly complicated. Sometimes, transferring these policy lessons and messages across countries

OTTAWA, le mercredi 4 novembre 2009

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 19 h 8, pour examiner le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010 (sujet : les pensions).

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : La séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales est ouverte.

Ce soir, nous poursuivons notre examen préliminaire des pensions. Nous accueillons Edward Whitehouse, chef de l'analyse des politiques de pension, Division des politiques sociales, Organisation de coopération et de développement économiques.

Monsieur Whitehouse, nous vous remercions d'être ici à Ottawa. Nous savons que vous travaillez à Paris, et nous vous sommes très reconnaissants d'avoir trouvé le temps de rendre visite au Sénat du Canada. Notre comité effectue un examen de la question des pensions dans son ensemble. Nous commençons tout juste à déterminer les mesures que nous pourrions prendre et ce que nous pourrions faire pour servir de complément à d'autres travaux en cours partout au Canada.

Bienvenue. Nous vous poserons des questions à la suite de votre exposé.

Edward Whitehouse, chef de l'analyse des politiques de pension, Division des politiques sociales, Organisation de coopération et de développement économiques : Merci beaucoup de m'avoir gracieusement invité.

Je vais vous présenter quelques renseignements au sujet de ce qui est en de la discussion sur la réforme des pensions au Canada. Le ministère des Finances a mis sur pied un comité formé des ministres des Finances provinciaux, territoriaux et fédéral, le groupe de travail sur la retraite, qui a déjà tenu une séance préliminaire. Je m'adresserai à ce groupe la semaine prochaine, dans le cadre d'une conférence téléphonique. Le groupe se réunira ensuite le 15 décembre, à Whitehorse, pour discuter des constatations préliminaires.

Les recherches que le groupe a commandées jusqu'à maintenant suivent deux voies. Je n'ai pas rencontré Jack Mintz, mais c'est un professeur très distingué, et j'ai lu une grande partie de ses travaux. Il a mené beaucoup de recherches dans le domaine des finances publiques, et c'est lui qui dirige les experts canadiens. Le groupe a commandé cinq articles. Le 27 octobre, des experts se sont réunis pour examiner les constatations préliminaires.

Mon apport à la discussion, c'est un point de vue international sur les dispositions du Canada relatives au revenu de retraite. Je vais tenter de les placer dans un contexte international pour voir s'il y a des leçons à tirer de régimes de pension et de processus de réforme des pensions d'ailleurs dans le monde.

Nous affrontons continuellement une grande difficulté : les régimes de pension de partout dans le monde sont toujours très compliqués. Il est parfois difficile de transmettre les leçons et les

can be difficult. We at the OECD have put a lot of effort into developing a consistent framework to be able to compare pension systems across countries.

I would like to share with you the preliminary findings of my research, which I presented here in Ottawa in September to the Department of Finance and to Human Resources and Skills Development Canada. I am currently writing that up as a report and I hope it will be published later this year, certainly in time for the December meeting of the federal, provincial and territorial finance ministers.

When we look at pension systems at the OECD, we see that they have many different objectives. As a pensions expert, the question I always most dread is "which country has the best pension system?" The answer is that it is very difficult to say because there are very many dimensions in which you can measure degrees of performance.

To make things complicated, I will talk about six key objectives, key principles, that we at OECD think all well designed pension systems share. These are very similar to the principles that the World Bank has set out. I spend one quarter of my time working for the World Bank in addition to the OECD.

The first of these six principles is coverage: the membership of pension schemes, both public and private, mandatory and voluntary. We are interested, for example, in the issue of whether people with interrupted careers are adequately covered by the pension system.

The second principle is on the adequacy of retirement benefits: does the pension system currently deliver and will it in future deliver people an adequate income in old age.

The third criterion is financial sustainability. We want a pension system that will be affordable in the long term, particularly when faced with the pressures that just about all countries in the world face from demographic aging, from the population growing older because we are having fewer babies and we are living longer.

The fourth principle is economic efficiency. We would like a pension system that distorts the economic choices and behaviour of individuals as little as possible. In particular, we can have pension systems that can encourage people to retire early. We can have pension systems which discourage people from making voluntary private pension savings or saving in other ways.

The fifth is administrative efficiency. We would like the costs of the system and particularly the charges for private pensions to be kept as low as possible.

The final principle is security of pension benefits in the face of different risks and uncertainties. Pensions are a long-term contract. Between making your first contribution and drawing your last benefit there could be 60 years or more. Many things will change over that time, so we would like a pension system that is robust in the face of these different sources of risk and uncertainty.

messages liés aux politiques d'un pays à un autre. L'OCDE a travaillé très fort à la création d'un cadre cohérent qui permette de comparer les régimes de pension de différents pays.

J'aimerais vous faire part des constatations préliminaires de mes recherches, que j'ai présentées ici, à Ottawa, au ministère des Finances et à Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Je rédige actuellement un rapport fondé sur ces constatations; j'espère qu'il sera publié plus tard cette année, certainement à temps pour la réunion de décembre des ministres des Finances provinciaux, territoriaux et fédéral.

Les examens des régimes de pension effectués à l'OCDE nous permettent de constater que ces régimes ont une variété d'objectifs. La question que je redoute toujours le plus, en tant qu'expert en pensions, c'est : « Quel pays a le meilleur régime de pension? » La réponse, c'est que c'est très difficile à déterminer, car il y a de très nombreuses façons de mesurer le rendement.

Pour compliquer les choses, je vais présenter six objectifs principaux, six principes clés, que tous les régimes de pension bien conçus ont en commun, selon l'OCDE. Ils ressemblent beaucoup aux principes établis par la Banque mondiale. En plus de travailler pour l'OCDE, je passe un quart de mon temps à travailler pour la Banque mondiale.

Le premier des six principes est la portée : les participants aux régimes de pension, tant aux régimes publics que privés, et aux régimes obligatoires que volontaires. Par exemple, nous voulons savoir si les personnes dont la carrière a été interrompue sont adéquatement protégées par le régime de pension.

Le deuxième principe porte sur le caractère adéquat des prestations de pension : le régime de pension fournit-il actuellement et fournira-t-il à l'avenir un revenu adéquat aux personnes âgées?

Le troisième critère est la viabilité financière. Le régime de pension doit être abordable à long terme, surtout lorsqu'on est soumis aux pressions que presque tous les pays subissent, les pressions liées au vieillissement démographique, au fait que la population vieillit parce que nous avons moins d'enfants et que nous vivons plus longtemps.

Le quatrième principe est l'efficacité économique. Nous voulons que le régime de pension altère le moins possible les choix et le comportement des gens en matière d'économie. En particulier, certains régimes de pension peuvent encourager les gens à prendre une retraite anticipée; d'autres peuvent les décourager à épargner volontairement au moyen de régimes de pension privés ou d'autres méthodes.

Le cinquième est l'efficacité administrative. À notre sens, les coûts rattachés au régime, en particulier les frais liés aux régimes de pension privés, devraient demeurer le plus bas possible.

Enfin, le dernier principe est la sécurité des prestations de pension, malgré les différents risques et incertitudes. Les pensions sont un contrat à long terme. Entre notre première contribution et notre dernière prestation, soixante ans peuvent s'écouler, ou même plus. Beaucoup de choses changent au cours d'une telle période; il faut donc que le régime soit solide en dépit des différentes sources de risques et d'incertitudes.

I would like to go through those six areas and see how Canada compares with other comparable countries. I will focus on the 30 member countries of the OECD, but in particular on countries with pension systems more comparable to Canada's than others that have taken a very different approach.

To begin with coverage, Canada performs pretty well in terms of the public scheme, in that the basic pension, the Old Age Security, and the means-tested pension, the Guaranteed Income Supplement, are essentially universally available benefits. They depend only on residency in Canada and on the income of the individual, so those are very effective.

Ireland and Japan also have basic pensions. There the benefits are contributory, which is significantly different from having a benefit that is purely based on residency for people who spend time out of the labour market caring for children or relatives, for example. There is some protection for interrupted careers within the Canada Pension Plan and Quebec Pension Plan, in addition.

Also in coverage, it is important to look at the coverage of private pensions, given what a significant role they play in providing retirement incomes in Canada. Indeed, our figures show that in Canada private pensions and other forms of private savings account for around half of people's old age incomes, and that is the highest figure of all 30 OECD countries. Countries such as the United Kingdom, the United States, the Netherlands and Australia are about 40 per cent, but Canada is the highest at 50 per cent. Therefore, it is important for many people that they have access to a private pension and contribute to it.

The overall coverage figures for Canada are that 34 per cent of people have an occupational pension plan, an RPP in Canadian terminology. About 36 per cent have a personal plan, an RRSP. There is some double counting; some people have both, so the overall coverage rate is about 53 per cent of the working age population.

If we look at the occupational component of that, the RPPs, the coverage in Canada is rather less than in comparable countries. In Ireland, Japan, the United Kingdom and the United States, for example, the coverage is around 40 to 50 per cent of the work force. In Canada, there has been a small decline in the coverage of RPPs over the last decade or so. In Germany, coverage of occupational plans is around 64 per cent of the work force, so other countries are doing rather better on this.

It is worth noting that many countries have mandatory private pensions. Of the major OECD economies, Australia, Sweden and Switzerland have compulsory private pensions. Some countries, such as Denmark, the Netherlands and Sweden, have schemes that are quasi-mandatory in the sense that through industrial relations agreements they achieve near universal coverage of the

J'aimerais revenir sur chacun des six points afin de comparer le Canada à certains pays semblables. Je vais me concentrer sur les 30 pays membres de l'OCDE, en particulier sur les pays dont le régime de pension est comparable à celui du Canada, plutôt que sur ceux qui ont adopté une démarche très différente.

D'abord, la portée : en ce qui concerne le régime public, le Canada réussit assez bien puisque la pension de base, la Sécurité de la vieillesse, et la pension qui dépend des ressources, le Supplément de revenu garanti, sont des prestations offertes essentiellement à tous. Elles dépendent seulement de la résidence au Canada et du revenu de la personne; ces pensions sont donc très efficaces.

L'Irlande et le Japon offrent aussi des pensions de base. Or, dans ces pays, les prestations sont contributives, ce qui est considérablement différent d'une prestation qui dépend uniquement de la résidence pour les gens qui se retirent temporairement du marché du travail pour s'occuper d'enfants ou de membres de la famille, par exemple. En outre, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec prévoient une certaine protection additionnelle en cas de carrière interrompue.

Toujours sur le même plan, il faut aussi se pencher sur la portée des régimes de pension privés, étant donné qu'ils forment une part considérable des revenus de retraite au Canada. En effet, selon nos données, au Canada, les régimes de pension privés et d'autres formes d'épargne privées représentent environ la moitié des revenus des personnes âgées; c'est le taux le plus élevé des 30 pays membres de l'OCDE. Dans des pays comme le Royaume-Uni, les États-Unis, les Pays-Bas et l'Australie, le pourcentage est d'environ 40 p. 100, mais à 50 p. 100, le pourcentage du Canada est le plus élevé. Il est donc important que beaucoup de personnes aient la possibilité de participer à un régime de pension privé et qu'elles y contribuent.

Les données totales relatives à la portée au Canada sont donc les suivantes : 34 p. 100 des gens participent à un régime de retraite professionnel, ou à un RPA, pour employer la terminologie canadienne; de plus, environ 36 p. 100 des gens ont un plan personnel, un REER. Les données se chevauchent un peu, car certaines personnes participent aux deux; ainsi, la portée totale est d'environ 53 p. 100 de la population d'âge actif.

Si nous nous penchons sur la composante professionnelle, les RPA, nous constatons que la portée au Canada est moins vaste que dans des pays comparables. Par exemple, en Irlande, au Japon, au Royaume-Uni et aux États-Unis, la portée est d'environ 40 à 50 p. 100 de la population active. Au Canada, la portée des RPA a un peu diminué au cours de la dernière décennie, environ. En Allemagne, quelque 64 p. 100 de la population active participe à un RPA; d'autres pays réussissent donc mieux que nous dans ce domaine.

Il convient de mentionner que, dans de nombreux pays, les régimes de pension privés sont obligatoires. L'Australie, la Suède et la Suisse comptent parmi les grandes économies de l'OCDE au sein desquelles les régimes de pension privés sont obligatoires. Dans certains pays, comme le Danemark, les Pays-Bas et la Suède, les régimes sont presque obligatoires, dans le sens que

work force. Coverage in the countries that I mentioned is 80 or 90 per cent through industrial relations agreements. Canada, like many other countries, will not be able to replicate the industrial relations structure of countries like Denmark or the Netherlands.

If we look at the details of the pattern of coverage, we find that the situation in Canada is very similar to those of Ireland, the U.K. and the U.S. For example, if we look at coverage by age, only around 20 to 30 per cent of people in their early twenties are covered, reaching a peak of around 65 to 70 per cent of 45- to 55-year-olds, and declining slightly after that point.

Germany stands out in contrast here. There, 55 per cent of 20- to 25-year-olds have a private pension. Germany is doing something right in persuading young people to think about their old age.

If we look at the pattern by earnings, again Canada is similar to the U.K., the U.S. and Ireland, although coverage of the lowest quintile, of the poorest 20 per cent of the population, is around 10 per cent in Canada and 20 per cent in the U.K. and the U.S.

If you look at the richest fifth of the population, the coverage in Canada and the other countries is around 80 to 90 per cent.

Again Germany seems to be doing something different. Forty-five per cent of their poorest 20 per cent of the work force are contributing to a private pension. They are not contributing very large amounts, but they are contributing to it.

There are different patterns on coverage.

The second criterion is the question of adequacy. I note here that the title of the working group is the Research Working Group on Retirement Income Adequacy, so this is clearly one of the most important goals there.

The problem is how to define "adequacy." People can come up with various definitions. Personally, I would contrast two definitions. One would say that adequacy is achieving a basic minimum living standard, and another rather broader definition is adequacy compared with your income when you were working. I will look at both of those briefly.

Using the income measure, we compare the incomes of all the over-65s in Canada with the population as a whole, making various technical adjustments such as for differing household sizes.

We take off taxes and contributions and so on, and we come up with a figure where the over 65s' incomes in Canada are 91 per cent, on average, of the incomes of the population as whole. That is significantly better than the average for the

presque la totalité de la population active participe à un régime grâce aux accords de relations industrielles. Dans les pays mentionnés, la portée est de 80 ou 90 p. 100 grâce aux accords de relations industrielles. Comme bien d'autres pays, le Canada sera incapable de reproduire la structure des relations industrielles de pays comme le Danemark et les Pays-Bas.

Si nous examinons attentivement les caractéristiques de la portée, nous constatons que la situation du Canada ressemble beaucoup à celle de l'Irlande, du Royaume-Uni et des États-Unis. Par exemple, un examen de la portée par âge montre que seulement 20 à 30 p. 100 environ des personnes au début de la vingtaine participent à un régime; le pourcentage le plus élevé est celui des personnes de 45 à 55 ans — il est de 65 à 70 p. 100; les pourcentages diminuent un peu après cela.

L'Allemagne se démarque sur ce plan. Dans ce pays, 55 p. 100 des personnes de 20 à 25 ans participent à un régime de pension privé. L'Allemagne réussit à convaincre ses jeunes de penser à leur vieillesse.

Si nous examinons la caractéristique du revenu, nous constatons encore une fois que le Canada est dans une situation semblable à celle du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Irlande, quoique la portée pour le dernier quintile, le 20 p. 100 de la population qui est le plus pauvre, est d'environ 10 p. 100 au Canada, comparativement à 20 p. 100 au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Pour le 20 p. 100 le plus riche, la portée au Canada et dans les autres pays est d'environ 80 à 90 p. 100.

Sur ce plan aussi, l'Allemagne semble faire quelque chose de différent. Quarante-cinq pour cent du quintile le plus pauvre de sa population active contribue à un régime de pension privé. Ces personnes ne contribuent pas des sommes importantes, mais elles contribuent tout de même.

La portée est formée de différentes caractéristiques.

Le deuxième critère porte sur le caractère adéquat. Je souligne que le nom du groupe de travail est : le groupe de travail sur le caractère adéquat du revenu de retraite. Il est donc évident qu'il s'agit là d'un des objectifs principaux.

La difficulté est de définir le terme « caractère adéquat ». Différentes personnes pourraient donner diverses définitions. Pour ma part, j'en proposerais deux. Selon la première, le caractère adéquat serait le fait d'atteindre une norme de vie minimum. La seconde serait plus vaste; selon celle-ci, le caractère adéquat dépendrait d'une comparaison avec le revenu que la personne recevait lorsqu'elle travaillait. Je vais me pencher brièvement sur ces deux points.

En utilisant la mesure du revenu, nous comparons les revenus de tous les Canadiens âgés de plus de 65 ans avec ceux de la population générale, en faisant divers ajustements techniques, par exemple, relativement aux différences dans la taille des ménages.

Nous retranchons les impôts, les contributions et autres, et la donnée que nous obtenons, c'est que le revenu des Canadiens âgés de plus de 65 ans est de 91 p. 100, en moyenne, du revenu de la population générale. Ce pourcentage est considérablement plus

30 OECD countries, which is about 82.5 per cent. Canada is a very similar level to Germany, but it is well above the performance of Australia, New Zealand and Ireland, where pensioner incomes are 70 per cent of the population average and the U.K. where it is 73 per cent. Canada's 91 per cent looks good on that measure.

Even better is if we look at the issue of old age poverty. The OECD has a standard benchmark for measuring poverty rates. Canada has the fifth lowest poverty rate of seniors in the 30 OECD member countries, at around 4.5 per cent, compared with the OECD average of 13.3 per cent. In Ireland, old age poverty is above 30 per cent, and in Australia and the United States it is around 25 per cent, and in Japan it is above 20 per cent. Canada is performing very well on that measure.

Those measures of incomes and poverty are, in pensions terms, essentially backward looking. We are looking at the performance of the pension system as it was in the past because we are looking at today's retirees. Their incomes in retirement will depend on what happened in the economy in the past and how the pension system has been in the past.

Pension systems everywhere have been changing rather a lot, so at the OECD, we also look forward and try to calculate the pension entitlement of a worker entering the labour market today if the rules and parameters of the pension system remain the same into the future.

We calculate the replacement rate, that is, the pension relative to an individual's earnings, for an average earner in Canada is about 45 per cent. That is a mix of CPP, QPP, OAS and GIS comes to 45 per cent. That is a lot below the OECD average, which is 59 per cent, but it is higher than many of the other major OECD countries. It is higher than in Australia, Germany, Ireland, Japan, New Zealand, the United Kingdom and the United States. The public pension in Canada is bigger than in many other OECD countries, but less than the OECD average. In many of the continental European countries, public pensions are very much larger. This underlines the importance in Canada and those other countries that I mentioned, such as Germany, Japan, the United Kingdom and the United States, of people having private pensions and contributing to voluntary private pensions in those countries.

I will turn now to issue three: financial sustainability. Public pension spending in Canada is among the lowest in the OECD. It is the sixth lowest of the 30 countries, at around 4 per cent of GDP, where the OECD average is 7.2 per cent of GDP. It is significantly lower in Canada. In some countries it is hugely higher than Canada. Italy, for example, spends 14 per cent of

élevé que la moyenne des 30 pays membres de l'OCDE, qui est d'environ 82,5 p. 100. Le niveau de rendement du Canada est très près de celui de l'Allemagne, mais il est beaucoup plus élevé que celui de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Irlande, pays où les revenus des pensionnés correspondent à 70 p. 100 de ceux de la population générale, et du Royaume-Uni, où le pourcentage est de 73 p. 100. En comparaison, le 91 p. 100 du Canada fait bonne figure.

Le plan sur lequel le Canada réussit encore mieux, c'est celui de la pauvreté chez les personnes âgées. L'OCDE se sert d'une référence de base pour mesurer les taux de pauvreté. Le Canada occupe le 25^e rang des 30 pays membres de l'OCDE en ce qui concerne les taux de pauvreté chez les personnes âgées; son taux est de 4,5 p. 100, comparativement à la moyenne de l'OCDE, qui est de 13,3 p. 100. En Irlande, plus de 30 p. 100 des personnes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté; en Australie et aux États-Unis, le pourcentage est d'environ 25 p. 100; et au Japon, il est de plus de 20 p. 100. Ainsi, sur ce plan, le Canada réussit très bien.

Or, lorsqu'il est question de pensions, les mesures données du revenu et de la pauvreté sont essentiellement tournées vers le passé. En étudiant les pensionnés d'aujourd'hui, c'est le rendement du régime de pension du passé que nous examinons. Leurs revenus de retraite dépendent des événements économiques et du régime de pension du passé.

Partout dans le monde, les systèmes de pensions ont subi beaucoup de changements et l'OCDE se tourne aussi vers l'avenir et essaie de calculer les droits à la pension des travailleurs qui entrent aujourd'hui dans le marché du travail si les règles et les paramètres du système de pension demeurent les mêmes à l'avenir.

Nous calculons le taux de remplacement, c'est-à-dire, la pension par rapport aux gains d'une personne. Pour un salaire moyen au Canada, ce taux est d'environ 45 p. 100. C'est-à-dire 45 p. 100 pour le RPC, le RRQ, la SV et le SRG pris ensemble. Ce taux est bien au-dessous de la moyenne de l'OCDE qui est de 59 p. 100, mais il est supérieur à celui de nombreux pays de l'OCDE tels que l'Australie, l'Allemagne, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis. Le régime de pension public est plus important au Canada que dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE, mais il est inférieur à la moyenne de l'OCDE. Dans un grand nombre de pays européens, les régimes de pensions publics sont beaucoup plus importants et cela montre combien il est important, au Canada et dans les autres pays que j'ai mentionnés comme l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis, que les gens aient des régimes de pensions privés et qu'ils contribuent volontairement à des régimes de pensions privés dans ces pays.

Je passe maintenant au troisième point : la durabilité financière. Les dépenses consacrées au régime de pension public au Canada sont parmi les plus faibles au sein de l'OCDE, les sixièmes plus faibles des 30 pays, à environ 4 p. 100 du PIB alors que pour l'OCDE la moyenne est de 7,2 p. 100 du PIB. Au Canada, ce taux est bien plus bas et dans certains pays il est

GDP on pensions, France around 12.5 per cent and Germany a little bit over 10 per cent of GDP. Many countries are spending a lot more.

Last time I was here, I had the pleasure of spending a bit of time with the actuaries in the Office of the Superintendent of Financial Institution. They do the long-term financial projections for CPP and also for OAS and GIS. Looking at their numbers, the Canadian pension system looks eminently sustainable out to a long forecast to 2075 or something like that. With the current contribution rate of just below 10 per cent, with the reserve fund currently in place, the pension system is long-term financially sustainable.

Canada currently has slightly more favourable demographics than the OECD countries. There are 4.7 workers per pensioner in Canada and 4.2 workers on average in the OECD. In poor old Japan, which as of around 2000 has been the oldest OECD country, there are only 2.8 workers per pensioner. If we put the projections out into the long-term, by 2050, we expect Canada to have 2.1 workers per pensioner, and the OECD average is 1.9. Japan will be in a situation of 1.2 workers per pensioner, which clearly is the most severe demographic challenge faced by any OECD country, or any country in the world. Nonetheless, Canada is expected to continue having immigration and is not facing the same sustainability pressures as other countries.

Turning now to the question of economic efficiency, I have heard that there is legislation currently before the House of Commons to make some adjustments to the Canada Pension Plan to encourage people to work longer, which will take the form of a larger reduction in benefits for people who take early retirement, and also more flexible arrangements for people to be able to combine working with drawing a pension between the ages of 60 and 65.

Looking at the current situation in Canada in terms of effective ages at which people withdraw from the labour market, Canada is right in the middle of the OECD countries. Men leave the labour market on average around 63.5, and women a bit below 62, which is near the OECD average. It is certainly significantly earlier retirement than you would see in New Zealand, Switzerland, the United States or the Nordic countries. As you would expect, it is rather later retirement than in many of the continental European countries, such as Germany, France and Italy.

Many other OECD countries have started to increase pension ages. It is interesting to observe that between 1950 and 1993, the average OECD pension age fell from 64 to about 62.5. In Canada the pension age was coming down from 70 to 65 over that period. There was also a decline in pension ages for women.

Over that period, not only were pension ages coming down, but people were also living longer. In 1960, the average expected length of retirement for men was 11.5 years, and for women about

considérablement plus élevé qu'au Canada. Par exemple, en Italie, les dépenses consacrées au régime de pension public équivalent à 14 p. 100 du PIB, en France à environ 12,5 p. 100 et en Allemagne à un peu plus de 10 p. 100. Beaucoup de pays dépensent beaucoup plus.

Lors de ma précédente comparution, j'ai eu le plaisir de passer un peu de temps avec les actuaires du Bureau du surintendant des institutions financières. Ils font des prévisions financières à long terme en ce qui concerne le RPC, la SV et le SRG. D'après leurs calculs, le système de pensions au Canada a une longue durabilité financière, jusqu'en 2075 ou pas loin. Compte tenu du taux de cotisation actuel à peine inférieur à 10 p. 100 et du fonds de réserve actuel, le système de pension est viable à long terme sur le plan financier.

Les données démographiques du Canada sont légèrement meilleures que celles des pays de l'OCDE. Au Canada, on compte 4,7 travailleurs par retraité; à l'OCDE, la moyenne est de 4,2 travailleurs par retraité. Le vieux pauvre Japon, qui a la population la plus âgée de tous les pays de l'OCDE, a seulement 2,8 travailleurs par retraité. Les prévisions à long terme indiquent que le Canada aura 2,1 travailleurs par retraité d'ici 2050, pour l'OCDE la moyenne sera de 1,9 et le Japon aura 1,2 travailleur par retraité soit le défi démographique le plus grave de tous les pays de l'OCDE ou de tous les pays du monde. Néanmoins, on escompte que le Canada continue néanmoins à accueillir des immigrants et il ne subit pas les mêmes pressions en matière de durabilité que celles que connaissent d'autres pays.

Pour ce qui est de l'efficacité économique, j'ai entendu dire que la Chambre des communes est saisie d'un projet de loi visant à apporter quelques ajustements au Régime de pensions du Canada et à encourager les gens à travailler plus longtemps, ce qui se traduira par une plus grande déduction des prestations versées à ceux qui prennent une retraite anticipée et aussi à des mesures permettant aux gens à la fois de travailler et de recevoir des prestations de retraite entre 60 et 65 ans.

En matière d'âge auquel les Canadiens prennent la retraite, le Canada représente la moyenne par rapport aux autres pays de l'OCDE. Les hommes quittent le marché du travail autour de 63,5 ans et les femmes à un peu moins de 62 ans, ce qui est proche de la moyenne des pays de l'OCDE. Les Canadiens prennent leur retraite bien avant les citoyens de la Nouvelle-Zélande, de la Suisse, des États-Unis ou des pays nordiques. Comme vous le savez sûrement, les citoyens de beaucoup de pays européens comme l'Allemagne, la France et l'Italie, prennent leur retraite beaucoup plus tard.

Beaucoup d'autres pays de l'OCDE ont commencé à augmenter l'âge de la retraite. Il est intéressant de noter qu'entre 1950 et 1993, l'âge moyen de la retraite dans les pays de l'OCDE a diminué de 64 à 62,5 ans. Au cours de la même période, l'âge de la retraite au Canada a baissé de 70 à 65 ans. L'âge de la retraite pour les femmes a également diminué.

Durant cette période, non seulement l'âge de la retraite a diminué, mais les gens vivent aussi plus longtemps. En 1960, la durée de la retraite moyenne prévue pour les hommes était de

16 years. That increased for men to 17 years by the early 2000s. You are seeing two effects, earlier retirement and people living longer.

Many OECD countries have put in place increases in pension age in the future, and Canada may wish to consider this. Australia has recently announced a decision to take pension age from 65 to 67; the U.K., never to be outdone, will go from 65 to 68; and Germany will go from 65 to 67. The U.S. has long had in place a move to 67 which will be fully in place in about five years time.

We are seeing a lot of OECD countries putting increases in pension age. We have done all the calculations and shown that for those countries that are increasing pension age, it still means that the average duration of retirement for men will continue to grow. We are running to a standstill in the sense that we will not see a reduction in the duration of retirement and it will continue to increase slightly.

On administrative efficiency, I have crunched the numbers for the administrative expenses of Canada's pension system. I only have numbers for nine OECD countries. Canada's is 70 per cent less than the average of the nine countries. It is a tight administration. For example, Australia spends seven times more on administration; Spain spends 12 times more on administration.

The only country which is significantly lower than Canada is New Zealand. The low administrative costs are because New Zealand only has a basic pension which is a flat-rate benefit payable to everyone age 65 and over. They do not have the expense of running a means-tested scheme. That explains why Australia has much higher administrative expenses.

Canada's is an efficiently run public scheme, but there is a problem. I have been talking to a lot of people about the administrative charges for private pensions — that is, for RRSPs. I do not have exact numbers, but the numbers that have been indicated to me are that something like 2 per cent of assets per year is typical of the charge for an RRSP. That is very high. Sweden manages to run the system with less than 0.5 per cent. The United Kingdom, which is introducing its new personal accounts scheme in 2012, expects to run at 0.5 per cent at the time of introduction, falling to 0.3 per cent in the medium-term. Chile is running at 0.75 per cent. The only countries that are as high as Canada are Hungary and Mexico, at around 2 per cent of assets per year.

People often misunderstand the scale of the impact these charges have on people's pension benefits. One per cent just does not sound like a big number. However, 1 per cent of assets per year over the duration of a pension contract means that 20 per cent of your contributions are going into the pockets of the provider. Furthermore, 2 per cent a year means 40 per cent of your contributions are going to the provider. If you think about the scale of the financial crisis and its impact on private pensions,

11,5 ans et d'environ 16 ans pour les femmes. Cette durée a augmenté à 17 ans pour les hommes au début de l'année 2000. Il y a donc deux choses, une retraite anticipée et des gens qui vivent plus longtemps.

Beaucoup de pays de l'OCDE ont prévu d'augmenter l'âge de la retraite à l'avenir et le Canada pourrait aussi envisager de le faire. L'Australie a récemment annoncé qu'elle ferait passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans; le Royaume-Uni, qui ne veut jamais être en reste, augmentera l'âge de la retraite de 65 à 68 ans, et l'Allemagne de 65 à 67 ans. Il y a longtemps que les États-Unis ont prévu d'augmenter l'âge de la retraite à 67 ans, cette mesure sera entièrement en vigueur dans à peu près cinq ans.

Beaucoup de pays de l'OCDE augmentent l'âge de la retraite. Tous nos calculs indiquent que dans les pays qui augmentent l'âge de la retraite, la durée de la retraite moyenne pour les hommes continuera à augmenter. Nous allons arriver à un point mort car la durée de la retraite ne va pas diminuer mais continuera à augmenter légèrement.

Sur le plan de l'efficacité administrative, j'ai calculé les dépenses administratives du système de pension canadien. J'ai les chiffres pour seulement neuf pays de l'OCDE. Les dépenses du Canada sont de 70 p. 100 inférieures à la moyenne des dépenses de ces neuf pays. Les dépenses administratives sont très faibles. Par exemple, l'Australie dépense sept fois plus en frais administratifs et l'Espagne douze fois plus.

La Nouvelle-Zélande est le seul pays qui dépense beaucoup moins que le Canada parce que ce pays verse tout simplement une prestation fixe à toute personne âgée de 65 ans et plus. La Nouvelle-Zélande n'a pas de dépenses de gestion d'un régime de retraite liée aux ressources. C'est la raison pour laquelle les dépenses administratives de l'Australie sont beaucoup plus élevées.

Le système de pension public du Canada fonctionne de manière efficace, mais il y a un problème. J'ai eu des discussions avec beaucoup de personnes au sujet des dépenses administratives liées aux régimes de pensions privés, c'est-à-dire pour le REER. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais ceux qu'on m'a communiqués indiquaient que les dépenses administratives d'un REER s'élevaient généralement chaque année à environ 2 p. 100 des avoirs. Ce qui est énorme. La Suède réussit à gérer le système en dépensant moins de 0,5 p. 100. Le Royaume-Uni, qui va mettre en place un nouveau régime de comptes personnels en 2012, prévoit 0,5 p. 100 en frais administratifs au moment de l'application du régime et 0,3 p. 100 à moyen terme. Le Chili dépense 0,75 p. 100. Les seuls pays qui dépensent autant que le Canada sont la Hongrie et le Mexique à environ 2 p. 100 des avoirs par année.

Les gens saisissent souvent mal l'importance de l'incidence sur les prestations de retraite de ces dépenses administratives. Un pour cent ne paraît pas être un montant important. Toutefois, pour 1 p. 100 des avoirs par année sur toute la durée d'un contrat de pension, 20 p. 100 des cotisations sont empochées par le fournisseur. De plus, pour 2 p. 100 par année, 40 p. 100 des cotisations vont dans les coffres du fournisseur. En termes d'échelle de la crise financière et de ses répercussions sur les

the financial crisis had the effect of having a 1 per cent charge on pensions over the lifetime of a contract. These are huge numbers and they need to be addressed.

I have gone on longer than I intended. I thank you all for continuing to listen. I will draw out some concluding remarks now on where I think the significant issues are for Canada.

Perhaps there is an issue around the coverage of private pensions, that there may be a gap, particularly for younger workers and for low- to middle-income earners, in terms of private pension coverage. Countries have been adopting various policies to deal with this issue. There is certainly a lot of interest in trying to readjust things like the tax incentives to encourage coverage, moving away from tax reliefs and towards something like a matching government contribution to schemes. There is also the experiment in New Zealand of the kiwi saver scheme of automatic enrolment, where people are put into a private pension unless they sign a form to say that they want to opt out of it. That is also the policy that the U.K. will be adopting from 2012 with the new personal accounts program.

The adequacy of public benefits going forward is potentially an issue in that there has now been a long period of price indexation of the value of the Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement. Over time, that could mean that they wither away relative to average living standards in the economy. Real wages in Canada have not grown rapidly over the last decade, so they have not fallen that much far behind wages. However, some thought needs to be given towards linking those benefit levels to wages in the future to ensure that the good levels of adequacy that are shown today continue.

As mentioned, I think revisiting the issue of pension age should be on the agenda., as should the question of administrative charges for private pensions. Finally — and this has come out with the financial and economic crisis — there is the question of the way private pensions are invested. In Australia, the United Kingdom and the United States, many people in that run-up period to retirement still had much of their private pension money invested in risky assets and, therefore, saw substantial losses. Somehow, we need to guide people towards a life cycle investment strategy where people automatically move to less risky assets as retirement nears.

Those, I hope, are some points to raise some questions from you. I look forward to hearing from you and to answering your questions as best I can.

The Chair: Mr. Whitehouse, thank you very much. You touched on a lot of interesting points. I have a list of senators who would like to enter into a dialogue with you. I will start with a senator from Toronto, Senator Eggleton.

régimes de pension privés, la crise financière a pour effet des dépenses administratives de 1 p. 100 sur les pensions durant la validité du contrat. Il s'agit là de sommes considérables qu'il faut examiner.

J'ai parlé plus longuement que prévu. Je remercie tous les membres du comité pour leur attention. En conclusion, je ferai quelques observations sur ce que je pense être les problèmes importants qui se posent au Canada.

Le champ d'application des régimes de pensions privés pose peut-être un problème, il peut y avoir une lacune à ce niveau, particulièrement pour les jeunes travailleurs et les travailleurs à revenu faible ou moyen. En vue de régler ce problème, des pays ont adopté des politiques diverses. Le réajustement des incitatifs fiscaux, entre autres, suscite certainement beaucoup d'intérêt pour élargir le champ d'application, renoncer aux allègements fiscaux et adopter un mécanisme similaire à la contribution de l'État aux régimes. Il y a aussi l'expérience de la Nouvelle-Zélande avec le régime kiwi saver d'adhésion automatique, où les gens sont automatiquement inscrits à un régime de pension privés sauf s'ils signent un formulaire demandant à ne pas l'être. C'est aussi la politique qu'adoptera le Royaume-Uni dès 2012 avec le nouveau programme de comptes personnels.

La pertinence des prestations du régime de pension public peut devenir un problème du fait de la longévité de l'indexation du prix de la valeur de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Avec le temps, cela pourrait signifier qu'ils disparaîtront par rapport au niveau de vie moyen. Au Canada, les salaires réels n'ont pas augmenté rapidement cette dernière décennie, ils ne sont donc pas très en dessous des salaires. Il faut, toutefois, penser à relier ces niveaux de prestations aux salaires à l'avenir afin d'assurer la continuité des bons niveaux de pertinence actuels.

Comme il a été dit, l'examen de l'âge de la retraite et aussi la question des dépenses administratives des régimes de pensions privés devraient être mis à l'ordre du jour. Finalement, avec la crise financière et économique est arrivée la question de la façon dont les régimes de pensions privés sont investis. En Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, beaucoup de gens avaient encore, durant la période précédant leur retraite, la plus grande partie de l'argent de leur régime de pension privé dans des investissements à risque et, par conséquent, ils ont eu des pertes importantes. Nous devons trouver un moyen de proposer à ces gens une stratégie d'investissement au cours du cycle de vie; une stratégie qui leur permettra de prendre moins de risques en matière d'investissement à l'approche de la retraite.

Voilà, je l'espère, certains points qui inspireront des questions de votre part. Je serais heureux de tenter de répondre au mieux à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Whitehouse. Vous avez soulevé beaucoup de points intéressants. J'ai la liste des sénateurs qui voudraient entamer la discussion avec vous. Je commence par un sénateur de Toronto, le sénateur Eggleton.

Senator Eggleton: Thank you very much for being here. We now have a great opportunity to ask you some questions, given the depth of information you have on this subject. My goodness, you overwhelmed us with a lot of statistical information.

Statistics have been floating around in this country. For example, Statistics Canada says that the median amount in RRSPs for those taxpayers nearing retirement is about \$60,000. That is only enough to buy an annuity of approximately \$3,000 a year. It has also been estimated in another study that five million Canadians, about a third of the workforce, are not building enough of a private nest egg. That sort of corroborates the other statistic.

When it comes to the average gross income replacement, you said that the OECD averages about 59 per cent and we are at about 45 per cent, if I got those correctly.

Mr. Whitehouse: Yes.

Senator Eggleton: You did not say that we were the lowest. Others were lower, but we seem to be quite a bit below the average.

Could you comment on what in these other countries brings them up to 59 per cent or beyond? Are they mainly mandatory plans? What kind of plans are they? Are they defined benefit plans?

The amount of income involved here, namely 45 per cent, may not be the lowest, but it will be a big reduction for a lot of people when they finally reach there. A lot of people do not seem to realize that they do not have as much as they thought they should have or they are not sure how much they should have when they retire. I wonder how this relates to what is happening in terms of that OECD average.

Mr. Whitehouse: To start with, perhaps I should not have given you those numbers. Those are gross replacement rates. Once you take taxes into account, then it will add a bit to the average. The OECD average would be about 70 per cent rather than 60 per cent.

Canada is by no means the lowest. The lowest is the U.K. which is about 32 per cent. Canada is way off there.

Senator Eggleton: Where should it be? Where would a reasonable percentage be from all the information you have gathered?

Mr. Whitehouse: As far as I understand the deliberations of the research working group experts day, they spent a lot of time discussing this and came to no conclusion. It is quite complex. First, you have to think about family structures. Second, the replacement rate for someone with low earnings is probably 100 per cent and does not need to be as high for someone with higher earnings. Third, as I have already mentioned, you need to take taxes, and so on, into account.

Le sénateur Eggleton : Merci beaucoup d'être ici. Nous avons là une belle occasion de vous poser quelques questions, compte tenu de vos connaissances approfondies sur la question. On peut dire que vous nous avez inondés de renseignements statistiques.

Des statistiques ont circulé au pays. Par exemple, Statistique Canada dit que le contribuable qui approche de la retraite a en moyenne 60 000 \$ en REER. Cela n'est suffisant que pour acheter une rente viagère d'environ 3 000 \$ par année. Une autre étude indique aussi que cinq millions de Canadiens, environ un tiers de la population active, n'économisent pas suffisamment d'argent. Ce qui corrobore en quelque sorte l'autre statistique.

Vous dites, au sujet du remplacement du revenu brut moyen, que l'OCDE a une moyenne d'environ 59 p. 100 et que nous sommes à environ 45 p. 100, si je ne me trompe pas.

M. Whitehouse : C'est exact.

Le sénateur Eggleton : Vous n'avez pas dit que nous étions les plus faibles. D'autres le sont, mais il semble que nous soyons bien au-dessous de la moyenne.

Qu'est-ce qui fait que ces autres pays arrivent à 59 p. 100 ou plus? S'agit-il essentiellement de régimes obligatoires? Quelle sorte de régimes? Est-ce que ce sont des régimes de pension à prestations déterminées?

Il se peut que le revenu dont il est question, c'est-à-dire 45 p. 100, ne soit pas le plus bas, mais ce sera une grande réduction pour beaucoup de gens quand ils prendront finalement leur retraite. Il semble que beaucoup de gens ne réalisent pas qu'ils n'ont pas autant d'argent qu'ils pensaient devoir avoir et ils ne sont pas sûrs combien d'argent ils devraient avoir au moment de prendre la retraite. Je me demande quel est le lien avec la moyenne de l'OCDE?

M. Whitehouse : Pour commencer, je n'aurais peut-être pas dû vous donner ces chiffres. Ce sont des taux bruts de remplacement. La moyenne augmente légèrement quand on tient compte des impôts. C'est-à-dire que la moyenne de l'OCDE sera 70 p. 100 au lieu de 60 p. 100.

Le Canada n'est certainement pas le plus bas. C'est le Royaume-Uni qui est le plus bas avec environ 32 p. 100. Le Canada est bien plus au-dessus.

Le sénateur Eggleton : Où devrait-il se situer? En vous basant sur tous les renseignements que vous avez recueillis, quel pourcentage serait raisonnable?

M. Whitehouse : Si j'ai bien compris les délibérations du groupe de recherche, les experts ont consacré beaucoup de temps à discuter de cette question et n'ont abouti à aucune conclusion. La question est très complexe. Premièrement, il faut considérer les structures de la famille. Deuxièmement, le taux de remplacement de quelqu'un à revenu faible est probablement de 100 p. 100 et le taux n'a pas à être aussi élevé pour quelqu'un à revenu élevé. Troisièmement, comme je l'ai déjà dit, il faut prendre en compte les impôts, entre autres.

One method that was adopted in the U.K. when the independent pension reform commission chaired by Lord Turner looked at this, was to ask people. They managed to phrase the question so that it was not: "How much money would you like in retirement?" to which everyone would answer: "as much as possible." They asked: "How much money in retirement would you like on the condition that you somehow have to pay for it?" They found exactly this pattern, that low-income people would say, "I want the same as I have now;" and high-income would say, "I want less than half of what I have now."

One important thing to bear in mind is the way housing markets work in different countries. If someone is renting a house throughout their working life, they probably need a higher replacement rate in retirement than someone who has bought their house and paid off their mortgage when they go into retirement. It is hard to come up with the right number.

Senator Eggleton: One of the things that set off a lot of concern here is when bankruptcy comes into play for companies that have had defined benefit plans that people have relied upon for some period of time. The biggest example of that is Nortel, a company that has operated also in the U.K. and the United States. A lot of people are being very much hurt by that. One of their concerns is that their claim is not given a high enough importance in a bankruptcy situation. As a result, they have to sit down with other creditors and are certainly not the highest priority. Their whole pension plan is very much in jeopardy and they will get substantially less.

Are there any other experiences in the OECD on that? Do you have any suggestions on how that kind of situation would be dealt with?

Mr. Whitehouse: I am certainly not an expert on bankruptcy law and so I would not know how other countries treat the pension fund in terms of the hierarchy of creditors. Presumably it is the tax man first, bondholders second and the pension fund is slightly lower down.

One issue that this raises is having some sort of guarantee fund. The United States established its Pension Benefit Guaranty Corporation, PBGC, in the 1970s after a famous bankruptcy. I cannot remember quite which company it was, but it had the same problem. The company went bust, the pension fund was vastly underfunded, and they established the PBGC.

There are some very worrying things about how the PBGC is operated. It really has been underfinanced. It does not offer a huge amount of security. I imagine, for example, some of the Nortel workers in the U.S. will be covered by PBGC, but they will notice that they get nothing anywhere near 100 per cent of their promised benefits out of that program.

The U.K. established a pension protection fund a few years ago with similar aims, which tried to learn the lessons from the PBGC. In particular, it risk rates the premiums that companies must pay

Lorsque la commission indépendante de la réforme du régime de pension présidée par Lord Turner s'est penchée sur cette question, le Royaume-Uni a adopté une méthode : poser la question aux gens. Au lieu de demander : « Combien d'argent voudriez-vous à la retraite? », question à laquelle tout le monde aurait répondu : « Le plus possible. » Ils ont demandé : « Combien d'argent voudriez-vous recevoir à la retraite à condition que d'une façon ou d'une autre vous payez pour cela? » Ils ont trouvé la façon de tourner la question de façon à ce que les personnes à faible revenu répondent : « Je veux le même montant que j'ai maintenant » et que les personnes à revenu élevé répondent : « Je veux moins de la moitié de ce que j'ai maintenant. »

Il est important de tenir compte du fonctionnement du marché de l'habitation dans les différents pays. Quelqu'un qui loue une maison durant toute sa vie active aura probablement besoin d'un taux de remplacement plus élevé à la retraite que quelqu'un qui a acheté sa maison et qui a payé son hypothèque au moment de la retraite. Il est difficile de calculer le taux exact.

Le sénateur Eggleton : Ce qui a suscité beaucoup de préoccupations ici, c'est la faillite de compagnies qui avaient des régimes de pension à prestations déterminées sur lesquels les gens ont compté pendant un certain temps. Le meilleur exemple est celui de Nortel, une compagnie qui travaillait aussi au Royaume-Uni et aux États-Unis. Nombreux sont ceux qui souffrent énormément à cause de cette faillite. Une de leurs préoccupations était que, dans des cas de faillite, l'on n'accordait pas suffisamment d'importance à leurs réclamations. Par conséquent, ils rejoignent les autres créanciers et ne sont certainement pas la priorité. Tout leur régime de pension est compromis et ils y recevront considérablement moins d'argent.

Y a-t-il d'autres expériences à l'OCDE concernant ce genre de situation? Que suggérez-vous pour affronter ce type de situation?

M. Whitehouse : N'étant évidemment pas expert en législation sur la faillite, je ne sais donc pas comment les autres pays s'y prennent pour établir l'ordre de priorité des créanciers dans le cas des fonds de pension. Je suppose que le fisc passe en premier, suivi des titulaires d'obligations, le fonds de pension vient un peu après.

La question qui se pose est d'avoir une sorte de fonds de garantie. Les États-Unis ont établi leur Pension Benefit Guaranty Corporation, PBGC, dans les années 1970 suite à une faillite célèbre. Je ne me souviens pas quelle compagnie, mais elle avait le même problème. La compagnie a fait faillite, le fonds de pension était vraiment sous-financé; ils ont donc mis en place le régime PBGC.

La façon dont le régime PBGC est géré soulève de très vives inquiétudes. Ce régime a vraiment été sous-financé. Il n'offre pas beaucoup de sécurité. Je suppose que certains employés de Nortel aux États-Unis sont couverts par ce régime, mais ils remarqueront que ce qu'ils obtiendront sera bien loin des 100 p. 100 de prestations que leur promettait ce régime.

Il y a quelques années, le Royaume-Uni a créé un fonds de protection des caisses de retraite dont les objectifs étaient semblables et qui a tenté de tirer des leçons de la PBGC. Il

to have their schemes covered. Ireland is a country that has a lot of defined benefit schemes and does not have one of these sorts of schemes and there have been a lot of calls there for establishing them.

I am very cautious about the value of these things. The moral hazard problem is that the schemes can quickly build up very large deficits and someone has to step in, and it is usually the federal government that has to step in to fill up the holes. As sympathetic as I am to the plight of Nortel workers, it is very difficult to know what type of system could be put in place to protect people in those sorts of circumstances.

In general, though, Canada has been a little bit slower in seeing a move towards defined contribution schemes. As far as I can observe from the statistics, companies have actually tended to stop providing pensions.

Senator Eggleton: More in the private sector.

Mr. Whitehouse: Yes. In the private sector they have done this rather than doing as they have done in the U.K. and the U.S. and establishing defined contribution schemes. If the choice is between nothing and the defined benefit scheme, I think the move towards defined contribution would make some sense. This move has been very rapid in the U.K. recently. During this crisis, for example, some very big companies such as Barclays Bank and BP that had already closed their defined benefit plans to new members, closed them to existing members as well, so their accruals were all frozen. The move has become very much more rapid, and it would seem in Canada that a move of that sort would make some sense.

Senator Mitchell: Thank you very much. Your grasp of all of these figures and differences is very interesting. My questions will be quite technical to clarify some things.

When you said 34 per cent of Canadians have an RPP, RPP would include both defined benefit and defined contribution pensions; is that right?

Mr. Whitehouse: Yes, I think so.

Senator Mitchell: When you say 36 per cent have RRSPs, they are clearly RRSPs. Of the 34 per cent, those who have the defined contribution essentially just have an RRSP? Defined contribution is not much more than an RRSP that your employer helps you fund.

Mr. Whitehouse: Yes.

Senator Mitchell: Would you happen to know therefore what percentage of Canadians has nothing but a defined benefit?

Mr. Whitehouse: Not off the top of my head. The numbers I am quoting to you were given to me by StatsCan.

évalue notamment le risque des primes que les sociétés doivent payer pour que leurs régimes soient couverts. L'Irlande est un pays qui compte beaucoup de régimes de pension à prestations déterminées et qui ne possède pas de fonds de protection des caisses de retraite, et nombreux sont ceux qui ont demandé qu'elle en établisse un.

Je suis très prudent lorsqu'il est question de la valeur de ces régimes. Le problème du risque moral est que les régimes peuvent rapidement accumuler de très grands déficits, et quelqu'un doit intervenir, et c'est habituellement le gouvernement fédéral qui doit le faire pour combler les lacunes. Bien que je sois sensible au sort des employés de Nortel, il est très difficile de savoir quel type de système pourrait être mis en place pour protéger les gens dans ce genre de circonstances.

En général, par contre, le Canada a pris un peu plus de temps que les autres à s'orienter vers les régimes de retraite à cotisation déterminée. Si je me fie aux statistiques, les entreprises ont, en réalité, eu tendance à arrêter d'offrir des régimes de pensions.

Le sénateur Eggleton : C'est plus courant dans le secteur privé.

M. Whitehouse : Oui. Dans le secteur privé, ils ont choisi de le faire plutôt que de suivre l'exemple du Royaume-Uni et des États-Unis et d'établir des régimes de retraite à cotisation déterminée. Si le choix est entre aucun régime et un régime à cotisation déterminée, je crois qu'il serait logique d'opter pour le régime à cotisation déterminée. Ce choix s'est récemment fait de façon très rapide au Royaume-Uni. Pendant la crise, par exemple, de très grandes entreprises comme Barclays Bank et BP, qui avaient déjà cessé d'offrir leurs régimes de pension à prestations déterminées aux nouveaux membres, les ont également fermés aux membres actuels; par conséquent, toutes leurs charges de retraite à payer étaient gelées. Ce choix se fait de plus en plus rapidement, et il semblerait qu'au Canada, un choix de ce genre serait logique.

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup. Votre connaissance de tous ces chiffres et de toutes ces différences est très intéressante. Mes questions seront plutôt techniques pour clarifier certains points.

Lorsque vous avez dit que 34 p. 100 des Canadiens ont un RPA, ce type de régime de retraite comprendrait tant un régime de pension à prestations déterminées qu'un régime de retraite à cotisation déterminée, c'est bien cela?

M. Whitehouse : Je crois que oui.

Le sénateur Mitchell : Lorsque vous dites que 36 p. 100 des personnes ont des REER, ce sont clairement des REER. Des 34 p. 100 qui ont des RPA, ceux qui ont un régime de retraite à cotisation déterminée n'ont, essentiellement, qu'un REER? Un régime de retraite à cotisation déterminée n'est pas vraiment plus qu'un REER que votre employeur vous aide à financer.

M. Whitehouse : Effectivement.

Le sénateur Mitchell : Ainsi, connaissez-vous le pourcentage de Canadiens qui n'ont qu'un régime de retraite à cotisation déterminée?

M. Whitehouse : Pas par coeur, non. Les données que je vous cite m'ont été fournies par Statistique Canada.

Senator Mitchell: We can get that easily enough.

Of the 34 per cent of Canadians who have RPPs, would you know offhand what percentage of those are government pensions versus corporate pensions?

Mr. Whitehouse: I am afraid I do not know that.

Senator Mitchell: I do not mean to put you on the spot. We will find that out.

You did say that 4 per cent of GDP in Canada goes to public pensions, I think, or government pensions, compared to 14 per cent in Italy?

Mr. Whitehouse: Yes.

Senator Mitchell: Would those be CPP and QPP, and would they include public service pensions as well?

Mr. Whitehouse: Certainly CPP, QPP, OAS, GIS and I think it should include schemes for public sector workers as well.

Senator Mitchell: You talked about the 2 per cent administration fee or the processing fee in Canada's case being quite high. Is that a management fee on the assets, for example, a 2 per cent fee on the management of a mutual fund, or is that the actual fee that the pension administrator charges?

Mr. Whitehouse: This is a number that is being given to me by various officials and I do not know that there is an exact source where the data was actually collected. I have checked all of our OECD studies of management fees and Canada does not appear in any of them. That is a speculative number, but one which many people have agreed is the sort of norm. I think that would include the management of the funds. It would be an all-inclusive administrative charge.

Senator Mitchell: Like a management fee.

Mr. Whitehouse: The management to deal with the collections and the record keeping and the fund management.

Senator Mitchell: Would that be pensions, not RRSPs generally?

Mr. Whitehouse: No, that is for an RRSP. As I say, that is a highly speculative number which I have been told, but many people have told me that that is approximately the right number.

Senator Mitchell: Then it must be the management fee for the mutual fund, because you pay \$120 a year for an admin fee for your actual RRSP. We have to look at it because it is big.

Finally, one of the questions that many people have is, what has happened to the investments in their pensions. I am referring to their defined benefit. That will be somewhat muted because they think that they will get it guaranteed by the funds of the corporation and the government, and perhaps they will. In a defined contribution pension plan or a group pension plan or a group RRSP, it is a big issue. We had, for example, a witness here

Le sénateur Mitchell : Nous pouvons facilement les obtenir.

Des 34 p. 100 de Canadiens qui ont des RPA, savez-vous de mémoire quel pourcentage sont des pensions de l'État par opposition à des pensions d'entreprise?

M. Whitehouse : J'ai bien peur de ne pas le savoir.

Le sénateur Mitchell : Je ne cherche pas à vous mettre sur la sellette. Nous trouverons la réponse.

Vous avez dit que 4 p. 100 du PIB du Canada est affecté aux régimes de pension de l'État, je crois, ou aux pensions gouvernementales, comparativement à 14 p. 100 en Italie?

M. Whitehouse : En effet.

Le sénateur Mitchell : Ce pourcentage correspond-il au RPC et au RRQ, et englobe-t-il aussi les pensions de la fonction publique?

M. Whitehouse : Certainement le RPC, le RRQ, la SV, le SRG, et je crois qu'il devrait aussi englober les régimes des employés du secteur public.

Le sénateur Mitchell : Vous avez dit que les frais d'administration ou de traitement de 2 p. 100 dans le cas du Canada sont très élevés. S'agit-il de frais de gestion sur les actifs, par exemple, des frais de 2 p. 100 sur la gestion d'un fonds commun de placement, ou plutôt de frais réels qu'impose l'administrateur du régime de pension?

M. Whitehouse : C'est un chiffre qui m'a été donné par divers responsables, et j'ignore s'il y a une source exacte à laquelle ces données ont vraiment été puisées. J'ai vérifié toutes les études de l'OCDE sur les frais de gestion, et le Canada n'apparaît dans aucune d'elles. Il s'agit d'un nombre spéculatif, mais dont bien des gens ont convenu qu'il était, en quelque sorte, la norme. Je crois que cela engloberait la gestion des fonds. Il s'agirait d'une redevance administrative tout compris.

Le sénateur Mitchell : Comme des frais de gestion.

M. Whitehouse : La gestion responsable des sommes perçues, de la tenue de dossiers et de la gestion de fonds.

Le sénateur Mitchell : Il s'agirait de pensions, pas de REER en général?

M. Whitehouse : Non, c'est pour un REER. Comme je l'ai dit, il s'agit d'un chiffre hautement spéculatif qu'on m'a donné, mais bien des gens m'ont dit que c'est à peu près le bon chiffre.

Le sénateur Mitchell : Alors il doit s'agir des frais de gestion du fonds commun de placement parce qu'il faut payer 120 \$ par année de frais d'administration pour le REER en tant que tel. Nous devons l'étudier, car il est élevé.

Enfin, bien des gens se demandent ce qui est arrivé aux investissements dans leur régime de pension. Je fais allusion à leur régime de pension à prestations déterminées. Cela sera, en quelque sorte, tempéré, car ils croient qu'il leur sera garanti par le fonds de l'entreprise et le gouvernement, et peut-être que c'est vrai. Dans un régime de retraite à cotisation déterminée, un régime de retraite collectif ou un REER collectif, c'est une

who said pensions should be limited in their investments to nothing but bonds. There are problems with that because bonds go up and down too.

Recently, the market has been falling so dramatically and people confront you with that kind of problem, asking what can we invest in to make it work and be sure we are guaranteed. When you look at this problem, is there anything you have come up with that is actually an improvement on what is being done? Have you come across that?

Mr. Whitehouse: The thing we have been researching most is this issue of life cycle investments, moving people towards bonds as they get older. If you are in your 20s, then you can put the whole lot in equities. As you move towards retirement, you will want to be shifting towards bonds.

For example, in the U.S. the 401K is the major defined contribution occupational plan in that country. Something like three quarters of 401Ks offer a life cycle investment of some particular form. Only a quarter of people who have that choice actually choose to put any of their money into the fund, and if they do, they often do not put very much. Overall, life cycle funds account for 9 per cent of the overall investments of 401Ks.

If you look at how people's money is invested, something like 45 per cent of people in their early 60s have more than 70 per cent of their 401K in equities. This is a very risky way of investing your money. About 25 per cent have more than 90 per cent of their money in equities. We would very much like to see more of a life cycle investment.

The main funds in the U.S. are called target date funds. You say you want to retire in 2015 or 2025, for example, and in theory you are supposed to move to less risky assets as you near retirement. The average is something like 85 per cent equities for people in their 20s and 30s, which is quite reasonable. It is still about 55 per cent in equities for people in their 50s and 60s. They are not doing much life cycling; there is not a huge amount changing there. There are many concerns with those.

In Australia and the U.S., people just do not buy annuities. Therefore, you have people leaving their money in the account and drawing regular amounts out of the accounts. You have people actually in their 70s and 80s who are still massively invested in equities. Something needs to be done about that.

Senator Mitchell: One of the reasons people tend not to go more to bonds as they get older, is that by the time they are 50, they have perhaps not saved enough. They think they have to take the bigger risk because 2 or 3 per cent on bonds will not get them to where they need to be for the age of 65. When I am 65 and I have not saved enough but I want to retire, 2 or 3 per cent will not get me enough to live on. When bond rates are so low, it really

question très importante. Nous avons, par exemple, accueilli un témoin qui a dit que les pensions devraient limiter leurs investissements seulement aux obligations. Cette solution est problématique puisque les obligations fluctuent elles aussi.

Récemment, le marché a connu une baisse dramatique, et les gens vous confrontent avec ce type de problème et demandent dans quoi ils peuvent investir pour que ce soit rentable et s'assurer que leurs investissements sont garantis. Quand vous vous penchez sur ce problème, avez-vous trouvé une solution meilleure que celle qu'on privilégie à l'heure actuelle? En avez-vous trouvé une?

M. Whitehouse : La question sur laquelle nous avons fait le plus de recherche est celle des investissements liés au cycle de vie, c'est-à-dire ceux qui orientent les gens vers les obligations au fur et à mesure qu'ils vieillissent. Si vous êtes dans la vingtaine, vous pouvez tout investir dans des titres. Vers l'âge de la retraite, il serait préférable que vous optiez plutôt pour des obligations.

Par exemple, aux États-Unis, le régime 401K est le principal régime de retraite à cotisation déterminée. Quelque chose comme les trois quarts des régimes 401K offrent des investissements liés au cycle de vie d'un type particulier. Seulement le quart des personnes qui ont cette option choisissent, en réalité, d'investir une partie de leur argent dans ce fonds et, quand elles le font, elles optent souvent pour des montants peu élevés. Dans l'ensemble, les fonds relatifs au cycle de vie représentent 9 p. 100 de tous les investissements des régimes 401K.

Si vous prenez la façon dont l'argent des particuliers est investi, quelque 45 p. 100 des gens au début de la soixantaine ont investi plus de 70 p. 100 de leurs régimes 401K dans des titres. C'est une façon très risquée d'investir. Environ 25 p. 100 des personnes ont investi plus de 90 p. 100 de leur argent dans des titres. Nous aimerions vraiment voir plus d'investissements liés au cycle de vie.

Les principaux fonds aux États-Unis sont appelés fonds à échéance. Vous dites vouloir prendre votre retraite en 2015 ou en 2025, par exemple, et en théorie, vous êtes supposés opter pour des actifs moins risqués à l'approche de la retraite. La moyenne est d'environ 85 p. 100 en titres pour les personnes dans la vingtaine et la trentaine, ce qui est très raisonnable. Elle est toujours d'environ 55 p. 100 en titres pour les personnes dans la cinquantaine et la soixantaine. Elles n'optent pas beaucoup pour les investissements liés au cycle de vie; le montant change peu dans ce cas-là. Ces données soulèvent de nombreuses préoccupations.

En Australie et aux États-Unis, les gens n'achètent tout simplement pas de rentes. Par conséquent, certaines personnes laissent leur argent dans leur compte et en retirent des montants régulièrement. En fait, vous avez des personnes dans les 70 et les 80 ans qui ont toujours la plupart de leurs investissements dans des titres. Il faut que cette situation change.

Le sénateur Mitchell : L'une des raisons pour lesquelles les gens ont tendance à ne pas opter plus pour les obligations en vieillissant est que lorsqu'ils arrivent à 50 ans, ils n'ont peut-être pas fait suffisamment d'économies. Ils croient devoir prendre de plus grands risques parce que des intérêts de 2 et 3 p. 100 sur les obligations ne leur permettront pas d'amasser les sommes nécessaires avant d'avoir 65 ans. Lorsque l'on a cet âge, que

squeezes people into a higher risk, and hopefully higher return on investment, which has not been so high a return lately. That is one of the problems.

Mr. Whitehouse: I fully agree with you.

Senator Mitchell: Great. Thank you.

Senator Ringuette: I will start where my colleague started as well. The 2 per cent administration charges that you quoted in Canada, which is the highest of the OECD countries, is not a surprise to me because Canadians are being overcharged with other financial products as well.

How do the other countries you mentioned, that have 0.3 per cent administration charge and, at the most, 1 per cent, how do they do it? How do they ensure that administration charges from financial institutions are not more than that? Is there a legislated cap?

Mr. Whitehouse: Countries have taken very different approaches. At the first stage, one is to make charges more visible and more easily comparable. In my early work in the U.K., there were about eight different kinds of charges that companies would levy. Some would be one-off fees, some would be annual fixed rate fees, some would be a percentage of assets and some would be a percentage of contributions. Therefore, working out which was the cheaper plan was very hard. You had to make a lot of assumptions about how much you would contribute, for how long and what the investment return would be before you could come up with an answer.

One thing to do to make it simple and make it visible, is to say you can charge however much you like, but you can only charge one kind of fee. Usually that will be either charging a percentage of assets or a percentage of the contributions. Everyone must have one comparable price. Then I think you need to have some sort of financial literacy program in order to explain the numbers that I mentioned earlier. That is to say that one per cent extra charge equals twenty cents of every dollar you are paying into your pension. So that is disappearing straight out in terms of charges.

Countries have gone further when that process of having something that is visible and comparable has not worked. In the U.K. in the late 1990s, there was introduced something called a stakeholder pension, which is essentially like an RRSP. It is a defined contribution pension plan, but they put a ceiling on the charges at 1 per cent of assets per year. The financial services industry screamed that this would be absolutely impossible but, noticeably, somewhere between about 30 and 50 companies entered the market. On my stakeholder pension, I was charged 0.5 per cent of assets per year, for example. There are plenty of people out there who can run these things for a reasonable price. You have to invest the money in index funds or exchange-traded funds, but it is possible.

l'on n'a pas économisé assez, mais que l'on veut prendre sa retraite, 2 et 3 p. 100 ne suffisent pas pour vivre. Lorsque le taux des obligations est aussi bas, il pousse les gens à prendre des risques plus élevés et, avec un peu de chance, à obtenir un meilleur rendement sur l'investissement, rendement qui n'a pas été très élevé dernièrement. C'est l'un des problèmes.

M. Whitehouse : Je suis entièrement d'accord avec vous.

Le sénateur Mitchell : Excellent. Merci.

Le sénateur Ringuette : Je vais également commencer là où mon collègue l'a fait. Les frais d'administration de 2 p. 100 que vous avez cités au Canada, qui sont les plus élevés de tous les pays de l'OCDE, ne me surprennent pas, car les Canadiens se font aussi imposer des frais trop élevés pour d'autres produits financiers.

Comment les autres pays que vous avez mentionnés, qui imposent des frais d'administration de 0,3 p. 100 et, au plus, de 1 p. 100, s'y prennent-ils? Comment font-ils pour veiller à ce que les frais d'administration des institutions financières ne soient pas plus élevés? Ont-ils un plafond prescrit par la loi?

M. Whitehouse : Les pays ont privilégié des approches très différentes. Au premier stade, il faut rendre les frais plus visibles et plus facilement comparables. Lorsque j'ai commencé mes travaux au Royaume-Uni, les sociétés prélevaient environ huit types de frais différents. Certains étaient des frais uniques, d'autres étaient des frais annuels fixes, certains étaient un pourcentage des actifs et d'autres encore étaient un pourcentage des cotisations. Par conséquent, il était très difficile de déterminer le régime le plus abordable. Il fallait supputer le montant de ses cotisations, leur durée et le rendement potentiel du capital investi avant de pouvoir trouver une réponse.

Une chose à faire pour simplifier les frais et les rendre visibles est de dire que vous pouvez imposer ceux que vous voulez, mais un seul type. D'habitude, cela consistera à demander soit un pourcentage de l'actif soit un pourcentage des cotisations. Tout le monde doit avoir un prix comparable. Ensuite, je crois que vous avez besoin d'offrir un genre de programme de connaissances financières pour expliquer les chiffres que j'ai mentionnés plus tôt. C'est-à-dire que 1 p. 100 de chaque frais supplémentaire équivaut à 25 cents de chaque dollar que vous cotisez à votre régime de pension. Alors ce montant disparaît complètement lorsqu'il est question de frais.

Les pays sont allés plus loin lorsque ce processus visant à offrir des frais visibles et comparables n'a pas fonctionné. Au Royaume-Uni, vers la fin des années 1990, on a instauré ce qu'on appelle une « stakeholder pension », qui est, essentiellement, comme un REER. Il s'agit d'un régime de retraite à cotisation déterminée, mais dont les frais sont plafonnés à 1 p. 100 de l'actif par année. Les acteurs de l'industrie des services financiers ont hurlé que ce serait absolument impossible, mais, remarquablement, entre 30 et 50 entreprises sont entrées sur le marché. Sur ma « stakeholder pension », on m'a imposé des frais annuels de 0,5 p. 100 de mon actif, par exemple. Il y a plein de gens capables de gérer ces investissements à un prix raisonnable. Vous devez investir l'argent dans des fonds indiciels ou des fonds indiciels négociables en bourse, mais c'est possible.

The next level of approach, to take it one step further, is some sort of centralized clearing house system. In Sweden, for example, they were very worried about the charges because their compulsory private pension contribution rates were only 2.5 per cent of people's earnings. You can imagine that the charges could make that all disappear very quickly.

They established a centralized clearing house that would collect in all the contributions. People could still have very wide investment choice — I think they had 500 funds they could choose from — but the recordkeeping agency would simply send one cheque to each provider for all of the people who had chosen it. The records were all kept centrally. That reduced costs in two ways. First, they negotiated much lower fees than each of the providers were offering to a retail investor. Second, they avoided a lot of marketing expenses because the funds did not know which individuals were members of their scheme. Many direct marketing opportunities were forestalled by that.

In the U.K., we very much follow the Swedish model of trying to have a centralized clearing house and guiding people towards, in the main, low-cost index funds or exchange-rated index funds, to keep those charges very low.

Senator Ringuette: The mandatory private pension is foreign to us. Could you elaborate a little more on how it is legislated and how it works?

Mr. Whitehouse: It works in different ways in different countries. If you take, for example, the Eastern European countries, they had what in the American policy is called a carve-out. They said we will cut back the public pension and divert some of the contributions into compulsory private pensions.

The general frame of this — I will use Poland as an example — is that everyone under the age of 30 had to join the new system where around half of the benefits you would expect to come from the private pension and half from the public. People between the ages of 30 and 50 could choose to remain all in the public or switch. I think about 25 companies entered the Polish market initially. There has been some consolidation and it is reduced now, but you had a choice among the providers. If you did not make a choice, you were defaulted into one of the providers.

The other way in which this has been introduced has been a sort of add-on private pension. This would probably be more relevant to the Canadian case.

Let us take Australia as an example. Before the Australian reform, which was in 1992, around half of the work force had an occupational pension scheme. They had a similar starting point to where Canada is now. The Australian government made it compulsory for all employers to contribute a certain proportion

Pour avancer au prochain niveau, il faut un type de système de compensation centralisé. En Suède, par exemple, on s'inquiétait beaucoup des frais puisque les taux de cotisation aux régimes de retraite privés obligatoires représentaient seulement 2,5 p. 100 du revenu des particuliers. Vous pouvez vous imaginer que les frais pourraient faire disparaître ces montants très rapidement.

Ils ont mis sur pied un système de compensation centralisé pour prélever toutes les cotisations. Les gens pouvaient toujours bénéficier de choix d'investissement très vastes — je crois qu'ils avaient un choix de 500 fonds — mais l'organisme chargé de la tenue des dossiers envoyait simplement un chèque à chaque fournisseur pour toutes les personnes qui l'avaient choisi. Les dossiers étaient centralisés. Cela a réduit les coûts de deux façons. Premièrement, ils ont négocié des frais beaucoup moins élevés que chacun des fournisseurs offrait aux épargnants. Deuxièmement, ils ont évité bien des dépenses en marketing parce que les fonds ignoraient quelles personnes souscrivaient à leurs régimes. Nombre d'occasions de marketing direct ont été empêchées grâce à cela.

Au Royaume-Uni, nous suivons tout à fait le modèle suédois et tentons d'avoir un système de compensation centralisé et de guider les gens principalement vers des fonds indiciaires à faible coût ou des fonds indiciaires négociables en bourse, pour garder ces frais très bas.

Le sénateur Ringuette : Le concept des pensions privées obligatoires nous est étranger. Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails sur son fonctionnement et la façon dont il est prévu par la loi?

M. Whitehouse : Il fonctionne différemment dans différents pays. Si vous prenez, par exemple, les pays d'Europe orientale, ils avaient ce qu'on appelle, dans la politique américaine, un placement d'actions d'une filiale. Ils ont décidé de réduire le régime de pension gouvernemental et d'orienter certaines des cotisations vers des régimes de pension privés obligatoires.

Le cadre général de cette démarche — j'utiliserai la Pologne comme exemple — est que toutes les personnes de moins de 30 ans ont dû adhérer au nouveau système dans lequel l'on s'attendait à ce que la moitié des prestations provienne du régime de pension privé et l'autre, du régime de pension gouvernemental. Les personnes entre 30 et 50 ans pouvaient choisir de garder leurs pensions gouvernementales ou de changer d'option. Je crois qu'environ 25 sociétés sont entrées dans le marché polonais au départ. Il y a eu de la consolidation, et le nombre est maintenant moindre, mais vous aviez le choix des fournisseurs. Si vous omettiez de faire un choix, on vous assignait un fournisseur par défaut.

Ce système a aussi été instauré sous forme de pension privée complémentaire. Ce serait probablement plus pertinent dans le cas des Canadiens.

Prenons par exemple l'Australie. Avant la réforme australienne, en 1992, environ la moitié de la main-d'oeuvre avait un régime de retraite professionnel. Ils ont eu un point de départ semblable à celui où se trouve maintenant le Canada. Le gouvernement australien a fait en sorte qu'il soit obligatoire pour

of their employees' earnings to a private pension. That increased over time to 9 per cent of individual earnings. Every employer must have one of these schemes.

Initially the individual had no choice; they just had to be with whatever their employer chose. Many employers already had their own schemes, so their own schemes covered that. The smaller and medium-sized enterprises in the private sector that did not have these schemes mainly went to a provider — an insurance company or a bank — and set one up for their employees.

Norway and Switzerland again will be examples where your starting point was quite a high coverage of occupational schemes and it was simply made mandatory for the whole population.

Senator Ringuette: Will your publication in early December cover all of these in more detail?

Mr. Whitehouse: For the moment, I think we are still in diagnosis mode rather than treatment or prescription mode or whatever might come next. Certainly at some point we will.

Our big pensions report called *Pensions at a Glance* came out in June of this year. I would be happy to send you electronic copies to look at. That covers all of these sorts of areas in very great detail.

“At a glance” is OECD terminology. It is 279 pages long. This is why *Time Magazine* called it “charmingly titled” *Pensions at a Glance*. I will be happy to send that to you.

The Chair: If you could, Mr. Whitehouse, and we will see that it is distributed.

As I indicated to you earlier, we are still in a diagnosis mode as well here in this committee. Any background information you can provide us will be helpful.

You talked about the 2 per cent for a private pension administrative fee. Have you done any comparison between the administrative fee costs for private versus public pensions? I am assuming public pension administrative fees would be less than that.

Mr. Whitehouse: They are vastly lower, but the public scheme is not doing as much work. In most cases it is not running investments. Of course in Canada's case, the CPP has a very large reserve. I have not checked what the administrative costs of running that reserve are, but I presume they are significantly lower than 2 per cent of the assets per year. Then again, they do not have to do all the record-keeping. People do not have an individual Canada Pension Plan account in the sense that they

tous les employés de cotiser une certaine partie de leur revenu à un régime de pension privé. Cette cotisation s'est élevée avec le temps à 9 p. 100 du revenu personnel. Chaque employeur doit posséder pareil régime.

Au départ, les particuliers n'avaient pas le choix; ils devaient souscrire au régime choisi par leur employeur. Nombre d'employeurs avaient déjà leur propre régime, alors ils répondaient à l'exigence. Les petites et moyennes entreprises du secteur privé qui n'avaient pas de régime se sont principalement tournées vers un fournisseur — une société d'assurances ou une banque — et en ont mis un en place pour leurs employés.

La Norvège et la Suisse seront encore des exemples où on a commencé avec une couverture élevée des régimes de retraite professionnels qui est simplement devenue obligatoire pour l'ensemble de la population.

Le sénateur Ringuette : Votre publication du début de décembre couvrira-t-elle tous ces régimes en détail?

M. Whitehouse : Pour l'instant, je crois que nous sommes toujours en mode diagnostic plutôt qu'en mode traitement ou prescription ou quel que soit le mode qui vient après. Assurément, à un moment donné, nous le ferons.

Notre grand rapport sur les pensions intitulé *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009 : Panorama des systèmes de retraites* a été publié en juin dernier. Je serais ravi de vous envoyer des versions électroniques que vous pourriez consulter. Il couvre tous ces types de secteurs avec force détails.

« Panorama » est un terme utilisé à l'OCDE. Le document compte 279 pages. Voilà pourquoi *Time Magazine* a qualifié *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009 : Panorama des systèmes de retraites* de « titre charmant ». Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer.

Le président : Je vous en prie, monsieur Whitehouse, nous veillerons à ce qu'il soit diffusé.

Comme je vous l'ai indiqué plus tôt, notre comité aussi est toujours en mode diagnostic. Tout renseignement de base que vous pouvez nous donner nous sera utile.

Vous avez parlé de 2 p. 100 pour des frais d'administration d'un régime de pension privé. Avez-vous fait la comparaison entre les coûts des frais d'administration des régimes de pension gouvernementaux et des régimes de pension privés? Je présume que les frais d'administration des régimes de pension gouvernementaux seraient moins élevés que cela.

M. Whitehouse : Ils sont bien moins élevés, mais les régimes de pension gouvernementaux ne travaillent pas autant. Dans la plupart des cas, ils ne font pas d'investissements. Bien entendu, dans le cas du Canada, le RPC possède une très vaste réserve. Je n'ai pas vérifié ce que sont les coûts administratifs de la gestion de cette réserve, mais je présume qu'ils sont considérablement plus bas que 2 p. 100 de l'actif par année. Là encore, ils n'ont pas à faire toute la tenue de dossier. Les gens n'ont pas de compte

own part of the reserve. It is a general reserve against all the liabilities. There is an apples and oranges comparison problem in terms of comparing public and private administrative costs.

The Chair: Correct me if I'm wrong, but I am assuming the size of the fund being administered would be a factor as well.

Mr. Whitehouse: Clearly, yes. That is why the U.K. has said we will go for a 0.5 per cent in the early years as the assets are built up but we are aiming to get it down to 0.3 per cent once the value of the assets has increased.

The Chair: That is why I was surprised that there were so many private funds. I wondered how so many could do it at the 1 per cent of administrative fee. If they combined and did their work together, they could probably achieve that.

Mr. Whitehouse: I think that is the objective behind the approach in the U.K. People will be able to choose whichever provider they want with whichever charges they want. However, people will be guided by various defaults into, in the main, the lower charge life-cycle funds. We know from international experience that people tend to go with the default options.

Sometimes you get an excitement around the time of pension reform and people actively make investment choices. In Sweden for example, at the time of the reform you had this orange book about the size of a telephone directory and people looked through that and made their choices. The unfortunate thing is this was happening around 2002, and people made their choices the way you should not make investment choices; they looked at past performance. They tended to put all of their money in tech stocks, which immediately collapsed.

In fact, the default fund was the best performing fund in the first few years of the operation. As a result, 85 per cent of people in Sweden now are with the default. We had similar things in Chile: When investment choice was first offered, two thirds of people made an active choice. Now it is very few.

Defaults are a good way of guiding people to where you think they ought to go.

The Chair: The wiser way.

Senator Di Nino: I would like to start by seeing if I can redefine the word "pension." At least in my books, a pension is generally seen as a plan that is, to some degree, managed, controlled and attracts a tax advantage. That is my definition.

individuel du Régime de pensions du Canada en ce sens qu'ils possèdent une partie de la réserve. Il s'agit d'une réserve générale contre toutes les dettes. Essayer de comparer les coûts d'administration des régimes gouvernementaux et privés équivaut à comparer des pommes et des oranges.

Le président : Corrigez-moi si je me trompe, mais je croyais que la taille du fonds géré constituait également un facteur.

M. Whitehouse : Oui, certainement. C'est pourquoi le Royaume-Uni a dit qu'il acceptait 0.5 p. 100 au cours des premières années, pendant l'accumulation des actifs, mais qu'une fois que la valeur des actifs aura augmenté, il viserait à réduire cela à 0,3 p. 100.

Le président : C'est pourquoi j'ai été étonné de voir qu'il y avait tant de fonds privés. Je me demandais comment un si grand nombre d'entre eux pouvaient le faire avec des frais administratifs de 1 p. 100. S'ils combinaient leurs actifs et travaillaient ensemble, ils pourraient probablement y parvenir.

M. Whitehouse : Je pense que c'est l'objectif visé par l'approche du Royaume-Uni. Les gens seront en mesure de choisir n'importe quel fournisseur qu'ils veulent et les frais qu'ils devront payer. Toutefois, les gens seront orientés par différents choix par défaut, principalement, vers les fonds cycle de vie à frais moins élevés. L'expérience internationale nous a montré que les gens ont tendance à prendre les options par défaut.

Parfois, il y a une certaine effervescence au moment où il est question de réforme des pensions et les gens font activement des choix d'investissement. Par exemple, en Suède, au moment de la réforme des pensions, vous aviez un livre orangé de la taille d'un bottin téléphonique et les gens feuilletaient ce livre pour arrêter leurs choix. Ce qui est malheureux, c'est que cela s'est produit vers 2002 et les gens ont fait leurs choix d'une manière qui ne correspond pas à la façon dont vous devriez faire des choix d'investissement; ils ont regardé le rendement antérieur. Ils ont eu tendance à placer tout leur argent dans des titres technologiques, qui se sont effondrés immédiatement.

En fait, le fonds par défaut a été celui qui a donné le meilleur rendement au cours des premières années de cette opération. Le résultat, c'est que 85 p. 100 des gens en Suède ont maintenant recours au fonds pas défaut. Il s'est produit quelque chose de semblable au Chili : lorsque le choix d'investissement a été offert pour la première fois, les deux tiers des gens ont fait un choix actif. Maintenant, ils sont très peu nombreux à le faire.

Les choix par défaut sont une bonne façon d'amener les gens là où vous pensez qu'ils devraient aller.

Le président : La façon la plus sage.

Le sénateur Di Nino : J'aimerais commencer par voir si je peux redéfinir le mot « pension ». Du moins, pour moi, une pension est généralement perçue comme un régime qui, jusqu'à un certain degré, est géré et contrôlé et qui procure un avantage fiscal. Voilà ma définition.

I wonder if you are familiar with another asset for retirement that attracts a very interesting tax advantage as well, which I think should be included in the definition of the assets available for one to live on in retirement.

We have a system in Canada — and I wonder if you know of this anywhere else — where your principal residence throughout your lifetime does not attract capital gains tax. If you bought a house at 30 years of age at \$200,000 and when you are 60 you want to retire and it is worth \$1 million, that \$800,000 does not carry tax at all.

I spent a little time in this business, so it is part of a discussion I have had many times. That is also in effect an asset which is used for retirement purposes which, when you do your stats, may make those numbers a little different. Does any other country that you know of have similar types of other available investments that would not attract a tax cost and that you could, in effect, build as a retirement asset?

Mr. Whitehouse: Most OECD countries have tax privileges for owner-occupied housing. That is generally found. The rates of owner occupation tend to be a little lower in continental Europe, and they are highest in Australia, U.K., Canada and the U.S.

I fully agree with you that people do save for retirement in many complex ways which do not always have the label pension on them. As Senator Eggleton said earlier, many studies show that people do not have enough pension, but if you sit down and go through their entire finances, you will see they are putting money into their own business or are invested in housing. They have actually made some sort of provision.

Indeed, my former boss in the U.K. was commissioned to do a TV program designed to demonstrate that people were not saving enough for their retirement. The people they wheeled in front of him to discuss this were people who, for example, had bought a bigger house than they needed and planned to trade down to a smaller house when they retired. They were investing in their business. He was not able to demonstrate that these people were not thinking about or preparing for their retirement. They were, but not through things with a “pension” label on the outside of them.

Picking up on that in the data analysis is quite difficult in terms of what people have in housing assets and so on. I agree that we should not narrowly think that people can only save for retirement through something with the “pension” label on the outside of it.

Senator Di Nino: You talked about public expenditure for pensions and Italy being at 14 per cent. You gave one or two other examples. My understanding is that a number of countries

Je me demande si vous connaissez bien un autre actif de pension qui procure également un avantage fiscal très intéressant et qui, je pense, devrait être inclus dans la définition des actifs disponibles sur lesquels un retraité peut compter pour vivre.

Nous avons un système au Canada — et je me demande si vous savez si cela existe ailleurs — où, pendant toute votre vie, votre résidence principale n'est pas soumise à l'impôt sur les gains en capital. Si vous avez acheté une maison à l'âge de 30 ans pour la somme de 200 000 \$ et que vous voulez prendre votre retraite à 60 ans et que cette maison vaut maintenant un million de dollars, cela fait 800 000 \$ libres de tout impôt.

J'ai travaillé un peu de temps dans ce domaine d'activité; alors, cela fait partie d'une discussion que j'ai eue de nombreuses fois. Il s'agit également, dans les faits, d'un actif qui est utilisé à des fins de retraite et qui, lorsque vous faites vos données statistiques, pourrait modifier légèrement vos chiffres. Est-ce qu'un autre pays, à votre connaissance, possède d'autres types d'investissements semblables qui n'entraînent pas de coût aux fins de l'impôt et que vous pourriez, dans les faits, considérer comme un actif de retraite?

M. Whitehouse : La plupart des pays de l'OCDE ont des avantages fiscaux pour les habitations occupées par leur propriétaire. C'est quelque chose que l'on retrouve de façon générale. Les taux d'occupation par le propriétaire ont tendance à être un peu plus faibles en Europe continentale et sont le plus élevés en Australie, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis.

Je suis parfaitement d'accord avec vous pour dire que les gens économisent aux fins de leur retraite de plusieurs façons complexes qui ne sont pas toujours étiquetées « pension ». Comme l'a dit plus tôt le sénateur Eggleton, de nombreuses études indiquent que les gens n'ont pas une pension suffisante, mais si vous examinez la totalité de leurs finances, vous constaterez qu'ils placent de l'argent dans leurs propres entreprises ou investissent dans l'habitation. Ils ont, en fait, pris certaines dispositions.

En effet, mon ancien patron au Royaume-Uni a été chargé de faire une émission de télévision ayant pour but de démontrer que les gens n'économisaient pas suffisamment en vue de leur retraite. Les gens qu'on lui a amenés pour discuter de cette question étaient des gens qui, par exemple, avaient acheté une maison plus grande que ce qu'ils avaient besoin, parce qu'ils se proposaient de l'échanger contre une maison plus petite au moment de la retraite. Ils investissaient dans leur entreprise. Il n'a pas été en mesure de démontrer que ces personnes ne pensaient pas à la retraite ou ne s'y préparaient pas. Elles le faisaient, mais pas avec des choses qui portaient l'étiquette « pension ».

Décoder des actifs comme l'habitation et le reste dans l'analyse des données est assez difficile. Je suis d'accord avec vous pour dire que nous ne devrions pas penser étroitement que les gens peuvent économiser en vue de leur retraite seulement au moyen de véhicules qui sont étiquetés « pension ».

Le sénateur Di Nino : Vous avez parlé des dépenses publiques liées aux pensions et vous avez dit que l'Italie était rendue à 14 p. 100. Vous avez donné un ou deux autres exemples. Je crois

in the EU — particularly, France, Germany, Italy and a couple of others — have recently undertaken pension reform that will lead to a reduction of these public expenditures. Is your 14 per cent in Italy or from the other examples, before or after these reforms?

Mr. Whitehouse: The 14 per cent for Italy is for the last couple of years.

The European Commission has recently issued long-term financial projections for pension spending for all 27 EU member states. These suggest that pension spending in Italy in 2060, which is the end of their forecast horizon, will remain at about 14 per cent of GDP. You have two things occurring. You have a huge aging effect in Italy. The fertility rate in Italy is one of the lowest of OECD countries at about 1.3. It is well below the 2.1 babies per woman that you need for replacement population levels. There have also been substantial cuts in benefits.

You also mentioned France and Germany. Our estimates are that the reforms in Germany and France will cut public pensions by approximately 25 per cent. Over the forthcoming forecast horizon to 2060, pension spending in France and Germany will go up but only by a small amount.

There have been huge cuts in pension benefits. About 20 out of 30 OECD countries have had a major pension reform in the last 15 years. About 10 of those involved major cuts in benefits. The numbers illustrated that the norm is around 20-25 per cent cuts in benefits.

Senator Di Nino: Administration charges are an issue this country has been debating for a long time. Management expense ratios, MER, is the term used.

There are those who say: I do not care what I am paying as long as my return investment is such that I get more after the MER than someone else is getting by getting the cheaper rate.

I ask that not to support anyone's position. However, is that not an issue? Is this not most times the choice of the investor, in that he is looking for a net return higher than someone else's regardless of administration costs?

Mr. Whitehouse: I think we would all like something that would pay a higher return as some of your colleagues suggested. The empirical evidence is that no fund managers persistently outperform the indices. The extra management fee is not delivering an extra return.

I did some number crunching for the U.K. I found a very slight increase in performance as management fees increased. It was nowhere near as much as the size of the management fees.

comprendre qu'un certain nombre de pays dans l'UE — particulièrement la France, l'Allemagne, l'Italie et quelques autres — ont entrepris une réforme des pensions qui mènera à une réduction de ces dépenses publiques. Est-ce que le pourcentage de 14 p. 100 pour l'Italie ou pour les autres exemples représente la situation avant ces réformes ou après?

M. Whitehouse : Les 14 p. 100 pour l'Italie datent de quelques dernières années.

La Commission européenne a récemment publié des projections financières à long terme pour les dépenses relatives à la pension pour les 27 États membres de l'UE. Ces dernières révèlent que les dépenses au chapitre de la pension en Italie jusqu'en 2060, qui est la limite de l'horizon de prévision utilisé, demeureront à environ 14 p. 100 du PIB. Il y a deux choses qui se produisent. Vous avez un énorme effet lié au vieillissement en Italie. Le taux de fécondité en Italie, qui est d'environ 1,3, est l'un des plus faibles des pays de l'OCDE. Il est loin en deçà des 2,1 enfants par femme dont vous avez besoin pour le renouvellement de la population. Il y a eu également des réductions substantielles des prestations.

Vous avez également parlé de la France et de l'Allemagne. Nos prévisions indiquent que les réformes qui ont eu lieu en Allemagne et en France réduiront les pensions de l'État d'environ 25 p. 100. Au cours de l'horizon de la prévision jusqu'en 2060, les dépenses au chapitre des pensions en France et en Allemagne augmenteront, mais très légèrement.

Il y a eu des réductions énormes dans les prestations de retraite. Environ 20 des 30 pays de l'OCDE ont entrepris une réforme majeure des pensions au cours des 15 dernières années. Environ 10 de ces réformes ont fait intervenir des réductions importantes des prestations. Les chiffres indiquent que la norme en ce qui a trait aux réductions des prestations est d'environ 20 à 25 p. 100.

Le sénateur Di Nino : Les frais administratifs sont une question qui a été débattue pendant longtemps dans ce pays. L'expression utilisée est ratio des frais de gestion, RFG.

Il y a ceux qui disent : « Peu importe combien je paye tant et aussi longtemps que le rendement des investissements que j'obtiens est plus élevé après le RFG que celui de quelqu'un qui a payé les frais les moins élevés. »

Je ne pose pas cette question pour appuyer la position de qui que ce soit. Cependant, n'est-ce pas là un problème? N'est-ce pas là, la plupart du temps, le choix de l'investisseur, en ce sens qu'il cherche à obtenir un rendement net supérieur à n'importe quel d'autre quels que soient les frais administratifs?

M. Whitehouse : Je pense que nous aimerions tous quelque chose qui donnerait un rendement supérieur, comme l'ont suggéré certains de vos collègues. Les données empiriques démontrent qu'aucun gestionnaire de fonds ne parvient à surclasser les indices de manière persistante. Les frais de gestion additionnels ne procurent pas un rendement additionnel.

J'ai fait des analyses de chiffres pour le compte du Royaume-Uni. J'ai trouvé une très légère augmentation du rendement avec l'augmentation des frais de gestion. Mais cela était loin de correspondre à l'importance des frais de gestion.

My personal feeling is that it is not possible to outperform the market persistently. You are best to go for the cheapest funds. For my own investments, I carefully pared down to the lowest charge funds and went for index funds. I think most of mine are about 0.3 per cent charges.

Senator Di Nino: I did not articulate my point properly.

From what I understand, this is mostly the choices of individuals. I think you used the word “visibility” before. As long as the charge is properly identified and the investor understands what they are doing, it is a choice. This is the point I am trying to make. It is not necessarily that companies are trying to gouge the individual if they declare the costs and one can comparison shop.

Mr. Whitehouse: Clearly, activity managed investments are more expensive if you have a fund manager who will pick stocks and maybe even be an activist investor by intervening in company policy and voting at shareholder meetings, et cetera. That costs money.

However, the general finding from finance literature is that this does not generate extra returns. That is a very general finding.

Senator Di Nino: That was not my point. I agree with that.

It is fairly standard in this country when you are buying into a fund that carries costs and investment choices, that a customer profile is prepared for each customer. The customer has a choice of assets, and the risk levels are all defined and agreed to by the client and the bank or investment house.

Is this common in the studies that you have done?

Mr. Whitehouse: I think in most countries, financial services regulations require that providers properly assess the desires of the customer and, particularly, their appetite for risk. That is clearly the most important item.

You often find that people become extremely conservative. We know from behavioural economics literature that people suffer from myopic loss aversion. They do not like the idea of ever losing any money.

Senator Di Nino: It is all of us, not only them.

Mr. Whitehouse: For example, if I were to offer a bet to all of the people in the room and toss a coin. If it comes up heads, I will give you \$120. If it comes up tails, you will give me \$100. How many people would take the bet?

Senator Di Nino: I probably would.

Mon sentiment personnel, c’est qu’il n’est pas possible de surclasser le marché de façon persistante. Il est préférable de choisir les fonds qui coûtent le moins cher. Pour mes propres investissements, j’ai soigneusement opté pour les fonds qui avaient les frais les moins élevés et j’ai choisi des fonds indiciels. Je pense que la plupart des miens comportent des frais d’environ 0,3 p. 100.

Le sénateur Di Nino : Je crois que je n’ai pas bien exprimé le point que je voulais faire valoir.

D’après ce que je crois comprendre, c’est surtout le choix des personnes. Je pense que vous avez utilisé le mot « visibilité » auparavant. Tant et aussi longtemps que les frais sont précisés clairement et que l’investisseur sait ce qu’il fait, c’est un choix. C’est le point que je voulais faire valoir. Ce n’est pas nécessairement que les entreprises tentent d’arnaquer les gens si elles divulguent leurs coûts et qu’il est possible de faire des comparaisons avec les concurrents.

M. Whitehouse : Il est clair que des investissements gérés en fonction de l’activité sont plus coûteux si vous avez un gestionnaire de fonds qui choisit les actions et qui, peut-être même, est un investisseur activiste qui intervient dans les politiques de l’entreprise et qui vote aux réunions des actionnaires, et cetera. Cela coûte de l’argent.

Cependant, la conclusion générale que l’on retrouve dans la documentation financière, c’est que cela ne génère pas de rendement additionnel. Il s’agit d’une constatation très générale.

Le sénateur Di Nino : C’était le point que je voulais faire valoir. Je suis d’accord avec cela.

C’est une pratique assez courante dans ce pays, lorsque vous choisissez un fonds qui comporte des frais et des choix d’investissement, que de préparer un profil pour chaque client. Le client a un choix d’actifs et les niveaux de risque sont définis et convenus par le client et la banque ou la firme d’investissement.

Est-ce quelque chose de fréquent dans les études que vous avez réalisées?

M. Whitehouse : Je pense que dans la plupart des pays, la réglementation sur les services financiers exige que les fournisseurs évaluent de manière appropriée les désirs des clients et, en particulier, leur appétit pour le risque. C’est clairement l’élément le plus important.

Vous constatez souvent que les gens deviennent extrêmement prudents. La recherche en économie comportementale nous indique que les gens souffrent d’une aversion aux pertes à courte vue. Ils n’aiment pas l’idée de perdre de l’argent.

Le sénateur Di Nino : Nous sommes tous comme cela, pas seulement eux.

M. Whitehouse : Par exemple, si je lançais un pari à tout le monde dans la salle pour jouer à pile ou face. Face, je vous donne 120 \$ et pile, vous me donnez 100 \$; combien d’entre vous accepteraient le pari?

Le sénateur Di Nino : J’accepterais probablement.

Mr. Whitehouse: We have a couple here. The most I got on this offer was from an audience of investment bankers in New York. I got a third of them agreeing to take the bet. The last time I enforced the bet, I lost.

Senator Di Nino: Do you think Canada is rating well generally in this area?

Mr. Whitehouse: I have set out what I think are the issues for Canada. They are much smaller and more manageable than if I was talking to a similar body in many other member countries of the OECD.

Canada has a high performing retirement income system.

[Translation]

Senator Carignan: Mr. Whitehouse, can a retirement plan contain a certain minimum amount in real estate? Are there rules that set a minimum, whether in real estate or in equity, per country where the funds are held? Do rules of that kind exist and are they desirable?

[English]

Mr. Whitehouse: Most countries now are allowing lots of international investment. It is essentially illegal for EU countries to say that you must invest the money domestically. I understand that there was a debate some years ago in Canada about the investment of the CPP/QPP and that there originally had been domestic investment requirements, but that those are being removed.

The general point is that pension funds need to diversify their portfolios as much as possible. Pension funds are to an extent in a unique position because they are long-term investors, so investment not only in property but also in infrastructure and so on, seems to be a sensible part of the portfolio.

I was interested to see that the CPP has bought up a lot of infrastructure investments from Macquarie Bank in Australia. This seems an interesting and sensible investment for the CPP, which has almost an infinite investment horizon. It is not like an individual who wants the pension to last for 50 or 60 years. The CPP will be going forever.

Senator Callbeck: You said that in Germany 55 per cent of 22 to 25-year-olds have a private pension plan. That would obviously be the highest percentage in any of the OECD countries. Is there a reason for that? Have they promoted it?

Mr. Whitehouse: This is certainly worthy of more research, because this is a unique success. During the course of the pension reform process, the German government cut the public pension significantly, by 20 or 25 per cent for today's workers compared with their parents and grandparents. The German government

M. Whitehouse : Nous avons quelques personnes ici. Le plus grand nombre de personnes qui ont accepté ce pari provenaient d'un auditoire composé de spécialistes de banques d'investissement à New York. Le tiers d'entre eux ont accepté le pari. La dernière fois que j'ai fait ce pari, j'ai perdu.

Le sénateur Di Nino : Pensez-vous que généralement le Canada se classe bien dans ce domaine?

M. Whitehouse : J'ai décrit ce que sont, à mon avis, les problèmes du Canada. Ils sont d'une ampleur beaucoup moins grande et ils sont plus gérables que si je parlais à un organisme semblable dans de nombreux autres pays de l'OCDE.

Le Canada possède un système de revenu de retraite à haut rendement.

[Français]

Le sénateur Carignan : Monsieur Whitehouse, est-ce qu'un régime de retraite peut avoir un contenu minimum en immobilier? Y a-t-il des normes qui régissent le contenu minimum, que ce soit en immobilier ou en actions, du pays dans lequel le fonds est détenu? Est-ce que ce type de normes existent et est-ce qu'elles sont souhaitables?

[Traduction]

M. Whitehouse : La plupart des pays autorisent maintenant beaucoup d'investissements internationaux. Il est essentiellement illégal pour les pays de l'UE d'exiger que vous investissiez l'argent au pays. Je crois comprendre que les investissements du RPC/RRQ ont fait l'objet d'un débat au Canada il y a un certain nombre d'années et qu'initialement, il y avait des exigences en matière d'investissements au pays, mais que ces dernières ont été éliminées.

Le point général à retenir, c'est que les caisses de retraite doivent diversifier leur portefeuille le plus possible. Dans une certaine mesure, elles sont dans une position unique, parce qu'elles sont des investisseurs à long terme; alors, les investissements, non seulement dans l'immobilier, mais également dans l'infrastructure, semblent constituer un élément raisonnable du portefeuille.

J'ai trouvé intéressant de voir que le RPC a acheté beaucoup d'investissements d'infrastructure de la banque Macquarie en Australie. Cela semble un investissement intéressant et raisonnable de la part du RPC, qui a un horizon d'investissement presque illimité. Ce n'est pas comme une personne qui veut que la pension dure 50 ou 60 ans. Le RPC durera toujours.

Le sénateur Callbeck : Vous avez dit qu'en Allemagne, 55 p. 100 des personnes âgées de 22 à 25 ans avaient un régime de retraite privé. De toute évidence, ce serait le pourcentage le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Y a-t-il une explication à cela? En a-t-on fait la promotion?

M. Whitehouse : Cette question mérite certainement plus de recherche, parce que c'est un succès unique. Au cours du processus de réforme des pensions, le gouvernement allemand a réduit de manière considérable les pensions de l'État, de 20 ou 25 p. 100 pour les travailleurs d'aujourd'hui comparativement à celles de

has been open about this and has told people that in the past the public pension system was designed to give a comfortable retirement. They said they could not afford that in the future because their birth rate is too low and their population is about to start declining if it has not already started to do so.

They told people that they need to save for retirement, and very quickly these new pensions, called Riester pensions, after the man who proposed their introduction, have come to cover about two thirds of the workforce. There has been a great response there.

They have, not tax incentives, but matched contributions from the government. If you contribute 4 per cent of your wages, the government will throw quite a lot of money into that. People are not contributing huge amounts, but they are contributing that 4 per cent.

I do not quite understand why, when people in Canada, Ireland and the U.K. are equally aware that they have personal responsibility for providing for their own age, they are less likely to do so. It is worthy of investigation.

Senator Callbeck: I was looking at a chart on the real returns of pension funds for 2008. Germany is minus 8.5 per cent, whereas we are 21 per cent, Australia is 26 per cent, and Ireland is 37 per cent.

Why would Germany's return be so different from that of other countries?

Mr. Whitehouse: It is mainly explained by the fact that the investments are very conservative. In Australia, the U.S. and the U.K., around 60 per cent of pension funds are invested in equities. In Canada, it is lower than that at about 50 per cent. In Ireland, it is higher, at 65 to 70 per cent. You can explain the different returns in part by that.

In Germany, they only invest around one third of their private pensions in equities. It is principally the fact that they have a more conservative investment strategy. Looking at the chart, their investment performance was better than Norway, Switzerland, Portugal and Austria, which have a similar proportion of funds invested in equities, and did not have a such a decline. The main driver is the investment strategy.

Of course, 2008 was a good year to invest in bonds, but if you look at the longer-term horizon, bonds have delivered an investment return of around 5 per cent real over the past 30 years compared with about 8 per cent or 9 per cent real for equities, so there is a substantial difference.

Senator Callbeck: I want to ask about the difference in retirement income of men and women. In Canada, it is lower for women. I imagine that is true for all the countries we are talking about here tonight.

leurs parents et grands-parents. Le gouvernement allemand a été très ouvert à cet égard et il a dit aux gens que dans le passé, le régime de pension de l'État était conçu pour offrir une retraite confortable. Il a dit qu'il ne pouvait plus se permettre cela dans l'avenir parce que le taux de natalité est trop faible et que la population est sur le point de décliner, si ce n'est pas déjà le cas.

Il a dit aux gens qu'ils avaient besoin d'économiser pour leur retraite et très rapidement ces nouvelles pensions, appelées pensions Riester, du nom de celui qui les a proposées, se sont étendues à environ les deux tiers de la main-d'oeuvre. Cela a été une réponse extraordinaire.

Il n'y a pas d'incitatifs fiscaux, mais des contributions appariées du gouvernement. Si vous consacrez 4 p. 100 de votre salaire, le gouvernement va investir beaucoup d'argent dans le régime. Les gens ne contribuent pas des sommes importantes, mais ils contribuent ces 4 p. 100.

Je ne comprends pas très bien pourquoi les gens au Canada, en Irlande et au Royaume-Uni, qui sont également conscients qu'ils ont une responsabilité personnelle de prévoir en fonction de leur âge, ont moins tendance à le faire. Cela devrait faire l'objet d'une étude.

Le sénateur Callbeck : Je regardais un tableau sur le rendement réel des caisses de retraite pour l'année 2008. L'Allemagne est à moins 8,5 p. 100, alors que nous sommes à 21 p. 100, l'Australie, à 26 p. 100, et l'Irlande, à 37 p. 100.

Pourquoi le rendement en Allemagne est-il si différent de celui des autres pays?

M. Whitehouse : Cela s'explique principalement par le fait que les investissements sont très prudents. En Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni, environ 60 p. 100 des fonds de pension sont investis dans des actions. Au Canada, c'est plus faible que cela, à environ 50 p. 100. En Irlande, c'est plus élevé, entre 65 et 70 p. 100. Cela explique une partie de la différence de rendement.

Les Allemands investissent environ le tiers de leurs fonds de retraite privés dans les actions. C'est principalement attribuable au fait qu'ils ont une stratégie d'investissement plus prudente. Si on regarde le tableau, le rendement de leurs investissements était meilleur que celui de la Norvège, de la Suisse, du Portugal et de l'Autriche, qui ont des proportions semblables de fonds investis dans les actions, et qui n'ont pas connu un tel déclin. Le principal moteur, c'est la stratégie d'investissement.

Évidemment, 2008 a été une bonne année pour investir dans les obligations, mais si vous regardez sur un horizon à plus long terme, les obligations ont donné un rendement réel d'environ 5 p. 100 au cours des 30 dernières années comparativement à environ 8 ou 9 p. 100 pour les actions; alors, il y a une différence considérable.

Le sénateur Callbeck : Je veux vous poser une question sur la différence touchant le revenu de retraite entre les hommes et les femmes. Au Canada, il est plus faible dans le cas des femmes. J'imagine qu'il en est de même pour tous les pays dont nous parlons ici ce soir.

Is there a wider gap here than in other countries, or are the gaps roughly all about the same?

Mr. Whitehouse: There are some countries where women have higher retirement incomes than men on average, but only a couple. Canada is around the middle. The poverty rate for older women is a few percentage points higher than it is for older men. Again, there are more detailed things in the *Pensions at a Glance* report. I have not done my revision because I will be speaking tomorrow to the House of Commons committee on the status of women, and I will have these numbers at the forefront of my mind then. There is a gap, yes, and Canada is not alone by any means.

Senator Gerstein: Tax assisted savings seem to play a meaningful role in Canada. Witness the millions of Canadians who have RRSPs to save for their retirement. Are you aware of the new savings vehicle that was recently introduced, the tax-free savings account, and have you an opinion on their effectiveness? Are you aware whether other countries are using them?

Mr. Whitehouse: The Tax-Free Savings Account is that it is what we would call a prepaid expenditure tax treatment. That is, the contributions into the scheme are not deductible, but neither the investment returns nor the withdrawals are taxed.

The U.K. has experimented with similar tax treatment of savings since the 1980s. Originally, there was a thing called a personal equity plan which, given its name, could only be invested in equities. There is now the individual savings account where you can invest in cash equities, whatever, up to a set limit. I have worked a lot on tax as well. When I have written about taxation of savings, those sorts of savings vehicles are the ones that I have tended to favour.

Senator Gerstein: You tended to favour those?

Mr. Whitehouse: Yes.

The question that interests academics is this: Do they increase savings? The answer is very mixed. Unfortunately, most of the analysis is done in the U.S. The economists there are divided into two camps. One camp absolutely believes that everything to do with IRAs and 401Ks, and so on in the U.S. is all new saving. The other camp thinks that most of it is saving which is simply diverted from less tax attractive vehicles. I tend to stick with the group that thinks a lot of the saving is not new saving, it is simply diverted saving.

When you have these different instruments like this Tax-Free Savings Account versus an RRSP, the question is whether people can somehow get in the system and move money between them.

Y a-t-il ici un écart plus grand que dans d'autres pays ou est-ce que les écarts sont grossièrement les mêmes d'un pays à l'autre?

M. Whitehouse : Il y a certains pays où le revenu de retraite des femmes est plus élevé, en moyenne, que celui des hommes, mais il n'y en a que quelques-uns. Le Canada se situe environ au milieu du peloton. Le taux de pauvreté chez les femmes plus âgées est plus élevé de quelques points de pourcentage que chez les hommes plus âgés. Encore une fois, il y a des données plus détaillées dans le rapport intitulé *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009*. Je n'ai pas révisé les chiffres parce que demain, je vais prendre la parole devant le Comité de la condition féminine de la Chambre des communes et j'aurai ces chiffres en tête à ce moment-là. Oui, il y a des écarts, mais le Canada est loin d'être le seul dans cette situation.

Le sénateur Gerstein : L'aide fiscale à l'épargne semble jouer un rôle important au Canada comme en témoignent les millions de Canadiens qui ont contracté des REER afin d'économiser pour leur retraite. Êtes-vous au courant du nouveau véhicule d'épargne qui a été lancé récemment, le compte d'épargne libre d'impôt, et avez-vous un avis sur son efficacité? Savez-vous si d'autres pays utilisent ce véhicule?

M. Whitehouse : Le compte d'épargne libre d'impôt correspond grosso modo à ce qu'on pourrait appeler un impôt prépayé sur les dépenses, en ce sens que les montants qui y sont versés ne sont pas déductibles, mais que le rendement du capital investi et les retraits ne sont pas imposés.

Le Royaume-Uni dispose d'une mesure semblable depuis les années 1980. À l'origine, il s'agissait surtout d'un régime personnalisé d'achat de titres, mais les gens peuvent désormais acheter des actions, jusqu'à concurrence d'une certaine limite. J'ai beaucoup travaillé dans le domaine des impôts. Et chaque fois que je parlais de l'imposition de l'épargne dans mes articles, c'est le genre de véhicule que j'avais tendance à favoriser.

Le sénateur Gerstein : Vous aviez tendance à les favoriser?

M. Whitehouse : Oui.

Ce qui intéresse les théoriciens, c'est de savoir s'ils réussissent à faire augmenter les épargnes. La réponse est très mitigée. Malheureusement, la plupart des analyses nous viennent des États-Unis. Essentiellement, les économistes sont divisés en deux camps. Ceux du premier camp croient dur comme fer que tout ce qui se rapporte aux comptes de retraite individuels, aux régimes 401K et autres nouveautés que l'on retrouve aux États-Unis génèrent de nouvelles épargnes. Ceux de l'autre camp croient au contraire qu'il ne s'agit en fait que de sommes qui sont diverties d'autres véhicules d'épargne moins attrayants fiscalement parlant. J'ai tendance à me ranger du deuxième côté et à croire qu'il ne s'agit pas d'argent neuf, mais simplement de sommes qui n'ont pas été investies ailleurs.

Maintenant, lorsqu'on compare deux véhicules comme le compte d'épargne libre d'impôt et le REER, les gens veulent savoir s'ils peuvent embarquer dans le système et transférer leur

My understanding is that with RRSPs, you have deductible contributions and no tax on investment returns, but you are taxed on the way out. It is the other way around for the other one.

Senator Gerstein: That is right.

Mr. Whitehouse: If people's incomes are fluctuating over their working lives, as most people's incomes do, then there are points when they will put their money in RRSPs and points when they will put their money in the Tax-Free Savings Account to maximize the tax advantages.

Whether it increases the individual's savings is one question. The second question one is this: Does it increase national saving? Clearly, the government is losing revenues by having these plans there. There may also be some concern that people might divert money which they might have locked away for retirement into a Tax-Free Savings Account simply on the grounds that they can get their money out now and they do not have to wait until later.

Senator Gerstein: In your preamble, you indicated the question you most dread was which country has the best pension plan. However, we can often learn lessons from other countries.

From your perspective, could you suggest a handful of countries that this committee might like to take a look at in terms of what innovative solutions, particularly with regard to pensions and retirements? Who would we want to take a look at?

Mr. Whitehouse: One of the key issues that should emerge from the diagnosis will be a question of compulsion. That is, about whether there is a need for mandating people to have private pensions. Australia, Hungary, Poland, Norway, Sweden, Switzerland, et cetera, have all gone down that route because they have looked and said, "We have a problem. We do not have full coverage of private pensions. We will go down the mandatory route."

New Zealand, the U.K. and Ireland have all rejected that approach, but they have also said, "We still need to do something about it." As I mentioned, the U.K. and New Zealand are going down this automatic enrolment route which should be of interest. In Ireland, like the U.K., they established their independent pension reform commission. They had some worthy, significant and knowledgeable people appointed to the commission who all disagreed with each other. Essentially, they are split right down the middle. Half said, "We must have compulsory private pensions;" the other half said, "We cannot have compulsory private pensions. People will just think of these contributions as a tax and it will be a very bad thing." I think that comes to the heart of the debate.

argent d'un véhicule à l'autre. Selon ce que j'en comprends, les cotisations au REER sont déductibles et le rendement du capital investi n'est pas imposable, mais on doit payer de l'impôt à la sortie. Alors que c'est tout le contraire avec le compte d'épargne libre d'impôt.

Le sénateur Gerstein : C'est exactement ça.

M. Whitehouse : Si les revenus d'une personne fluctuent tout au long de sa vie active, comme c'est le cas pour la plupart des gens, elle aura donc avantage, pour maximiser les avantages fiscaux de chaque véhicule, à investir dans le REER à certains moments de sa vie, et dans le compte d'épargne libre d'impôt à d'autres.

Maintenant, réussira-t-elle à faire croître ses revenus? C'est une première question qu'il faut se poser. La seconde serait : contribuera-t-elle à faire croître les revenus de la nation? De toute évidence, ces deux régimes obligent le gouvernement à renoncer à certains revenus. D'aucuns pourraient également s'inquiéter de ce que les gens risqueraient d'être tentés de prendre certaines sommes qu'elles auraient normalement laissées profiter dans un REER jusqu'à leur retraite pour les mettre dans un compte d'épargne libre d'impôt, sous prétexte qu'ils peuvent les retirer au moment qui leur convient et n'ont pas à attendre plus tard.

Le sénateur Gerstein : Dans votre exposé préliminaire, vous nous avez dit que vous redoutiez surtout le moment où l'on vous demande quel pays dispose du meilleur régime de retraite. Il reste cependant qu'on peut apprendre beaucoup de ce qui se fait dans les autres pays.

D'après votre expérience, pourriez-vous nous nommer quelques pays, quatre ou cinq tout au plus, dont les solutions innovatrices pourraient inspirer le comité, notamment en ce qui a trait aux pensions et à la retraite? Vers qui devrions-nous nous tourner?

M. Whitehouse : Le premier point à définir lorsqu'on cherche à établir un diagnostic est celui de l'obligation : veut-on, oui ou non, obliger les gens à cotiser à un régime de pension privé. L'Australie, la Hongrie, la Pologne, la Norvège, la Suède, la Suisse, et cetera, ont toutes répondu « oui » à cette question, parce qu'après avoir analysé la situation, elles se sont toutes dit : « Nous avons un problème. Nous n'atteignons pas la couverture complète grâce aux régimes privés. Il faut donc que nous obligions les gens à cotiser à un régime privé. »

La Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous rejeté cette voie, mais ils ont tous constaté qu'ils devaient quand même faire quelque chose. Comme je le disais, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande ont opté pour la solution de l'inscription automatique, qui n'est pas à dédaigner. L'Irlande, de son côté, s'est dotée d'une commission indépendante sur la réforme des pensions, comme le Royaume-Uni avant elle. Or, les membres de cette commission, tous d'éminents spécialistes de renom, n'ont jamais réussi à s'entendre. Essentiellement, ils sont divisés en deux groupes presque égaux. La première moitié tient à rendre les régimes privés obligatoires, alors que l'autre s'y refuse obstinément, car ils prétendent que les citoyens verront d'un très mauvais œil les cotisations qu'ils seront tenus de verser, qu'ils considéreront comme un nouvel impôt. Je crois que c'est là l'essentiel du débat.

Senator Gerstein: That is helpful.

Mr. Whitehouse: Those countries I mentioned are good examples of countries where the starting point is similar to Canada's and where different solutions have been chosen.

I think those are the ones that I would suggest.

Senator Gerstein: Thank you, Mr. Whitehouse.

Senator Eggleton: I will make this quick. Some people in this country are advocating a Canada Pension Plan II or a supplementary Canada Pension Plan. This would help get around the problem where people are not investing enough in RRSPs to supplement the public funds. Since most do not have an RPP, per se, then that is the vehicle, but it is not getting the investment it should get.

If there was such a thing, it would be on a voluntary basis. That is what I am hearing. There are advantages, of course, to being part of that big investment fund and how that pays off eventually. What do you think of that in terms of what you know of these other countries? Could that work?

Mr. Whitehouse: It would be a defined contribution scheme but the money would be managed by the CPP investment board?

Senator Eggleton: Right.

Mr. Whitehouse: And it would be a voluntary scheme?

Senator Eggleton: Yes.

Mr. Whitehouse: The question is: How much unmet demand is there for private pensions out there at the moment, because people have these choices at the moment. They can go and get an RRSP, and so on. If you have something purely voluntary, you could have something that does not have much take-up. Most people who want a private pension have already got one through an RPP or an RRSP. In that case, you might want to think about some sort of automatic enrolment option.

There is also the issue that the CPP is being run as a reserve against the liabilities to pay defined benefit pensions. Their investment policy is different from that which you would want to run for individuals with individual defined contribution accounts. In particular, the CPP can keep a higher proportion of risky assets against its liabilities that you, as an individual, would ideally want in terms of the life cycling or moving to lower risk benefits. In that case, the CPP would have to operate as individual accounts in a different way than it currently operates the reserve fund.

Senator Eggleton: What kind of incentive might you give? As you say, they already have the opportunity to invest in RRSPs. That is voluntary and this is voluntary. Obviously, the first one is

Le sénateur Gerstein : Génial.

M. Whitehouse : Les pays dont je vous parle sont de bons exemples de nations qui se trouvaient dans une situation comparable à celle du Canada et qui ont choisi des solutions différentes.

Je crois que c'est vers là que je vous conseillerais de regarder.

Le sénateur Gerstein : Je vous remercie, monsieur Whitehouse.

Le sénateur Eggleton : Je vais être bref. Certains, au pays, réclament la création d'un second Régime de pensions du Canada ou d'un régime complémentaire. Nous pourrions ainsi contourner le problème que posent les gens qui n'investissent pas suffisamment dans un REER pour se constituer un supplément acceptable aux fonds publics. Comme la plupart des gens n'ont pas de RPA à proprement parler, ce serait le véhicule à privilégier, mais le rendement n'est pas ce qu'il devrait.

Si l'on optait pour cette solution, les cotisations se feraient sur une base volontaire. Ce sont les échos que j'en ai, en tout cas. Le fait d'être partie prenante à un si gros fonds d'investissement a ses avantages, notamment du point de vue des retombées. D'après ce que vous avez vu ailleurs dans le monde, croyez-vous que cela puisse marcher?

M. Whitehouse : On parle ici d'un régime à cotisations déterminées dont l'argent serait géré par l'Office d'investissement du RPC?

Le sénateur Eggleton : C'est exact.

M. Whitehouse : Et il s'agirait d'un régime volontaire?

Le sénateur Eggleton : Oui.

M. Whitehouse : Il faudrait alors se demander quelle est, à l'heure actuelle, la proportion de la demande que les régimes privés ne réussissent pas à combler, puisque les gens ont le choix du véhicule dans lequel ils investissent, et ils peuvent très bien décider de cotiser à un REER, ou à tel ou tel autre régime. Avec un régime entièrement volontaire, vous risquez de ne pas avoir beaucoup de cotisants. La plupart des gens qui veulent cotiser à un régime privé ont déjà un RPA ou un REER. Il serait peut-être bon d'envisager l'option de l'inscription automatique.

Il ne faut pas oublier non plus que le RPC est géré de manière à toujours avoir suffisamment d'argent pour continuer à payer des pensions à prestations déterminées. La politique d'investissement n'est alors pas du tout la même que pour un régime où chaque personne dispose d'un compte à cotisations déterminées. Sans compter que le RPC peut se permettre de conserver une portion beaucoup plus élevée d'actifs risqués que ce que vous, comme individu, voudriez avoir, ne serait-ce que du point de vue du cycle de vie et des prestations moins risquées. Bref, le RPC devrait alors être géré comme une série de comptes individuels et non plus comme un fonds de réserve, comme c'est actuellement le cas.

Le sénateur Eggleton : Quels types d'incitatifs pourrait-on offrir? Comme vous le dites vous-même, les gens peuvent déjà investir dans un REER. Ils auraient donc le choix entre deux

not providing for their needs. This one could, but how would you get them into it? What kind of incentive might you provide?

Mr. Whitehouse: A lot of the recent thinking now is that the traditional tax incentives — that is, your contributions that are deductible against your taxable income — are not particularly effective. They are worth more to you if you are a higher marginal tax rate payer. They are worth nothing to you if you do not pay any income tax. They are also difficult for people to understand. A lot of the studies and the studies that they have done in the U.S., including some experiments with real money and real people, have demonstrated that people understand matched contributions and that encourages take-up.

In the U.K., the new automatic enrolment scheme will require a 4 per cent employee contribution, 3 per cent from the employer and the government throws in 1 per cent. The Riester pensions that I mentioned in Germany are in a form of a matched contribution. New Zealand, with its Kiwi Saver, is going down a matched contribution route rather than tax relief. That is much more geared to giving incentives for lower income workers than you can ever manage through pure tax relief. You say, “If you pay 5 per cent of your earnings into this scheme, we will pay in 2.5.” That seems to be much more effective. Those are the innovations that are happening around the world.

Senator Eggleton: There is also an advocacy for financial literacy, saying that people need to get a better understanding of how much they should be saving, and many people may think that they have enough and then find that they do not. Is there anything going on in any of the OECD countries in that respect compared to Canada?

Mr. Whitehouse: Governments everywhere seem to be very reluctant to give the citizens the one piece of information that they really want to know and want guidance about, which is how much should they be saving for my retirement. I do not think they want the responsibility if that does not turn out to be enough in the end. We at the OECD have done detailed calculations for all of the member countries, Canada included, where public pensions are relatively low.

We will go back to the point we were at a little while ago about. You have got to then think what is the target replacement rate that people want to have. You have to think of that, and then how much investment returns will we assume.

We took the very simple way of saying we want everyone in countries like Canada with a lower than the OECD average replacement rate to move up to the OECD average. We want to move them up to the 60 per cent. Then we calculated how much

régimes volontaires. Mais de toute évidence, les REER ne réussissent pas, à eux seuls, à répondre à tous les besoins. Ce nouveau régime le pourrait, lui, mais comment inciter les gens à s'en prévaloir? Quelle mesure incitative pourrait-on leur offrir?

M. Whitehouse : Nombreux sont ceux qui, dernièrement, estiment que les incitatifs fiscaux traditionnels, selon lesquels les cotisations sont déductibles de votre revenu imposable, ne sont pas particulièrement efficaces. En fait, ces incitatifs sont surtout intéressants pour ceux dont le taux d'imposition marginal est élevé, alors qu'ils ne sont d'aucun intérêt pour les citoyens qui ne paient aucun impôt sur le revenu. D'autant plus que les gens ont souvent du mal à bien en comprendre les tenants et les aboutissants. Bon nombre d'études, dont celles qui ont été réalisées aux États-Unis et certaines autres mettant en scène de vrais citoyens investissant de l'argent bien réel, ont montré que les gens comprennent plus facilement le concept des cotisations de contrepartie et qu'ils y répondent bien.

Au Royaume-Uni, selon le nouveau régime à inscription automatique, l'employé verse une cotisation de 4 p. 100, l'employeur, 3 p. 100, et le gouvernement verse en contrepartie 1 p. 100 supplémentaire. Le régime Riester allemand dont je parlais tout à l'heure fonctionne un peu sur le même principe. Même chose en Nouvelle-Zélande, où les cotisations de contrepartie sont privilégiées aux allègements fiscaux. Ce type d'incitatif fonctionne bien mieux auprès des travailleurs à faible revenu que les allègements fiscaux purs et durs. C'est, semble-t-il, plus efficace lorsqu'on leur dit : « Versez 5 p. 100 de vos revenus dans le régime X, et nous en verserons 2,5 p. 100. » C'est ce qui se fait ailleurs dans le monde.

Le sénateur Eggleton : On parle aussi beaucoup de conscientiser les gens à la réalité financière. Les partisans de cette approche estiment qu'on devrait mieux informer les gens afin qu'ils comprennent bien le niveau d'épargne dont ils ont besoin, car la plupart sont convaincus qu'ils ont assez d'argent, alors que ce n'est pas toujours le cas. Y a-t-il d'autres pays de l'OCDE où il se fait quelque chose dans ce sens-là et où la situation pourrait se comparer au Canada?

M. Whitehouse : Tous les gouvernements du monde hésitent beaucoup avant de fournir à leurs citoyens le renseignement qu'ils voudraient tous obtenir et pour lequel ils aimeraient tant se faire conseiller, c'est-à-dire la somme qu'ils ont besoin d'épargner en prévision de leur retraite. Je crois que les gouvernements ne veulent pas se faire reprocher quoi que ce soit si jamais le montant préconisé s'avérait insuffisant. L'OCDE a fait des calculs détaillés pour tous les pays membres, y compris le Canada, où les pensions publiques sont relativement peu élevées.

Nous revenons en fait au point où nous étions tout à l'heure. Car ce qu'il faut déterminer, c'est le taux de remplacement que les gens veulent atteindre. Une fois que c'est fait, alors vous pouvez décider la part du rendement sur le capital investi que vous allez assumer.

Pour nos calculs, nous avons tout simplement décidé que tous les citoyens des pays dont le taux de remplacement était moins élevé que la moyenne des pays de l'OCDE, comme c'est le cas du Canada, devaient rattraper ladite moyenne, c'est-à-dire 60 p. 100.

people would need to save if they saved every year of their working life from age 20 to 65, if they had 10 missing years, or 20 missing years and so on. That number needs to be out there that people need to know, and the numbers for Canada are not very large. For an average earner, even with 20 years missing, for example, someone who only starts contributing when they are age 40, our figures suggest they need to contribute something like 8 per cent of their earnings. If they start at age 30, it is about 6 per cent, and if they start at about age 20, it is about 4 per cent. The numbers are not frighteningly large.

On the financial literacy issue in general, I am speaking at a conference in Washington on this next week. We will have a look at some initiatives that countries have been taking. It is difficult to have any successful program to turn people into people who are terribly interested in this. I am not particularly interested in making active investment decisions, and I am supposed to be an expert in this area. I cannot really expect anyone else to want to do it, which is why I think a lot of effort has to go into designing these defaults. We know that most people will go with a default. If we have a default that is right, then most people will end up doing something that is right.

One survey asked people whether they preferred making financial decisions or having their teeth pulled, and having teeth pulled out was much preferable to making financial decisions.

[Translation]

Senator Carignan: Do you have figures from country to country comparing the actual amount people have when they retire? A lot of people accumulate money in their RRSPs. As Senator Di Nino explained, they have a residence that will have appreciated in value. They are going to be able to make bequests, since they have too much money for their retirement. It can be the case that people have too much money. Are there studies that show the numbers of people who have accumulated too much money for their retirement? We know that there are people who do not have enough.

Taking money, setting it aside and letting it sit there has an economic impact. That money does not circulate in the economy, it does not stimulate consumption. If you think about it, there can even be a negative impact if people set aside too much. Do not think that I am saying that people are saving too much. Perhaps they are still not saving enough. Are there studies that look at the amounts of money people have when they retire? Are there studies that compare those figures by country?

[English]

Mr. Whitehouse: I am not sure there are any statistics that would shed any light on that. I am an economist. We think of the life cycle model of consumption, which is that you are supposed to save money when you are working and then you draw it down

Nous avons alors calculé la somme que les gens devraient épargner chaque année s'ils mettaient de l'argent de côté sans interruption de 20 ans jusqu'à 65, puis s'ils attendaient 10 ans avant de commencer à épargner, 20 ans et ainsi de suite. Il faut que les gens sachent ce genre de choses, et il faut qu'ils sachent qu'au Canada, le montant à épargner n'est pas si élevé que cela. Selon les résultats de nos calculs, le salarié moyen qui passe 20 ans sans épargner quoi que ce soit (par exemple s'il commence à cotiser à un régime quelconque seulement à l'âge de 40 ans), n'aurait qu'à verser 8 p. 100 de son revenu en cotisations. S'il commence à épargner à 30 ans, ce pourcentage tombe à 6 p. 100, puis à 4 p. 100 s'il commence à économiser à l'âge de 20 ans. Vous conviendrez qu'il n'y a pas de quoi effrayer personne.

Pour ce qui est de conscientiser les gens à la réalité financière, sachez que je donne justement une conférence sur le sujet la semaine prochaine à Washington. Nous allons alors nous pencher sur quelques-unes des initiatives adoptées par certains pays. Il faut cependant savoir que c'est très difficile de susciter l'intérêt de monsieur et madame Tout-Le-Monde. Après tout, je suis moi-même censé être un expert dans le domaine, et je ne suis pas particulièrement intéressé à prendre des décisions actives d'investissement, alors imaginez les autres. C'est pourquoi il faudra faire bien attention à la manière dont sont conçus les régimes par défaut. Car il ne faut pas le nier : c'est ce que la plupart des gens vont finir par choisir, le régime par défaut, mais s'il est bien conçu, cela revient à dire que la plupart des gens font le bon choix.

Dans le cadre de notre sondage, nous avons demandé aux gens ce qu'ils préféreraient entre prendre des décisions financières et se faire arracher une dent. La plupart ont répondu la dent.

[Français]

Le sénateur Carignan : Avez-vous des statistiques comparatives entre les pays sur le résiduel qu'une personne possède à sa retraite? Beaucoup de personnes accumuleront des sommes dans leur REER. Comme le sénateur Di Nino l'expliquait, ils auront une résidence qui aura pris une plus-value. Ils vont laisser un héritage, auront eu trop d'argent pour leur retraite. Cela peut arriver aussi qu'il y ait des gens qui aient trop d'argent. Y a-t-il des études qui comparent le pourcentage de gens qui ont accumulé trop d'argent pour leur retraite? On voit ceux qui en manquent.

Il y a un impact sur l'économie de prendre l'argent, de la mettre de côté et de la laisser dormir. Cet argent ne roule pas dans l'économie, ne fait pas fonctionner la consommation. À la limite, il y a un effet négatif qui peut se produire si les gens en accumulent trop. Je ne suis pas là pour dire que les gens accumulent trop d'argent. Ce n'est peut-être pas encore suffisant. Y a-t-il des études qui analysent les résiduels à la retraite? Y a-t-il des études qui les comparent pour chacun des pays?

[Traduction]

M. Whitehouse : Je suis loin d'être convaincu que cela vous aiderait. Je suis économiste. Dans mon métier, tout tourne autour du cycle de vie, ce qui signifie que vous devriez ramasser de l'argent tant que vous travaillez et que vous devriez le retirer

during your retirement. We actually find that many people, particularly in their younger retired earlier years, are still saving. In essence, they fit in with your view that they somehow have more income than they want.

Now, it may be, of course for the motive that you mentioned, that they want to bequeath the money to their children or to their favourite charity or whatever. It may be that they are worried about large health expenditures or long-term care expenditures coming on in the future.

We certainly see that in many countries where people have the opportunity, they tend to move as much of their money out of annuities as they possibly can, which could mean that they want to bequeath them. It could mean that they have a very misplaced underestimation of their own life expectancy and so do not think the annuities are a worthwhile purchase. In the U.S., for example, where people have annuity options, they get out of them as much as they possibly can.

It is a very tricky question about what people's actual desired consumption requirements are. As I say, many people do consume less than their income in retirement, which is not what economics would suggest you would expect.

The Chair: Thank you, Senator Carignan.

That concludes our session this evening, Mr. Whitehouse. This has been most interesting. You did exactly what we wanted. You provoked some discussion and gave us a good overview and a comparison between the Canadian situation and otherwise. We look forward to your publication, and we thank you for attending here this evening before the Standing Senate Committee on National Finance. We wish you well in that other meeting that you have tomorrow.

Mr. Whitehouse: Thank you very much.

The Chair: Thank you. The meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, November 5, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred the subject-matter of Bill C-50, An Act to amend the Employment Insurance Act and to increase benefits, met this day at 9 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators and witnesses, we meet to consider Bill C-50. You will recall that we did a partial pre-study of this bill. Knowing the importance of the legislation to the public, we wanted to be ready when it was received in the Senate, which it was yesterday.

lorsque vous prenez votre retraite. Pourtant, nous constatons que bien des gens, surtout pendant les premières années de leur retraite, continuent d'épargner. Autrement dit, ils croient comme vous qu'ils ont plus d'argent que ce qu'ils en veulent.

Maintenant, rien ne nous dit que, pour les motifs dont vous parlez, ces gens-là n'ont pas l'intention de tout léguer à leurs enfants, à leur organisme de charité préféré ou je ne sais quoi. Ou qu'ils craignent d'éventuelles dépenses imprévues, par exemple s'ils devaient tomber malades ou recevoir des soins à long terme.

Nous constatons en tout cas que, dans bon nombre de pays où c'est possible de le faire, les gens ont tendance à retirer tout ce qu'ils peuvent de leur régime de pension, ce qui pourrait en effet vouloir dire qu'ils ont l'intention de laisser le tout en héritage. Remarquez, cela pourrait aussi vouloir dire qu'ils sous-estiment leur propre espérance de vie et qu'ils croient que les pensions ne constituent pas un achat valable. C'est notamment ce qui se passe aux États-Unis, où plusieurs options s'offrent aux citoyens.

C'est très difficile d'évaluer précisément les besoins de chaque personne en matière de consommation. Comme je le dis souvent, bien des gens consomment moins que leur revenu de retraite, ce qui va à l'encontre des attentes des économistes.

Le président : Merci, sénateur Carignan.

C'est ce qui termine la séance de ce soir, monsieur Whitehouse. Je dois dire que ce fut une séance tout ce qu'il y a d'intéressant, et que vous avez fait exactement ce que nous attendions de vous : vous avez provoqué une bonne discussion et vous nous avez donné un bon aperçu de la situation au Canada par rapport au reste du monde. Sachez que nous lirons votre publication avec beaucoup d'intérêt, et nous vous remercions encore une fois d'avoir comparu ce soir devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Bonne chance pour la rencontre de demain.

M. Whitehouse : Merci beaucoup.

Le président : Merci. La séance est maintenant levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 5 novembre 2009

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé l'objet du projet de loi C-50, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et augmentant les prestations, se réunit aujourd'hui, à 9 heures, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs et mesdames et messieurs les témoins, nous sommes réunis pour étudier le projet de loi C-50. Vous vous rappellerez que nous avons fait une étude préalable partielle du projet de loi. Conscients de l'importance de ce texte législatif pour la population, nous voulions être prêts lorsque le Sénat le recevrait. Il l'a reçu hier.

Honourable senators will know that the bill was amended in the House of Commons. Today, of course, you can talk about any aspect of bill you want, but we want to ensure we understand the amendments that were made to the bill because we had not studied them.

We are pleased to have before us this morning officials from Human Resources and Skills Development Canada to help us understand those amendments and their impact.

[*Translation*]

This morning, the department is represented by Louis Beauséjour, Director General, Employment Insurance Policy, Skills and Employment Branch, from Human Resources and Skills Development Canada, and Carol McLean, Senior Counsel and Group Head, Legal Services, Skills and Employment and Learning Branch, also from Human Resources and Skills Development Canada.

[*English*]

They are accompanied by a colleague of theirs who is becoming our colleague as well, from Service Canada, Philip Clarke, Director General, Benefits Processing. I had asked Mr. Beauséjour to explain the amendments, so perhaps we could begin with his comments.

Louis Beauséjour, Director General, Employment Insurance Policy, Skills and Employment Branch, Human Resources and Skills Development Canada: Two of the three amendments are similar in nature and relate to the date that individuals will be covered by the new measure. You will remember that initially the access was people who applied for benefits either after January 4, 2009 or nine months prior to the coming into force. The reference to the nine months coming into force has been taken out of the act.

This refers to clauses 2 and 2.1. Basically, three lines have been eliminated and they referred the nine months prior to the coming into force.

The Chair: Did you say clause 2.1?

Mr. Beauséjour: Yes, clause 2, and subclause 2.1 calls for a higher number of weeks.

Carol McLean, Senior Counsel and Group Head, Legal Services, Skills and Employment and Learning Branch, Human Resources and Skills Development Canada: It is clause 2.1 of the bill on page 3.

The Chair: I have it.

Ms. McLean: These are amendments to subsection 12(2) of the Employment Insurance Act. The first amendment is to subsection 2, and then you will see a second amendment creating a new subsection 2.1.

Les honorables sénateurs ne sont pas sans savoir que le projet de loi a été amendé à la Chambre des communes. Aujourd'hui, vous pouvez bien sûr aborder tous les aspects du projet de loi qu'il vous plaira, mais nous tenons à avoir une bonne compréhension des amendements apportés au texte, puisque nous ne les avons pas étudiés.

Ce matin, nous sommes heureux d'accueillir des fonctionnaires de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, qui nous aideront à comprendre ces amendements et leurs conséquences.

[*Français*]

Le ministère est représenté ce matin par M. Louis Beauséjour, directeur général, Politique de l'assurance-emploi, Direction générale des compétences et de l'emploi, Ressources humaines et Développement des compétences Canada et maître Carol McLean, avocate principale et chef de groupe, Services juridiques, Direction générale des compétences et de l'apprentissage, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

[*Traduction*]

Ces témoins sont accompagnés d'un de leurs collègues, qui est en passe de devenir l'un des nôtres également. Il s'agit de Philip Clarke, de Service Canada, directeur général, Traitement des demandes de prestations. J'ai demandé à M. Beauséjour d'expliquer les amendements. Peut-être pourrions-nous commencer par écouter ses observations.

Louis Beauséjour, directeur général, Politique de l'assurance-emploi, Direction générale des compétences et de l'emploi, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Deux des trois amendements sont d'une nature similaire et concernent la date à partir de laquelle les prestataires seront visés par la nouvelle mesure. Vous vous rappellerez que, au départ, celle-ci était destinée à ceux qui ont demandé des prestations après le 4 janvier 2009 ou neuf mois avant l'entrée en vigueur du projet de loi. Cette mention des neuf mois a été supprimée.

Il s'agit des paragraphes (2) et (2.1). En somme, trois lignes ont été biffées, et il y était question des neuf mois avant l'entrée en vigueur.

Le président : Vous avez parlé du paragraphe (2.1) du projet de loi?

M. Beauséjour : Oui, les paragraphes (2) et (2.1) prévoient un nombre de semaines plus élevé.

Carol McLean, avocate principale et chef de groupe, Services juridiques, Direction générale des compétences et de l'apprentissage, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Il s'agit du paragraphe (2.1) du projet de loi, à la page 3.

Le président : J'y suis.

Mme McLean : Ce sont des modifications du paragraphe 12(2) de la Loi sur l'assurance-emploi. La première porte sur le paragraphe (2), tandis que la deuxième ajoute le nouveau paragraphe (2.1).

Senator Ringuette: You are saying that, on page 3, one of the three amendments is the inclusion of clause 2.1.

Ms. McLean: No, clause 2.1 was amended to remove the reference to this floating nine months back from the date of coming into force. The way the bill was originally drafted, claimants who would benefit from these additional weeks of benefits were those whose benefit periods were established or those who applied for benefits on or after January 4, 2009. However, the provision was drafted with a floating date, so that it was either January 4, 2009 or nine months previous from the day the bill comes into force. The longer it took for the bill to come into force, the more people would be excluded, because it would only go back nine months from the date of coming into force instead of all the way back to January 4, 2009. That floating nine month provision has been removed so all claimants who qualify for benefits under these amendments, whose benefit periods are established on or after January 4, will qualify for the extended weeks.

The Chair: Could you direct us to the line in clause 2.1?

Ms. McLean: Looking at the line references to the far right-hand side, the amendment was to line 21. You will now see the bill says “during the benefit period that begins January 4 and ends on June 5”, rather than “begins on the later of January 4 or the Sunday that is nine months preceding the date that the bill comes into force.”

The Chair: Does everyone understand where that is and the effect of it? That is clarified. Go on to the next one, please.

Mr. Beauséjour: Basically, we made a similar change to clause 3, which deals with claimants not in Canada. We removed the same reference to the nine months prior to the coming into force.

The Chair: Page and line, please?

Ms. McLean: It is on page 7, line 9.

The Chair: Thank you.

Mr. Beauséjour: The next amendment amends the first section of the act, clause 1.1. It is a bit more complicated. Before, we had clause 2(a) and (b), and for each (a) and (b), we have (i) and (ii). This is on the first page.

The Chair: I am at (i) and (ii), which have been added, or one of them has been added?

Mr. Beauséjour: In fact, basically we are just extending the benefit period by the amount of weeks needed to collect the full benefit to which claimants are entitled. For example, the benefit period is now set at 52 weeks. If they were to receive 70 weeks in total with the 20 extra weeks, we extended the benefit period to 72 weeks exactly.

Le sénateur Ringuette : Vous dites que, à la page 3, l'un des trois amendements ajoute le paragraphe (2.1).

Mme McLean : Non, le paragraphe (2.1) a été amendé de façon à retirer la mention de cette période mobile de trois mois antérieure à la date de l'entrée en vigueur. Selon la version initiale du projet de loi, les demandeurs qui devaient bénéficier des semaines supplémentaires de prestations étaient ceux dont la période de prestations a été établie ou dont la demande a été faite le 4 janvier ou après. Toutefois, la disposition avait été rédigée de sorte qu'il y ait une date mobile. C'était ou bien le 4 janvier, ou bien neuf mois avant l'entrée en vigueur du projet de loi. Plus de temps il faudrait pour que le projet de loi entre en vigueur et plus nombreuses seraient les personnes exclues, puisqu'on ne remonterait en arrière que de neuf mois et non jusqu'au 4 janvier 2009. Les amendements ont fait disparaître cette période mobile de neuf mois pour que tous les demandeurs admissibles dont la période des prestations a été établie le 4 janvier 2009 ou après aient droit aux semaines supplémentaires.

Le président : Pourriez-vous nous indiquer la ligne, au paragraphe (2.1)?

Mme McLean : Si on se reporte aux chiffres de la marge de droite, il s'agit de la ligne 24. Vous constaterez que le projet de loi dit maintenant « au cours de la période commençant le 4 janvier 2009 et se terminant le 5 juin 2010 », au lieu de « au cours de la période commençant le 4 janvier 2009 ou, s'il est postérieur, le dimanche précédant les neuf mois précédant la date où le présent paragraphe est réputé être entré en vigueur ».

Le président : Tout le monde comprend où la disposition se trouve et quel est son effet? La question a été tirée au clair. Passons au prochain amendement, s'il vous plaît.

M. Beauséjour : Il s'agit en somme d'une modification semblable que nous avons apportée à l'article 3. Il traite des demandeurs qui ne se trouvent pas au Canada. Nous avons fait disparaître la mention de cette même période de neuf mois avant l'entrée en vigueur.

Le président : La page et la ligne, s'il vous plaît?

Mme McLean : Page 7, ligne 9.

Le président : Merci.

M. Beauséjour : L'amendement suivant modifie le premier article de la loi, l'article 1.1. C'est un peu plus compliqué. Auparavant, nous avions les alinéas 2a) et b), et chacun de ces alinéas comportait deux sous-alinéas, (i) et (ii). Cela se trouve à la première page.

Le président : J'en suis à (i) et (ii), qui ont été ajoutés, ou bien est-ce qu'un seul a été ajouté?

M. Beauséjour : En réalité, nous ne faisons que prolonger la période de prestations du nombre de semaines nécessaire pour verser intégralement les prestations auxquelles les demandeurs ont droit. Par exemple, la période de prestations est maintenant établie à 52 semaines. Si les prestataires doivent recevoir 70 semaines en tout, avec les 20 semaines supplémentaires, nous avons établi la période de prestations à 72 semaines exactement.

With these two subclauses, for all new claimants who start after the date of coming into force, we will do the same thing. That is paragraph (ii) of both subclauses (a) and (b). With paragraph (i), we ensured that for everyone who already is receiving benefits, their benefit period will be the total of the initial benefit periods, which is 52 weeks plus the new weeks that they will get with the legislation. The intent behind these amendments is to ensure that claimants who are exhausting their benefits at the date of coming into force would still collect the full portion of the new benefits.

The Chair: If I understand you correctly, once this act comes into force, those who already have an established benefit period will have it extended so they can collect all of the extra weeks that are provided for?

Mr. Beauséjour: Exactly, yes.

The Chair: This is paragraph (i).

Mr. Beauséjour: Both subclauses (a) and (b) do the same thing, but subclause (a) deals with regular clients in Canada and (b) with clients not in Canada.

The Chair: And previously?

Mr. Beauséjour: Previously we had subclauses (a) and (b), (a) dealing with clients in Canada and (b) dealing with clients outside Canada, but since we are treating them exactly the same when they applied during the period between January 4 and next September, we did not need paragraphs (i) and (ii) to differentiate the two groups.

Ms. McLean: Previously, the bill had only extended the benefit period for claimants whose claims are established after the coming into force of the bill. By making this amendment, claimants who have claims or are receiving benefits when the bill comes into force will also have their benefit period extended.

The Chair: It is good we caught that. Otherwise, those people who already had established their benefit period might not have been able to all the weeks that they were entitled to. Is that correct?

Mr. Beauséjour: Yes.

Senator Di Nino: Was this amendment introduced in the committee by officials and the minister or by members of the committee?

Mr. Beauséjour: The amendment was introduced in the House at the report stage by the government.

Senator Di Nino: By the government?

Mr. Beauséjour: Yes.

Senator Di Nino: The question really was —

The Chair: Who was smart enough to catch this?

Senator Di Nino: I am trying to put this diplomatically. Do not make me say things I do not want to.

Grâce à ces deux dispositions, nous ferons la même chose pour tous les demandeurs dont la période commencera après la date de l'entrée en vigueur. Il s'agit du sous-alinéa (ii) des deux alinéas a) et b). Au sous-alinéa (i), nous nous sommes assurés que, pour quiconque touche déjà des prestations, la période sera la période initiale, c'est-à-dire 52 semaines, majorée des semaines supplémentaires prévues par le projet de loi. Les amendements visent à ce que les prestataires qui épuisent leurs prestations à la date d'entrée en vigueur touchent tout de même l'intégralité des nouvelles prestations.

Le président : Si je vous comprends bien, une fois que la loi sera en vigueur, ceux dont la période de prestations est déjà établie la verront prolongée, de façon qu'ils touchent la totalité des semaines supplémentaires prévues?

M. Beauséjour : Oui, exactement.

Le président : Il s'agit du sous-alinéa (i).

M. Beauséjour : Les deux alinéas, a) et b), prévoient la même chose. Le premier porte sur les clients ordinaires, qui se trouvent au Canada, et le deuxième sur les clients qui se trouvent à l'étranger.

Le président : Et auparavant?

M. Beauséjour : Auparavant, nous avions les alinéas a) et b), le premier pour les clients qui se trouvent au Canada et le deuxième pour ceux qui sont à l'étranger, mais puisque nous les traitons exactement de la même façon lorsqu'ils faisaient une demande entre le 4 janvier et le mois de septembre prochain, nous n'avions pas besoin des sous-alinéas (i) et (ii) pour différencier les deux groupes.

Mme McLean : Auparavant, le projet de loi ne prévoyait une période de prestations prolongée que pour ceux dont la demande avait été établie après l'entrée en vigueur du projet de loi. Grâce à l'amendement, ceux qui ont déjà fait leur demande ou touchent des prestations lorsque le projet de loi entre en vigueur auront droit à la prolongation de leur période de prestations.

Le président : Il est excellent que nous ayons remarqué cela. Autrement, ceux dont la période de prestations est déjà établie n'auraient pas reçu ces semaines de prestations supplémentaires auxquelles ils avaient droit. Est-ce exact?

M. Beauséjour : Oui.

Le sénateur Di Nino : Au comité, cet amendement a-t-il été proposé par le ministre et ses collaborateurs ou par des membres du comité?

M. Beauséjour : C'est le gouvernement qui a proposé l'amendement à la Chambre à l'étape du rapport.

Le sénateur Di Nino : Le gouvernement?

M. Beauséjour : Oui.

Le sénateur Di Nino : La question était au fond...

Le président : Qui était assez futé pour déceler le problème?

Le sénateur Di Nino : J'essaie de m'exprimer avec diplomatie. Ne me faites pas dire des choses que je ne veux pas dire.

Senator Neufeld: We are trying to see whether we can take credit for it.

Senator Di Nino: I agree with the chair. Both of these amendments improve the bill. I applaud them.

I wanted to ensure that I understood the genesis of the amendment and whether it was from officials of the ministry or some of our colleagues from whichever party in the other place. You told us that it came after the bill was reported. The amendments were introduced in the House by the minister, is that correct?

Mr. Beauséjour: Yes.

The Chair: Could you refresh our memory on the January 4 date? Was that when this initiative was first announced?

Mr. Beauséjour: The initiative was first announced was, in fact, when we tabled the bill in mid-September. At the time, the January 4 date was already part of the bill. People who applied for EI starting January 4 until next September will be potentially eligible for these additional weeks of benefit.

The Chair: Give me some logic for why it was not January 3 or January 1, which is a nice round figure?

Mr. Beauséjour: The rationale was that we observed a big spike in both the unemployment rate and the number of claimants applying for benefits in January.

The Chair: Did everyone understand the reason for January 4?

Mr. Beauséjour: The other reason January 4 was chosen is that benefits weeks for EI always start on a Sunday. Sunday is key in determining when we start the new benefit. We never start new benefits in the middle of the week. The specific date of January 4 was chosen because it was a Sunday.

The Chair: I understand now.

Senator Di Nino: I understand the thinking was that when this bill was being discussed, a number of people were already unemployed. You wanted to ensure that you did not start arbitrarily with a date that cause this large group of unemployed persons — as you said, January was a particularly large spike — to miss out on the extension of benefits. Is that correct?

Mr. Beauséjour: One consideration was to ensure we were capturing these individuals from the big spike in January. Consideration was also given to the fact that usually when we introduce measures, the measure applies to new claims. In this case, we were trying to capture what was already an extraordinary situation.

Senator Di Nino: To be able to capture those who were already in the unemployment system so the benefit would extend to the large number of people unemployed at this time?

Mr. Beauséjour: Yes, exactly.

Le sénateur Neufeld : Nous essayons de voir si nous pouvons nous arroger le mérite.

Le sénateur Di Nino : Je suis d'accord avec la présidence. Ces deux amendements améliorent le projet de loi. J'applaudis.

Je voulais avoir l'assurance de bien comprendre la genèse de l'amendement et de savoir s'il avait été proposé par des représentants du ministère ou certains de nos collègues de l'autre endroit, quel que soit leur parti. Vous venez de dire que les amendements ont été proposés à l'étape du rapport. C'est donc le ministre qui les a présentés à la Chambre, n'est-ce pas?

M. Beauséjour : Effectivement.

Le président : Pourriez-vous nous rappeler la raison du choix du 4 janvier? Est-ce que c'est la date de l'annonce de cette initiative?

M. Beauséjour : L'initiative a été annoncée lorsque nous avons déposé le projet de loi, à la mi-septembre. La date du 4 janvier était déjà inscrite dans le projet de loi. Ceux qui ont demandé ou demanderont l'assurance-emploi à compter du 4 janvier et jusqu'en septembre prochain pourraient avoir droit à ces semaines supplémentaires de prestations.

Le président : Expliquez-moi pourquoi ce n'aurait pas été le 3 janvier ou le 1^{er} janvier, ce qui est un beau chiffre rond?

M. Beauséjour : C'est que nous avons remarqué une forte hausse du taux de chômage et du nombre de demandeurs en janvier.

Le président : Tout le monde a compris pourquoi on avait choisi le 4 janvier?

M. Beauséjour : Ce choix tient aussi à une autre raison : les semaines de prestations de l'assurance-emploi débutent toujours le dimanche. Le dimanche est donc un facteur essentiel dans le choix de la date du début des nouvelles prestations. Les nouvelles prestations ne débutent jamais au milieu de la semaine. La date précise du 4 janvier a été retenue parce que c'était un dimanche.

Le président : Maintenant, je comprends.

Le sénateur Di Nino : D'après ce que je comprends, on s'est dit, quand on discutait du projet de loi, qu'il y avait déjà un certain nombre de chômeurs. Vous vouliez éviter de choisir arbitrairement une date qui priverait du prolongement des prestations cet important groupe de chômeurs, puisque, comme vous l'avez dit, il y a eu une poussée de chômage particulièrement importante en janvier. Est-ce exact?

M. Beauséjour : Nous voulions effectivement que cette grosse vague de chômeurs, en janvier, soient visés. Nous avons aussi tenu compte du fait que d'habitude, lorsque nous implantons des mesures, elles visent les nouvelles demandes. Dans ce cas-ci, nous avons essayé de nous attaquer à un problème qui sortait déjà de l'ordinaire.

Le sénateur Di Nino : Vous vouliez que la mesure vise ceux qui avaient déjà présenté une demande ou touchaient des prestations, de façon que les nouvelles prestations soient versées à ce grand groupe de chômeurs?

M. Beauséjour : Oui, exactement.

Senator Callbeck: The last time you were here, the question came up of how many people this legislation will affect. I recall that newspapers were saying it would be approximately 60,000. Did the government indicate 190,000? Do you have any figures on this?

Mr. Beauséjour: Yes, the number of 190,000 came from the department based on our estimates.

Senator Callbeck: Do you have a cost associated with that?

Mr. Beauséjour: The estimate is \$935 million.

The Chair: Does the department still anticipate 190,000 claims?

Mr. Beauséjour: It is still our estimate.

Senator Ringuette: With the five additional weeks passed in early spring, what is the maximum possible number of benefit weeks?

Mr. Beauséjour: It depends in which region we are, but the maximum is 50 weeks.

Senator Ringuette: Fifty weeks?

Mr. Beauséjour: Yes.

Senator Ringuette: Does that include the five weeks?

Mr. Beauséjour: Yes, including the five weeks.

Senator Ringuette: Explain these amendments that put a maximum of two weeks?

On page three of the original bill, we see five weeks, eight weeks, 11 weeks, 14 weeks, 17 weeks and 20 weeks extra. These were in addition to the maximum 50 weeks you indicated. We were looking at a possibility of someone having 50 weeks plus up to 20 weeks.

Mr. Beauséjour: Yes.

Senator Ringuette: For a total of 70 weeks.

Mr. Beauséjour: They can be entitled to a maximum of 70 weeks of benefits.

Senator Ringuette: That is where I am getting to. We are following the same logic.

However, amendment 2(a)(ii) says:

. . . ends on September 11, 2010, if the maximum number of weeks during which benefits may be paid to the claimant under subsection 12(2) is equal to or greater than 51 weeks as a result of the application of any of subsections 12(2.1) to (2.4), the length of the claimant's benefit period is that maximum number of weeks increased by two weeks.

Mr. Beauséjour: Yes. That is basically it.

Senator Ringuette: This restricts the number of benefit weeks.

Le sénateur Callbeck : À votre dernière comparution, on a demandé combien de personnes seraient visées par la loi. Il a été dit dans les journaux que ce serait environ 60 000. Le gouvernement a-t-il avancé le chiffre de 190 000? Avez-vous des données à ce sujet?

M. Beauséjour : Oui, le chiffre de 190 000 a été avancé par le ministère sur la foi de ses estimations.

Le sénateur Callbeck : Connaissez-vous les coûts de cette mesure?

M. Beauséjour : On les estime à 935 millions de dollars.

Le président : Le ministère prévoit-il toujours 190 000 demandes?

M. Beauséjour : C'est toujours notre estimation.

Le sénateur Ringuette : Compte tenu des cinq semaines supplémentaires déjà acceptées au début du printemps, quel est le nombre maximum de semaines de prestations?

M. Beauséjour : Cela dépend de la région, mais le maximum est de 50 semaines.

Le sénateur Ringuette : Cinquante semaines?

M. Beauséjour : Oui.

Le sénateur Ringuette : Et cela englobe les cinq semaines?

M. Beauséjour : Effectivement.

Le sénateur Ringuette : Pouvez-vous expliquer ces amendements qui ajoutent un maximum de deux semaines?

À la page 3 du projet de loi initial, il est question de majorations de cinq, huit, 11, 14, 17 et 20 semaines. Ces périodes s'ajoutent au maximum de 50 semaines dont vous avez parlé. Il est donc possible qu'un prestataire ait droit à 50 semaines plus un maximum de 20.

M. Beauséjour : Effectivement.

Le sénateur Ringuette : Ce qui donne un total de 70 semaines.

M. Beauséjour : Il peut avoir droit à un maximum de 70 semaines de prestations.

Le sénateur Ringuette : Voilà où je veux en venir. Nous suivons la même logique.

Toutefois, le sous-alinéa 2a)(ii) dit ceci :

[...] se terminant le 11 septembre 2010 et si le nombre maximal de semaines pendant lesquelles des prestations peuvent être versées à son égard en vertu du paragraphe 12(2) est égal ou supérieur à cinquante et une semaines par application de l'un ou l'autre des paragraphes 12(2.1) à (2.4), la durée de cette période de prestations correspond à ce nombre maximal de semaines, majoré de deux semaines.

M. Beauséjour : Oui. C'est essentiellement de cela qu'il s'agit.

Le sénateur Ringuette : Cela limite le nombre de semaines de prestations.

Mr. Beauséjour: No. In fact, that restriction was already there. We did not change that. The intent of the bill has always been to have some restriction on the benefit period. Currently, without the bill, a claimant who applied for 50 weeks of benefits has a benefit period established to 52 weeks. Right now, that is the rule.

The 1 year/52 weeks takes into account the two-week waiting period to be insured.

Senator Ringuette: Do you include that in the 50 weeks?

Mr. Beauséjour: No. It is included in the benefit period. The benefit period is the period under which you can collect your entitlement. Claimants are entitled to up to 50 weeks. To take into account the two-week waiting period to ensure they can collect the 50 weeks to which they are entitled, we have a benefit period of 52 weeks. That was there initially, and has not changed.

With this bill, we were saying that, for individuals where their maximum entitlement is greater than 50, we will use the new maximum. Let us take the example of 70. We will take this 70 benefit entitlement and add two to take into account the two weeks waiting period and that will be their benefit period.

The intent here was to treat these individuals who will access additional entitlements in the same as people who were already getting 50. We would ensure that the benefit period is long enough to be able to collect those benefits.

The amendment is not for new claimants. The new claimants will be treated under the Bill C-50 exactly the same way as was the initial intent of the bill. When we tabled the bill, we realized it would take more time to pass it, given all the work in committee. We took into consideration the impact on individuals who had already exhausted their benefits. We realized that individuals entitled to the maximum — let us say 20 weeks — faced the possibility that their benefit period, as set out in the initial bill, would not be long enough to collect all 20 weeks.

We then adjusted how the benefit period will be calculated for those individuals. We said the benefit period will be the full 52 weeks plus the additional weeks of benefit that they will gain.

Senator Ringuette: When I first started my questioning, we said there is a maximum of 50 weeks plus what this bill can provide, which, depending on the number of weeks claimed in the past 15 years and the contribution, is an additional 20 weeks. In a region where the current maximum of 50 benefit weeks —

Are you are following me?

Mr. Beauséjour: Yes.

M. Beauséjour : Non. En réalité, cette restriction existait déjà. Nous n'y avons rien changé. Le but du projet de loi a toujours été d'imposer une certaine restriction à la période de prestations. Actuellement, abstraction faite du projet de loi, le demandeur qui a demandé 50 semaines de prestations voit cette période établie à 52 semaines. C'est ce que veut la règle actuelle.

La période d'une année ou de 52 semaines tient compte de la période d'attente de deux semaines à assurer.

Le sénateur Ringuette : Cela est englobé dans les 50 semaines?

M. Beauséjour : Non, dans la période de prestations. La période de prestations est celle pendant laquelle le chômeur reçoit les prestations auxquelles il a droit. Les demandeurs ont droit à un maximum de 50 semaines. Pour tenir compte de la période d'attente de deux semaines et s'assurer qu'ils peuvent toucher les 50 semaines auxquelles ils ont droit, nous avons prévu une période de prestations de 52 semaines. C'est une disposition qui existait déjà, et qui n'a pas été modifiée.

Le projet de loi dispose que, pour les personnes dont le maximum des droits est supérieur à 50 semaines, nous utiliserons le nouveau maximum. Prenons 70 semaines, par exemple. Nous prendrons ce droit à 70 semaines de prestations et ajouterons deux pour tenir compte des deux semaines d'attente, et ce sera là la période de prestations.

Le but visé ici est de traiter les prestataires qui auront droit à des semaines supplémentaires de la même manière que ceux qui recevaient déjà 50 semaines. Nous veillons à ce que la période de prestations soit assez longue pour qu'ils touchent ces prestations.

L'amendement ne touche pas les nouveaux demandeurs, qui seront traités, aux termes du projet de loi C-50 exactement comme il était prévu au départ dans le projet de loi. Lorsque nous avons déposé le projet de loi, nous nous sommes aperçus que son adoption prendrait plus de temps que prévu, étant donné tout le travail que le comité avait à accomplir. Nous avons tenu compte des conséquences pour les chômeurs qui avaient déjà épuisé leurs prestations. Nous avons pris conscience du fait que ceux qui avaient droit au maximum, mettons 20 semaines, risquaient de ne pas pouvoir toucher ces 20 semaines de prestations parce que la période prévue dans le projet de loi initial ne serait pas assez longue.

Nous avons alors rajusté le mode de calcul de la période de prestations pour ces chômeurs. Nous avons précisé que la période de prestations serait de 52 semaines plus les semaines supplémentaires qui sont accordées.

Le sénateur Ringuette : Lorsque j'ai commencé à poser mes questions, nous avons dit qu'il y avait un maximum de 50 semaines, plus ce que le projet de loi peut prévoir, c'est-à-dire un nombre qui dépend du nombre de semaines de prestations reçues dans les 15 années précédentes et des cotisations, soit un maximum de 20 semaines. Dans une région où le maximum actuel de 50 semaines de prestations...

Me suivez-vous?

M. Beauséjour : Oui.

Senator Ringuette: Currently, without this bill, there is a possibility for 50 weeks of benefits from the EI program. Additionally, this bill could provide another 20. Therefore, we are up to 70 weeks. That is more than 52.

Mr. Beauséjour: Yes.

Senator Ringuette: What is happening here? Are you limiting all the long-tenured workers in the high unemployment regions to a maximum of 52 instead of 70?

Ms. McLean: No. The bill also extends the benefit period for those claimants.

Senator Ringuette: To a maximum of 52.

Ms. McLean: To a maximum of the number of weeks of benefits to which they now are entitled. That is 70, plus two weeks, which allows them a benefit period of 72 weeks. That is a two-week waiting period and then 70 weeks in which to collect all of their benefits.

Senator Ringuette: So why are we saying it is equal to or greater than 51?

Ms. McLean: To clarify, are you looking at subclause 1.1 of the bill and the amendment to 2(a)(ii)?

Senator Ringuette: Yes.

Ms. McLean: If you are entitled to 50 weeks as a result of the application of this bill, your benefit period is 52 weeks. You have enough time in your benefit period to collect all of the benefits to which you are entitled as a result of the application of the bill.

However, for people who are, because of the application of the bill, now entitled to 51 weeks or more, it is necessary then to extend their benefit period by the number of additional weeks they are getting plus two weeks, so that they can have enough time to collect all the benefits to which they are entitled.

Senator Ringuette: That is clear.

The Chair: The drafter has two very similar expressions here. One is “weeks of benefits” and the other is “benefit period.” For “benefit period,” you have to draw your weeks of benefits within that benefit period.

I do not know why it is drafted that way, but it is the same in French. It is “semaine de prestations” and “période de prestations.” The same confusion exists in both languages, so whoever did it had this in mind. That is the difficulty we were having in ensuring we understood the difference between these two. If you called it “weeks of entitlement” perhaps that would be easier than “weeks of benefit.”

However, it is too late to change that. We are not here today to change the wording.

Mr. Beauséjour: These phrases are already defined in the initial EI Act.

The Chair: Yes, it has been that way for a long period of time.

Le sénateur Ringuette : À l’heure actuelle, avant l’adoption du projet de loi, il y a une possibilité de 50 semaines de prestations d’assurance-emploi. Le projet de loi en ajouterait 20 autres. Nous en sommes donc à 70. C’est plus que 52.

M. Beauséjour : Effectivement.

Le sénateur Ringuette : Que se passe-t-il donc ici? Est-ce que vous limitez à 52 semaines au lieu de 70 tous les travailleurs des régions à taux de chômage élevé qui ont de longs états de service?

Mme McLean : Non. Le projet de loi allonge également la période de prestations de ces demandeurs.

Le sénateur Ringuette : Jusqu’à concurrence de 52 semaines.

Mme McLean : Jusqu’à concurrence du nombre de semaines de prestations auxquelles ils ont maintenant droit, soit 70 semaines plus deux semaines, ce qui leur donne une période de prestations de 72 semaines : une période d’attente de deux semaines et puis 70 semaines pour toucher toutes leurs prestations.

Le sénateur Ringuette : Alors pourquoi dire que c’est égal ou supérieur à 51?

Mme McLean : Tirons la chose au clair. Regardez-vous le paragraphe (1.1) du projet de loi et loi et l’amendement du sous-alinéa 2a)(ii)?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Mme McLean : Si vous avez droit à 50 semaines grâce au projet de loi, la période de prestations sera de 52 semaines. Cette période est suffisamment longue pour que vous puissiez recevoir toutes les prestations auxquelles vous avez droit aux termes du projet de loi.

Toutefois, dans le cas de ceux qui, par suite du projet de loi, ont maintenant droit à 51 semaines ou plus, il faut majorer leur période de prestations du nombre de semaines ajoutées et de deux semaines, de façon qu’ils aient le temps de recevoir toutes les prestations auxquelles ils ont droit.

Le sénateur Ringuette : C’est clair.

Le président : Le rédacteur emploie deux expressions très semblables. En anglais, il y a « weeks of benefits » et « benefit period ». Il faut recevoir ses « weeks of benefits » pendant cette « benefit period ».

J’ignore pourquoi avoir choisi de rédiger le texte de la sorte, mais la situation est semblable en français. On parle de « semaines de prestations » et de « période de prestations ». C’est la même confusion dans les deux langues. Quiconque a rédigé ce texte avait cette idée en tête. C’est là que réside la difficulté que nous avons à comprendre la différence entre les deux notions. Si on disait « semaines de droits », ce serait peut-être plus facile que « semaines de prestations ».

Toutefois, il est trop tard pour revenir là-dessus. Nous ne sommes pas ici aujourd’hui pour modifier le libellé.

M. Beauséjour : Ces expressions sont déjà définies dans la Loi initiale sur l’assurance-emploi.

Le président : Oui, la situation existe depuis longtemps.

The discussion we had with the date of January 4, was there any magic in the nine months? Before this amendment, this bill had to come into force by October 4 in order to be effective back to January 4.

Mr. Beauséjour: Yes. We were using nine months because we knew that the period between the coming into force and when we begin to capture the individuals would present more and more problems in terms of the operation and delivery of benefits. Those people who have already exhausted their benefits face some issues in terms of treatment and adjustment of claims.

The Chair: Therefore, nine months seemed like an adequate period to avoid that problem, is that right?

Mr. Beauséjour: That was a good period in which to minimize that problem.

The Chair: However, now we have decided it is more important to just bring this bill into force back to January 4?

Mr. Beauséjour: That is it.

The Chair: That is being done to catch the number of people who Senator Di Nino has pointed out.

Mr. Beauséjour: Yes.

The Chair: I would like to confirm that the 190,000 that you anticipate would be impacted by this measure remains the same. You said yes.

Mr. Beauséjour: I said we have not changed our estimate.

The Chair: The anticipated cost to the public purse of \$935 million remains the same?

Mr. Beauséjour: Yes, it remains the same.

Senator Ringuette: I have a question for Mr. Clarke that is outside the bill and the amendments.

The Chair: Is it to do with the bill?

Senator Ringuette: It is to do with the responsibility after this bill is approved.

The Chair: That is to do with the bill indirectly. That would be appropriate.

Senator Ringuette: Mr. Clarke, what is the current lag time between the time that an applicant submits his request and the delivery of his or her first benefit cheque?

Philip Clarke, Director General, Benefits Processing, Service Canada: It is currently, across Canada, averaging 22 days between the time the application is filed and the claimant receives either their first payment or notification on non-payment. Twenty-two days is the average right now.

Senator Ringuette: That is your average across Canada. For instance, in the Atlantic region, what is it?

Je reviens sur la discussion au sujet de la date du 4 janvier. Avant cet amendement, il aurait fallu que le projet de loi entre en vigueur au plus tard le 4 octobre pour qu'il s'applique à compter du 4 janvier.

M. Beauséjour : Exact. Nous avons retenu une période de neuf mois parce que nous savions que la période écoulée entre la date à partir de laquelle nous voulions offrir les avantages et celle de l'entrée en vigueur susciterait de plus en plus de problèmes sur le plan des modalités et de l'offre des prestations. Ceux qui ont déjà épuisé leurs prestations sont aux prises avec des difficultés des points de vue de l'étude et du rajustement de leurs demandes.

Le président : Et donc, une période de neuf mois semble suffire pour éviter le problème, n'est-ce pas?

M. Beauséjour : C'était une bonne période pour arriver à réduire le problème au minimum.

Le président : Mais nous venons de décider qu'il est plus important de simplement faire entrer le projet de loi dès le 4 janvier?

M. Beauséjour : C'est juste.

Le président : On agit de la sorte pour rejoindre le groupe de travailleurs dont le sénateur Di Nino a parlé.

M. Beauséjour : Oui.

Le président : Je voudrais confirmer que votre estimation du nombre de personnes qui devraient bénéficier de cette mesure est toujours de 190 000. Vous avez dit que oui.

M. Beauséjour : J'ai dit que nous n'avions pas modifié notre estimation.

Le président : Le coût prévu pour le Trésor reste identique, soit 935 millions de dollars?

M. Beauséjour : Oui, il reste inchangé.

Le sénateur Ringuette : J'ai une question à poser à M. Clarke, mais elle ne se rattache ni au projet de loi ni aux amendements.

Le président : La question est-elle liée au projet de loi?

Le sénateur Ringuette : Il s'agit des responsabilités à assumer, une fois le projet de loi adopté.

Le président : Il y a un lien indirect avec le projet de loi. La question est recevable.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Clarke, en ce moment quel est le délai entre le moment où le chômeur présente sa demande et celui où il touche son premier chèque de prestations?

Philip Clarke, directeur général, Traitement des demandes de prestations, Service Canada : Le délai, dans l'ensemble du Canada, est de 22 jours en moyenne entre le moment où la demande est présentée et celui où le demandeur reçoit son premier chèque ou l'avis l'informant qu'il n'en touchera pas de prestations. La moyenne, en ce moment, est de 22 jours

Le sénateur Ringuette : C'est la moyenne dans l'ensemble du Canada? Quelle est-elle dans la région de l'Atlantique, par exemple?

Mr. Clarke: There are no significant regional or provincial variations. We work to ensure a balanced approach to delivering the service across the country. It is 22 days plus or minus one day.

Senator Ringuette: What is your anticipation of the increase in demand as a result of this bill for the current fall and winter periods? Do you have the proper human resources in place? The objective used to be 14 days, and now we are up to 22. What is your forecast?

Mr. Clarke: Thank you for the question. The traditional target that we use is to pay or give notification of non payment to 80 per cent within 28 days. I am not aware that there has ever been a target of 14 days. In terms of preparation for the winter peak, we are currently processing faster than we have ever processed before. We have increased our automation levels, increased the use of electronic Records of Employment, and we are ready for the winter peak, including the coming into force of this legislation.

The Chair: I would ask each of you, Ms. McLean, Mr. Beauséjour and Mr. Clarke, to remain in case something comes up as we proceed with the rest of the business of the committee. Thank you again for being here on such short notice.

Honourable senators, is it agreed that the committee move at this time to a clause-by-clause consideration of Bill C-50?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Typically, it is not my recommendation that we do so immediately following the hearing of evidence as I like to give people an opportunity to consider that evidence, but this is a special situation. We just had explained to us the amendments, and we have heard from these witnesses previously.

Shall the title stand?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Shall clause 1 of Bill C-50 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 3 of the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 4 of the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 5 of the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 6 of the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

M. Clarke : Il n'y a pas beaucoup de fluctuations entre les régions ou les provinces. Nous nous efforçons d'appliquer une approche équilibrée de l'offre de services d'un bout à l'autre du Canada. Le délai est donc de 22 jours, à un jour près en plus ou en moins.

Le sénateur Ringuette : Quelle augmentation de la demande attribuable au projet de loi prévoyez-vous à l'automne et à l'hiver? Avez-vous les ressources humaines nécessaires? L'objectif était de 14 jours par le passé, et nous en sommes à 22. Que prévoyez-vous?

M. Clarke : Merci de poser la question. L'objectif que nous avons visé par le passé était que, dans 80 p. 100 des cas, les prestations débutent dans un délai de 28 jours ou que, dans le même délai, le demandeur soit avisé qu'il n'en recevrait pas. En prévision de la période très occupée de l'hiver, nous étudions les demandes plus rapidement que jamais par le passé. Nous avons relevé le niveau d'automatisation et accru l'utilisation des relevés d'emploi électroniques, et nous sommes prêts à affronter la forte demande de l'hiver, y compris le surcroît de demandes attribuable à l'entrée en vigueur du projet de loi.

Le président : Je vous prie de rester tous les trois, madame McLean et messieurs Beauséjour et Clarke, au cas où un problème surgirait pendant le reste des travaux du comité. Merci encore d'avoir comparu malgré la brièveté du préavis.

Honorables sénateurs, est-il convenu de passer maintenant à l'étude article par article du projet de loi C-50?

Des voix : D'accord.

Le président : Normalement, je ne recommande pas que nous franchissions cette étape immédiatement après l'audition de témoignages, car j'aime à donner aux membres la possibilité de réfléchir aux témoignages, mais il s'agit cette fois-ci d'une situation particulière. On vient de nous expliquer les amendements, et nous avons déjà entendu les mêmes témoins.

Le titre est-il reporté?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord. L'article 1 du projet de loi C-50 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 6 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

[Translation]

The Chair: Shall clause 7 of the bill carry?

Some Hon. Senators: Carried.

The Chair: Shall clause 8 of the bill carry?

Some Hon. Senators: Carried.

The Chair: Shall the title of the bill carry?

Some Hon. Senators: Carried.

[English]

The Chair: Adopted. Is it agreed that the bill be adopted without amendments or observations?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Is it agreed that I report this bill without amendments and without observations, on division, to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Honourable senators, that concludes the work on Bill C-50. I will report it this afternoon. Thank you all for your cooperation and understanding in this matter.

(The committee adjourned.)

[Français]

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

[Traduction]

Le président : Adopté. Est-il convenu que le projet de loi soit adopté sans amendements ni observations?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Est-il convenu que je dois faire rapport au Sénat du projet de loi adopté avec dissidence sans amendements ni observations?

Des voix : D'accord.

Le président : Honorables sénateurs, voilà qui met fin à notre étude du projet de loi C-50. Je vais en faire rapport cet après-midi. Merci à vous tous de votre coopération et de votre compréhension.

(La séance est levée.)

Wednesday, November 4, 2009:

Organisation for Economic Co-operation and Development:

Edward Whitehouse, Head of Pension Policy Analysis, Social Policy Division.

Thursday, November 5, 2009:

Human Resources and Skills Development Canada:

Louis Beauséjour, Director General, Employment Insurance Policy, Skills and Employment Branch;

Carol McLean, Senior Counsel and Group Head, Legal Services, Skills and Employment and Learning Branch.

Service Canada:

Philip Clarke, Director General, Benefits Processing.

Le mercredi 4 novembre 2009 :

Organisation de coopération et de développement économiques :

Edward Whitehouse, chef de l'analyse des politiques de pension, Division des politiques sociales.

Le jeudi 5 novembre 2009 :

Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

Louis Beauséjour, directeur général, Politique de l'assurance-emploi, Direction générale des compétences et de l'emploi;

Carol McLean, avocate principale et chef de groupe, Services juridiques, Direction générale des compétences et de l'apprentissage.

Service Canada :

Philip Clarke, directeur général, Traitement des demandes de prestations.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, November 3, 2009:

Infrastructure Canada:

John Forster, Associate Deputy Minister;
Taki Sarantakis, Associate Assistant Deputy Minister, Policy and
Priorities Directorate;
Bryce Conrad, Assistant Deputy Minister, Program Operations
Branch.

Library of Parliament:

Kevin Page, Parliamentary Budget Officer;
Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Economic
and Fiscal Analysis;
Sahir Khan, Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure
and Revenue Analysis;
Chris Matier, Senior Adviser, Economic and Fiscal Analysis.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le mardi 3 novembre 2009 :

Infrastructure Canada :

John Forster, sous-ministre délégué;
Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint délégué, Direction des
politiques et priorités;
Bryce Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale des
opérations des programmes.

Bibliothèque du Parlement :

Kevin Page, directeur parlementaire du budget;
Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse
économique et financière;
Sahir Khan, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse des
dépenses et des revenus;
Chris Matier, conseiller principal, Analyse économique et financière.

(Suite à la page précédente)